



Vietnamienne exécutée: le Canada annonce de nouvelles sanctions
page B1



L'Internet pour 600 000 familles
page A14



1 3 4 6 MONTRÉAL, MARDI 2 MAI 2000 • 116^e ANNÉE, NO 190, 62 PAGES, 4 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DE QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

La fête tourne mal



La Fête du 1^{er} mai a suscité une courte manifestation contre le capitalisme dans les rues de Westmount.

Une centaine de jeunes manifestants arrêtés

HUGO DUMAS
Une centaine de jeunes manifestants ont célébré la Fête internationale des travailleurs au poste de police, hier soir, après avoir été arrêtés au terme d'une courte manifestation contre le capitalisme dans les rues de Westmount.
« Il n'y avait pas vraiment d'organisateur. C'était une manifestation contre le patriarcat, le capitalisme et aussi contre l'État », dit Amélie Lavoie, une manifestante de 19 ans qui étudie la sociologie à l'UQAM.
Vers 17h30, environ 200 jeunes se sont rassemblés à la station de métro Guy-Concordia, au centre-ville de Montréal. De là, plusieurs autobus scolaires jaunes les ont conduits au parc Summit, près du belvédère de Westmount. Après

avoir emprunté le Summit Circle, le cortège n'a pas eu le temps de se rendre bien loin, car l'escouade tactique du SPCUM est débarquée au beau milieu du chemin Belvédère, au nord de The Boulevard. Le jeu du chat et de la souris venait de s'enclencher, sous une forte pluie froide.
La police relie la manifestation à un groupe appelé les Bloody Sisters, ainsi qu'à un autre mouvement « d'anarchistes ». « Plusieurs des manifestants sont pauvres, ils ne sont pas capables de se faire entendre, ils viennent de la rue. Ils sont tannés et frustrés », explique David Battistuzzi, un manifestant
Voir **CENTAINE** en A2

En A4, nos photos de la manifestation
En A13, le 1^{er} mai dans le monde

Bouchard tranche en faveur de Landry

Les brevets pharmaceutiques resteront protégés pendant 15 ans au Québec

DENIS LESSARD
Dans l'épreuve de force qui opposait Pauline Marois à Bernard Landry dans le dossier des brevets pharmaceutiques, le premier ministre Lucien Bouchard a tranché hier en donnant un appui aussi puissant que déterminant au ministre des Finances.

« Les avantages, les incitatifs qui existent pour cette industrie vont rester ; on verra comment cela se conjuguera avec les ajustements qui sont requis dans le domaine du financement du programme d'assurance-médicaments », a soutenu hier le premier ministre lors d'une rencontre avec une centaine de gens d'affaires qui l'accompagneront en Argentine et au Chili, du 12 au 20 mai.

Interrogé pour savoir si le gouvernement compte réduire de 15 à 10 ans la protection des brevets pharmaceutiques comme le recommandait la ministre de la Santé, Pauline Marois, M. Bouchard a été catégorique : « Il faut maintenir une politique d'incitatif fiscal qui a doté le Québec d'une avance et d'un secteur de pointe où l'industrie est florissante. Il s'agit d'encourager la recherche, et je pense que nous devons maintenir cet effort pour garder l'avantage que nous avons acquis. »

Cette prise de position comblera d'aise le secteur pharmaceutique au Québec qui, depuis des semaines, tient la dragée haute au gouvernement québécois, lors de multiples rencontres avec les ministres et les hauts fonctionnaires. On a fait miroiter des investissements totalisant 300 millions de dollars dans les prochains

Voir **BOUCHARD** en A2

En A12, hausse des dépenses pour les médicaments

Le plan d'action de Jane Stewart jugé « incomplet et insuffisant »

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le fameux plan d'action en six points mis en place par la ministre du Développement des ressources humaines (DRHC), Jane Stewart, pour remédier au fiasco administratif de son ministère est incomplet et insuffisant.

Ce plan d'action, s'il vaut pour ses mesures à long terme, ne saurait remédier à court terme aux problèmes qui ont touché un éventail de programmes de subventions évalués à un milliard de dollars.

C'est ce qu'ont conclu les experts de la firme de vérification Deloitte et Touche dans une étude qu'ils doivent rendre publique aujourd'hui devant le Comité permanent des Communautés du développement des ressources humaines. Le député du Bloc québécois et membre du comité, Paul Crête, a affirmé à La Presse hier que, selon lui, c'était « la première fois qu'un avis professionnel et détaillé » sur le scandale des ressources humaines était rendu public et il « confirmait ce qu'ont dit jusqu'à présent les partis d'opposition » sur les lacunes des mesures mises de l'avant par la ministre pour corriger la situation.

« Mme Stewart n'est pas allée au fond des choses », a-t-il commenté.

Selon l'exposé de Deloitte et Touche, le plan de Mme Stewart est certes « un bon départ », mais il est plutôt discret sur « les améliorations et résultats visés ».



La ministre Jane Stewart

On se souvient qu'un rapport interne du DRHC avait souligné des manquements administratifs graves à la gestion des programmes du ministère, allant de subventions versées malgré des dossiers incomplets à l'absence de suivi financier des projets en passant par un flou total quant aux responsabilités respectives des autorités du ministère.

Les experts de Deloitte et Touche estiment notamment que le plan d'action de Mme Stewart « n'aborde pas clairement » la question de savoir si les transferts de fonds liés à ces programmes sont faits « conformément aux exigences » prévues. Le plan d'action de la ministre est

qualifié de « provisoire » par la firme en ce qu'il ne résout pas les « causes profondes » du fiasco administratif. Il fait preuve d'un manque de clarté sur la façon dont les mesures correctives seront rendues opérationnelles et il n'énonce pas clairement les responsabilités de ceux qui sont chargés de les mettre en oeuvre.

Certes, Mme Stewart s'est attaquée à régler les problèmes concernant la documentation manquante dans les dossiers, les ententes contractuelles imprécises ou incomplètes, le manque de supervision, les déboursments non justifiés, la mauvaise gestion des dépenses de fin d'année et la sécurité du système de répartition des tâches. Mais elle a négligé, selon l'étude de Deloitte et Touche, les questions à long terme reliées aux causes profondes du scandale, telles les questions relatives à la structure du ministère, au leadership ou aux ressources humaines.

L'analyse de la firme de vérification estime qu'Ottawa ne va pas assez loin dans sa volonté de faire en sorte qu'un tel fouillis administratif ne se reproduise. Le gouvernement devra songer, conclut l'étude, à des mesures additionnelles en profondeur qui toucheront la structure même du ministère, la qualité des ressources humaines appelées à gérer ces programmes, les processus décisionnels et les systèmes informatiques liés au versement de ces subventions.

Rubriques

Arts et spectacles A16 à A19	Monde B4 à B6
- télévision A18	Mots croisés C15
Bandes dessinées C14	Mot mystère C17
Bridge C18	Opinions B3
Cyberpresse A14	Petites annonces C14
Décès C19	- immobilier B7, C14, C15
Économie C1 à C13	- marchandises C15
Fauilleton C17	- emplois C15
Êtes-vous observateur? B7	- automobile C15 à C17
Horoscope C14	- affaires C2
Loterie A2 et B5	Politique B1

MÉTÉO
Ciel variable
Max. 14, min. 5
cahier Sports,
page 16

http://lapresse.infinet.net

Ressam relié à un des dix hommes les plus recherchés par le FBI

ANDRÉ NOËL

Le Montréalais d'origine algérienne Ahmed Ressam, accusé d'avoir trempé dans un complot terroriste, est lié à Oussama Ben Laden, un milliardaire d'origine saoudienne réfugié en Afghanistan et recherché pour des attentats meurtriers, affirme le Département d'État américain dans un rapport diffusé hier.

« À la mi-décembre, les autorités ont arrêté Ahmed Ressam, alors que celui-ci entrait aux États-Unis depuis le Canada, dans l'État de

Washington, rappelle le rapport. Des explosifs et des détonateurs ont été trouvés dans son véhicule. Certains Algériens arrêtés en relation avec cette affaire sont apparemment des « diplômés afghans », qui ont subi un entraînement avec des moujahedines en Afghanistan et qui sont liés à Oussama Ben Laden. »

Ben Laden est l'un des dix hommes les plus recherchés par le FBI depuis les attentats contre les ambassades américaines à Nairobi (Kenya) et à Dar es Salaam (Tanzanie), qui ont fait 224 morts le 7

août 1998. Quelques mois plus tôt, Ben Laden et le « Front islamique mondial pour la guerre sainte (Jihad) contre les juifs et les croisés » affirmaient que les musulmans avaient le devoir d'attaquer les citoyens américains, civils et militaires.

Fils d'un milliardaire saoudien, Ben Laden a rallié la résistance afghane contre l'invasion russe en

Voir en A2

Les États-Unis louangent le Canada, à lire en page A5



La secrétaire d'État Madeleine Albright

Suites de la une

Bouchard tranche en faveur de Landry

BOUCHARD / Suite de la page A1

mois, chez Merk Frost à Pointe-Claire notamment, plus de 100 millions permettraient de fabriquer un nouveau produit contre l'asthme, développé au Québec. D'autres firmes, Wyeth-Hayerst et Aventis Pharma, envisageraient aussi des investissements importants.

Dans les propositions qu'elle doit soumettre demain au Conseil des ministres, M^{me} Marois recommande que Québec s'en tienne à la politique « du prix le plus bas » pour le remboursement des médicaments couverts par le régime public d'assurance. En pratique, cette décision ferait que Québec ne rembourserait que le prix du médicament générique quand il est disponible, et réduirait de 15 à 10 ans la protection accordée aux médi-

caments brevetés au Québec (qui rejoindrait ainsi l'ensemble des autres provinces canadiennes).

Se faisant l'écho des multinationales de ce secteur, le ministre des Finances Bernard Landry avait clairement indiqué qu'il souhaitait le maintien de cet avantage, un puissant argument pour inciter les multinationales à choisir le Québec. Avant même la réunion du Conseil des ministres, mercredi, M. Landry avait publiquement annoncé ses couleurs, laissant prévoir une rude joute avec sa collègue de la Santé.

Depuis, M^{me} Marois a adopté un repli stratégique, consentant que la protection de 15 ans soit maintenue à la condition expresse que les conséquences financières de cette décision ne soient pas supportées par les assurés. Parce qu'on ne choisit pas toujours le produit générique, il en coûte 17 millions de

plus par année à la caisse d'assurance, et les prestataires qui paient 25 % de leurs médicaments assument ainsi quatre millions de plus qu'ils ne le devraient. Le fonds consolidé comblerait les 17 millions qui manquent, mais certains partisans de la ligne dure au gouvernement pensent que M^{me} Marois devrait d'abord chercher dans les milliards qui lui ont été consentis au budget.

On rappelle que Lucien Bouchard, lorsqu'il était à la tête du Bloc québécois, avait mené la bataille aux Communes pour que le Québec puisse prolonger les brevets pharmaceutiques.

Au mémoire de M^{me} Marois qui réclamait l'abolition de la protection de 15 ans, les ministères des Finances et de l'Industrie ont répondu par une étude estimant que les 17 millions de Québec représentent une assistance spécifique de 55 millions pour cette in-

dustrie. « Pour un effort relativement mineur, 17 millions, on se priverait d'un instrument qui apporte des avantages bien plus importants dans un secteur de pointe. » On souligne aussi que le secteur pharmaceutique au Québec représente 10 000 emplois, dont les deux tiers viennent d'entreprises « innovatrices » et non des « génériques ». De plus, le Canada fait chiche figure dans le monde en matière de protection des brevets. La protection de dix ans dans le reste du pays est un faible argument pour séduire des investisseurs qui bénéficient de 14 ans de protection aux États-Unis, de 15 ans au Japon et jusqu'à 18 ans en Europe.

Le Québec a décroché 45 % des investissements des industries pharmaceutique et 43 % des dépenses en recherche et développement qu'il appuie par ailleurs par un programme distinct d'abattements fiscaux.

Ressam relié à un des dix hommes les plus recherchés par le FBI

/ Suite de la page A1

1979. Il s'est ensuite tourné contre les États-Unis. Son mouvement, al-Qaïda, finance et entraîne des extrémistes. Son but : extirper l'influence occidentale, surtout américaine, des pays musulmans.

L'analyse faite par le Département d'État pourrait expliquer le complot dans lequel aurait trempé Ressam, qui subira son procès cet été. On a longtemps pensé que Ressam était membre du Groupe islamiste armé (GIA), qui multiplie les attentats en Algérie. Or, rien n'indique pourquoi le GIA aurait voulu faire sauter une bombe aux États-Unis à la veille du jour de l'An.

Peu après l'arrestation de Ressam, un de ses complices, Mohambadou Ould Slahi a fui Montréal et a été arrêté au Sénégal. De ci-

toyenneté mauritanienne, Slahi est considéré comme le cerveau du projet d'attentat déjoué par l'arrestation de Ressam. Slahi est le beau-frère d'un des lieutenants de Ben Laden.

On croit aussi que deux autres complices, Saïd Atmani et Abdel Majid Dahoumane, ont été entraînés en Afghanistan. Les deux hommes ont partagé des appartements avec Ressam à Montréal et sont activement recherchés.

Le rapport annuel du Département d'État américain soutient que le terrorisme change de visage. « Nous observons une mutation, allant de mouvements locaux bien organisés et soutenus par des États vers des réseaux moins structurés et plus dispersés », a déclaré la secrétaire d'État Madeleine Albright.

« Un tel réseau a soutenu l'attentat avorté de passer des explosifs et des détonateurs en

contrebande à Seattle en décembre », souligne le rapport de 107 pages, qui relève également l'évolution d'un « terrorisme aux motivations essentiellement politiques vers un terrorisme davantage motivé par des raisons religieuses ou idéologiques ».

« Le coeur des activités terroristes se déplace du Moyen-Orient vers l'Asie du Sud, plus spécifiquement vers l'Afghanistan. Alors que la plupart des gouvernements du Moyen-Orient ont renforcé leur lutte antiterroriste, les organisations terroristes se sont réfugiées là où elles peuvent agir impunément.

« Les talibans, qui contrôlent la plus grande partie de l'Afghanistan, facilitent l'entraînement et l'endoctrinement de non-Afghans et donnent un soutien logistique à plusieurs organisations terroristes et aux moujahedine, dont ceux qui mènent des Ji-

hads en Tchétchénie, au Liban, au Kosovo, au Cachemire et ailleurs », ajoute le rapport.

Le Département d'État ne place pourtant pas l'Afghanistan dans la liste des pays soutenant le terrorisme, officiellement parce que les Américains n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec ce pays. Il faut aussi savoir que les Américains ont soutenu les talibans dans leur lutte contre les Russes.

Selon le rapport, le nombre de personnes tuées ou blessées dans des attentats terroristes a baissé de façon importante en 1999, parce qu'aucun attentat n'a fait beaucoup de victimes. L'année dernière, 233 personnes ont été tuées et 706 ont été blessées, contre 741 morts et 5952 blessés en 1998.

Le nombre d'attentats a néanmoins augmenté. Le Département d'État en a dénombré 392, contre 274 l'année précédente.

Une centaine de jeunes manifestants arrêtés

CENTAINE / Suite de la page A1

de 22 ans qui a fui avant de se faire coffrer par le SPCUM. La violence arrive avec la police, dit-il.

« Durant la manifestation, un des nos agents en moto a été projeté au sol. À la suite de ces voies de fait et d'autres méfaits sur différents murs de Westmount, nous avons procédé à l'arrestation d'une centaine d'individus », dit le commandant André Durocher du service des communications du SPCUM.

Quatre graffitis ont été peints en rouge sur les murs de pierre du chemin Belvédère, qui borde une série de maisons cossues. Un d'eux représentait un signe anarchiste. Il n'y a pas eu de vitres brisées ni de saccage, selon la police. Les personnes arrêtées, de jeunes adultes en grande majorité, seront accusées d'attroupement illégal et de méfait.

« Aussitôt qu'on est débarqué de l'autobus, les policiers, avec leurs casques et leurs matraques, sont arrivés. On a eu le temps de rien faire. C'est là que la panique s'est installée. Pourtant, la manifestation se voulait pacifique », raconte Amélie Lavoie.

Réponse de la police : « Des gens qui manifestent avec des bâtons et qui projettent des agents au sol, je n'appelle pas ça des gens qui sont pacifiques », dit le commandant Gagnon, en ajoutant qu'il n'a obtenu aucune collaboration des manifestants.

Yves Schaeffner, journaliste à l'hebdomadaire *Ici*, et la photographe qui l'accompagnait, Valérie Remise, ont été arrêtés hier. Un autre photographe pigiste, Andrew Dobrowskyj, a connu le même sort : le panier à salade. « J'ai eu beau montrer ma carte de presse et leur dire que j'étais journaliste, rien à faire. Quand j'ai essayé de partir, j'ai reçu un coup de bouclier au visage. Les policiers ont été plutôt brutaux où il n'y en avait pas la nécessité », dit Yves Schaeffner.

Le constat est le même pour Andrew Dobrowskyj : « On s'est fait encercler, puis mettre par terre », raconte-t-il.

Une cinquantaine de manifestants ont tenté de semer les policiers en bifurquant dans la cour privée de John Zbarsky, qui habite au 6 du chemin Belvédère. Ils se sont cependant butés à un grillage, qu'ils n'ont pu escalader. Ils ont été cueillis un à un par les

policiers. Les autres membres du groupe ont passé une bonne partie de la soirée d'hier au beau milieu du chemin Belvédère, encerclés par l'escouade tactique, en scandant des slogans et en chantant. Chacun des manifestants a été fouillé, menotté, puis embarqué dans le fourgon de la police. L'opération a duré au moins deux heures.

« Nous étions en train de souper et nous avons remarqué beaucoup de camions de police. Puis, il y a eu des lumières et une cinquantaine de personnes sont arrivées dans ma cour. Il n'y a toutefois pas eu de dommages à ma maison », dit M. Zbarsky.

Et pourquoi avoir ciblé Westmount ? « Pour dire à ses résidents qu'ils ne pourront pas vivre isolés dans leur bulle encore bien longtemps », dit David Battistuzzi.

Un peu plus au sud de Montréal, coin Atwater et Maisonneuve, plusieurs centaines de manifestants ont souligné la Fête des travailleurs en déambulant pacifiquement dans les rues du centre-ville. Cette manifestation réunissait plusieurs syndicats (CSN, FTQ, CSD, CEQ), des groupes communautaires, des mouvements étudiants. Tout s'est déroulé dans le calme.



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Les personnes arrêtées seront accusées d'attroupement illégal et de méfait.

La Couronne veut que Tremblay soit déclaré dangereux

Presse Canadienne
CALGARY

Il n'est pas inusité qu'une femme qui dit avoir été agressée sexuellement par Jean-Guy Tremblay n'ait pas porté plainte immédiatement, a affirmé hier un psychologue.

« Ne pas avoir rapporté l'agression immédiatement est en fait la réaction la plus répandue », a déclaré le Dr Donald Dutton, qui était appelé hier à témoigner lors de l'audience devant servir à déterminer si Jean-

Guy Tremblay doit être considéré comme un criminel dangereux.

Selon le psychologue, la majorité des victimes d'agressions sexuelles ne portent jamais plainte auprès des autorités.

Un ex-résidente de Calgary a raconté durant le procès de Tremblay qu'elle s'est réveillée une nuit pour s'apercevoir que l'accusé la caressait pendant son sommeil. Même si son mari se trouvait à ses côtés, avait-elle précisé, elle ne lui avait rien dit et s'était rendormie.

La Couronne veut que Tremblay soit déclaré criminel dangereux en raison de ses attaques répétées contre des femmes. Si Tremblay se voit accoler cette désignation, il pourrait se retrouver en prison pour une période de temps indéfinie.

À l'issue de son plus récent procès, à Calgary, il a été reconnu coupable sous neuf accusations de violence et de menaces contre deux femmes. Tremblay a été reconnu coupable sous 15 chefs d'accusation de violence depuis ses tous premiers démêlés avec la justice, la majorité contre des femmes.

Le Dr Dutton a expliqué qu'être victime d'une agression sexuelle paralyse souvent la victime. « Elle se sentait confuse et sans réaction par ce qui venait de lui arriver », a-t-il expliqué en répondant aux questions de la procureure Eeva White.

Selon le psychologue, le fait que cette femme n'ait pas porté plainte contre Tremblay n'est pas surprenant.

« Les victimes ressentent beaucoup de honte après avoir été agressées. Elles ne veulent devoir en parler en cour », a-t-il ajouté.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650

Port de retour garanti. (USP5003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres :

à quatre chiffres :

COLLECTES DE SANG

■ Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10h à 19h30;

■ Montréal: CHUM - Hôtel-Dieu, pavillon Jeanne-Mance (auditorium), 3840, rue St-Urbain, de 8h30 à 16h 0. Objectif: 100 donneurs;

■ Sainte-Anne-des-Plaines: Club Optimiste Sainte-Anne-des-Plaines en collaboration avec la Caisse Populaire Desjardins de Sainte-Anne-des-Plaines et Élite Ford de Saint-Jérôme. Centre Jean-Guy Cardinal, 157, rue Des Cèdres, de 10h30 à 20h30. Objectif: 325 donneurs;

■ Drummondville: Organisée par le Service Correctionnel du Canada, Établissement Drummond, Manège Militaire, 250, rue Saint-Louis, de 10h30 à 20h30. Objectif: 600 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Mariés décoincés

■ Pour les tenues de mariage, l'heure n'est plus aux vêtements qui prennent la direction du coffre de cèdre aussitôt le grand jour passé. Les stylistes d'ici, de plus en plus sollicités par les futurs mariés, tentent désormais d'adapter leurs créations courantes pour créer des modèles nuptiaux qui, sans être banaux, vivront plus qu'un jour. À lire demain dans le cahier Mode, sous la plume de Viviane Roy.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour:

— par téléphone, en composant le 514-285-7333;

— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

La récente vague d'accidents sur les routes du Québec vous incitera-t-elle à conduire plus prudemment ?

Croyez-vous que les 42 millions de dollars annoncés hier pour revitaliser les quartiers défavorisés auront un impact significatif ? :

Oui: 42 %
Non: 58 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Actualités

Le véhicule de Dédé Desjardins avait été loué par l'ex-policier Gaétan Rivest

MARCEL LAROCHE et ANDRÉ CÉDILOT

Au moment d'être assassiné, André Dédé Desjardins utilisait une camionnette louée par l'ex-caporal de la Sûreté du Québec Gaétan Rivest, soupçonné d'être lié depuis quelques années au crime organisé.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, Rivest a été l'une des premières personnes interrogées par les policiers de la CUM relativement à l'assassinat de l'ancien roi de la construction.

Rivest a été rencontré par les limiers montréalais en fin d'après-midi vendredi, à peine 24 heures après la découverte du corps criblé de balles de Desjardins dans le stationnement arrière du resto-bar Shawn's, à Saint-Léonard.

En fouillant la camionnette utilisée par Desjardins, les policiers ont découvert les documents d'enregistrement au nom de Gaétan Rivest. Le véhicule avait été loué pour une durée de trois mois chez Gestion C.A.M. Trudel, du 3807, boulevard Saint-Martin Ouest, à Laval.

C'est à la demande d'un ami d'André Desjardins que Rivest a pris possession de la camionnette une semaine avant l'attentat, plus exactement le Vendredi saint, puis la lui avait livrée le lendemain à Repentigny.

À son arrivée à l'aéroport de Mirabel à bord

d'un vol d'Air Transat en provenance de la République dominicaine, le dimanche de Pâques, Desjardins a été accueilli par son ami qui conduisait la camionnette de location.

Rivest n'a pas été de nouveau sollicité depuis qu'il a donné sa version à la police. Ce n'est un secret pour personne dans le milieu que l'ancien policier de la SQ sert d'intermédiaire pour la location de véhicules. Il fait ce travail depuis près de deux ans, après avoir cessé de produire la revue *Le Juste Milieu*. Publié sur une période d'environ neuf mois en 1998, ce mensuel a été vendu en kiosque au plus fort de la campagne de dénigrement visant la police et l'escouade Carcajou, chargée d'enrayer la guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine. On y évoquait toutes sortes de scandales et de rumeurs de nature judiciaire et politique.

Il a été démontré que cette controversée publication à tirage limité était financée par Robert Bob Savard, l'un des plus gros « shylocks » de Montréal, et inséparable ami du chef guerrier des Hells Angels, Maurice Boucher.

L'apparition du nom de Rivest dans l'enquête a évidemment fait sursauter les policiers puisque Desjardins trempait dans le prêt usuraire à grande échelle et que Boucher avait déjeuné avec lui la veille de sa mort, au même restaurant où celui-ci a été liquidé.

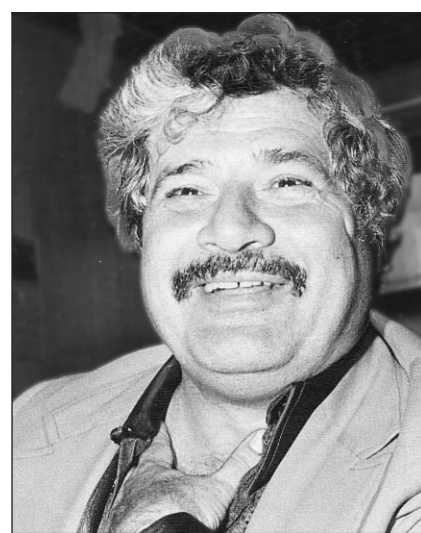
D'après des sources du milieu criminel, les deux hommes entretenaient des liens étroits de

puis de nombreuses années. On chuchote même que l'ancien syndicaliste considérait Boucher « presque comme son fils ». Il aurait aidé financièrement le motard au moment où celui-ci a vraiment commencé à se démarquer dans le monde interlope.

Débordés par deux autres meurtres survenus au cours du week-end à Montréal, les détectives de la section des homicides de la police de la CUM n'ont guère progressé dans leur enquête. Ils tentaient toujours, hier, de déterminer le mobile de l'attentat contre Desjardins. Ce meurtre a pris tout le monde par surprise. Surtout que l'ex-roi de la construction, âgé de 69 ans, semblait s'être retiré du milieu depuis trois ans, passant le gros de son temps en République Dominicaine, où il possédait l'hôtel La Playa, enregistré au nom d'un ancien cabaretier de Laval. En général, il passait seulement deux ou trois semaines par année au Québec.

Selon des proches, Desjardins s'était départi de presque tous ses avoirs, sauf sa maison de Repentigny, louée à un ami. Il avait aussi beaucoup d'argent en circulation dans le milieu. De deux à trois millions, dit-on.

En milieu de journée hier, le corps de Desjardins était toujours gardé à la morgue de Montréal, même si des membres de la famille l'avaient formellement identifié. Ses funérailles n'auront pas lieu avant quelques jours puisque l'une de ses filles est à l'étranger du pays.



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©
André Dédé Desjardins



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©
Gaétan Rivest

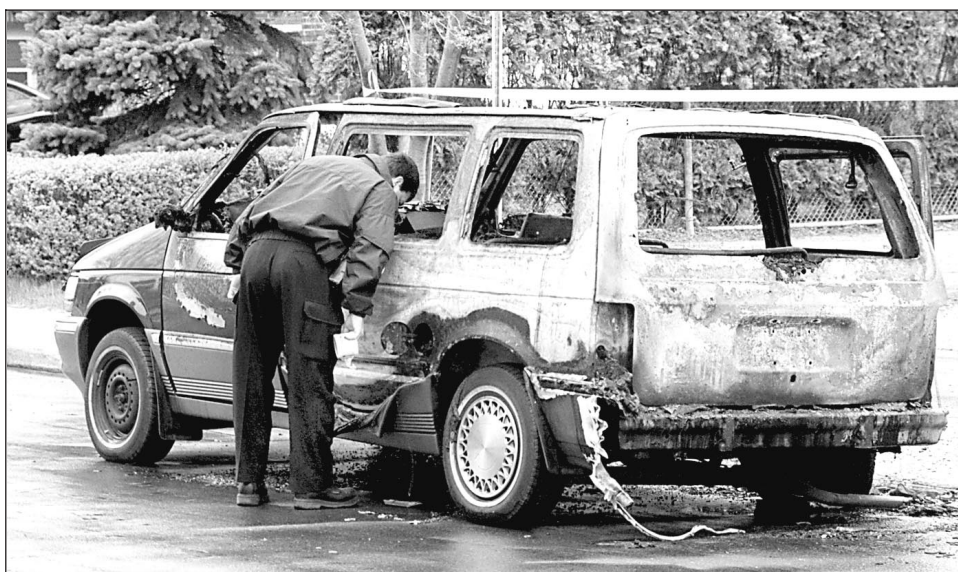
Un proche des Rock Machine est abattu en pleine rue



PHOTOS SYLVAIN RYAN, collaboration spéciale

Des techniciens d'Urgences-Santé ont pratiqué en vain des manoeuvres de réanimation sur le jeune homme de 25 ans abattu de plusieurs coups de feu.

Une voiture incendiée a été retrouvée tout près de la scène du crime.



MARCEL LAROCHE

Un autre épisode de la guerre des motards s'est déroulé en pleine rue hier, lorsqu'un sympathisant des Rock Machine a été criblé de plusieurs projectiles d'arme à feu, dans le sud-ouest de Montréal, et ce quatre jours à peine après la mort de l'ex-syndicaliste Dédé Desjardins.

L'attentat, qui semble porter la signature des Hells Angels — une arme de poing munie d'un silencieux et une fourgonnette incendiée ayant été retrouvées par la police —, a coûté la vie à un jeune homme de 25 ans.

La victime marchait sur le trottoir à l'angle de l'avenue Verdun et de la rue Kickson à Verdun quand un ou des individus voyageant à bord d'un véhicule l'ont accostée, vers 16 h 10 hier. Au même moment, plusieurs coups de feu ont été tirés en direction de l'homme qui a franchi quelques pas en titubant pour finalement s'affaisser dans la rue, en bordure du trottoir. Des passants ont aussitôt donné l'alerte en fournissant une description sommaire de la fourgonnette aperçue durant quelques secondes, quittant à toute vitesse les lieux du crime.

Des techniciens d'Urgences-Santé ont immédiatement entrepris des manoeuvres de réanimation sur l'homme atteint de plusieurs coups de feu.

L'arme du crime, un pistolet muni d'un silencieux, a été retrouvée dans la rue, tout près du corps du jeune homme qui devait succomber à ses blessures, vers 20 h 30 hier, à l'Hôpital général de Montréal.

Quant au véhicule suspect, une fourgonnette Chrysler volée le matin même à Brossard, sur la Rive-Sud, il a été localisé quelques minutes plus tard en face du 1105, rue Gordon, à Verdun. Comme dans la majorité d'attentats du même genre, les assassins avaient mis le



PHOTO SYLVAIN RYAN, collaboration spéciale

Une arme de poing munie d'un silencieux a été abandonnée près du corps inanimé du sympathisant des Rock Machine.

feu au véhicule pour faire disparaître toute trace de leur crime.

Plusieurs enquêteurs de la section des homicides de la police de la CUM, sous la supervision du lieutenant-détective Steve Roberts, poursuivaient toujours leurs recherches tard hier soir en rapport avec ce règlement de comptes relié au monde des motards, la victime étant un sympathisant des Rock Machine.

Il s'agit du 18^e meurtre à survenir cette année (comparativement à 19 pour la même période en 1999) sur le territoire de l'île de Montréal.

Du trafic d'héroïne en famille: le père et le fils sont arrêtés

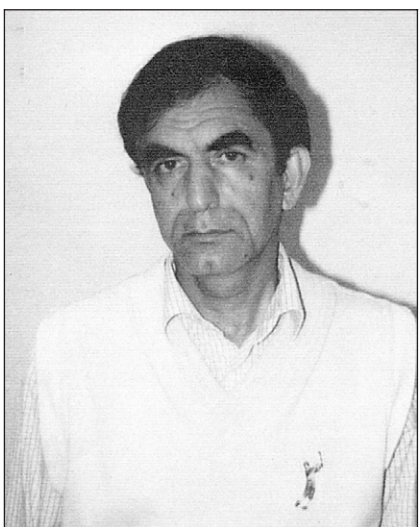
ANDRÉ CÉDILOT

Arrivé au Canada en 1988, Ghulam Qadir a toujours été une énigme pour son entourage. Afghan au visage sévère, l'homme de 52 ans vivait depuis six ou sept ans avec sa famille dans une résidence de plus de 350 000 \$ à Brossard. Ses voisins le voyaient comme un homme d'affaires prospère.

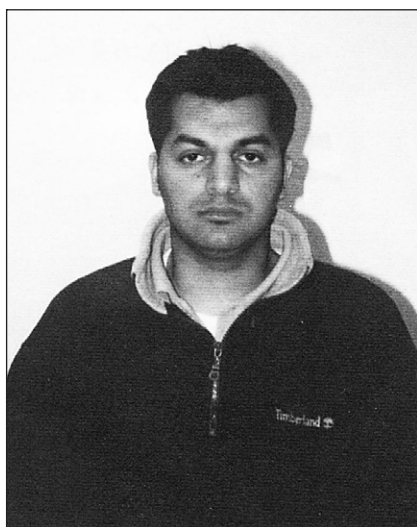
Hier, il a comparu en Cour du Québec, à Longueuil, avec son fils de 30 ans, Jamil, pour être accusé du trafic de quatre kilos d'héroïne et de la possession illégale d'un pistolet 9 mm et d'un pistolet-crayon.

Acquiesçant à une demande de la Couronne, la juge Hélène Paré a préféré garder les deux prévenus en détention jusqu'à l'étude de leur requête pour remise en liberté fixée à demain.

C'est une enquête éclair qui a permis aux policiers de la brigade des stupéfiants de la GRC, avec l'aide de la police municipale de



Ghulam Qadir, 52 ans, et son fils Jamil, 30 ans.



Brossard, d'arrêter Qadir et son fils, vendredi soir. L'héroïne et les armes ont été trouvées à l'intérieur de leur luxueuse maison du 9165, rue Rubens Crescent.

On avait entendu parler de Ghulam Qadir dans les médias en 1998

quand trois bandits armés se sont introduits dans son domicile et l'ont séquestré avec sa famille pour lui voler de l'argent, des bijoux et divers objets. Il avait estimé ses pertes à plus de 50 000 \$. Les mal-fauteurs courent toujours.

Selon les policiers, Qadir, s'il n'avait pas été arrêté, aurait refilé les quatre kilos d'héroïne à des revendeurs des communautés afghane et iranienne de Montréal. Dans la rue, une telle quantité de poudre brune a une valeur de 3,2 millions.

Habituellement d'un blanc immaculé quand elle provient de la Chine ou du Sud-Est asiatique, l'héroïne fabriquée en Afghanistan et au Pakistan est d'aussi bonne qualité, sauf qu'elle est brunâtre. Elle tient sa couleur de opérations de raffinage moins élaborées de la morphine-base.

Natif de l'Afghanistan, Qadir a quitté ce pays avec sa famille au début de 1984. Il a vécu au Pakistan avant de venir au Québec, en 1988.

Avec le Myanmar (l'ex-Birmanie), l'Afghanistan est considéré par l'Organe international de contrôle des stupéfiants, comme le premier producteur mondial de pavot à opium. La drogue afghane passe généralement par le Pakistan avant d'être expédiée en Amérique du

Nord et en Europe. Elle transite parfois aussi par des pays d'Asie, comme l'Inde et le Cambodge.

D'une grande stabilité depuis 1987, la consommation d'héroïne ne cesse de progresser depuis six ans au Canada. De 9000 adeptes, on est passé à près de 20 000. Selon le sergent Jean-Pierre Boucher, de la GRC, l'augmentation des usagers coïncide avec l'amélioration de la qualité et la chute des prix de cette drogue.

Au milieu des années 80, un dose d'héroïne pure à 10 ou 20 % se détaillait 40 \$. Aujourd'hui, précise le caporal Joe Tomeo, la même quantité, d'une pureté de 40 et même 50 %, est vendue 20 \$. Pour attirer davantage de clients, surtout des jeunes, des trafiquants vont jusqu'à offrir des « quarts de dose » à 10 \$!

Autre facteur d'importance, l'héroïne-base (celle qui est brunâtre) peut être injectée et, contrairement à l'héroïne blanche, a l'avantage de pouvoir se fumer, ce qui plaît à ceux qui ont dédain des seringues.

La Fête du 1^{er} mai



Place du Portugal, boulevard Saint-Laurent, la fête des Travailleurs avait attiré plus de policiers et de journalistes que de manifestants...

PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©



PHOTO REUTERS



Une centaine de jeunes manifestants qui dénonçaient le capitalisme ont été arrêtés en début de soirée hier dans les rues de Westmount. Pendant la manifestation, un policier a été projeté par terre et quatre graffitis ont été dessinés.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse ©

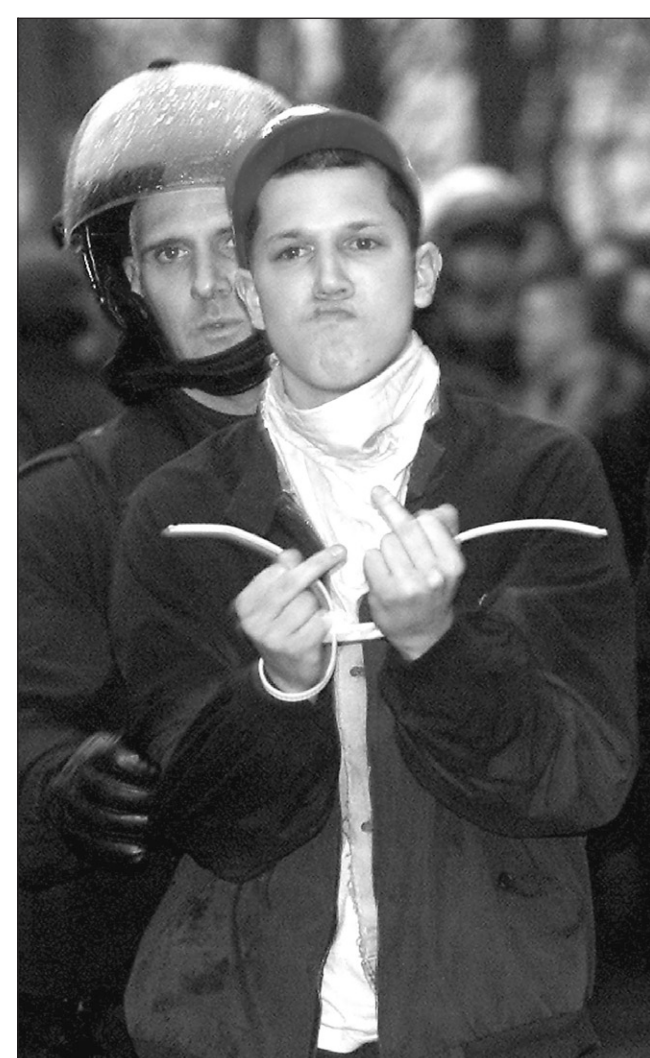


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse ©

À Westmount, la plupart des manifestants arrêtés étaient de jeunes adultes. Plusieurs ont montré aux photographes à quel point ils apprécient les policiers...

+

L'éthique et les tics

Étalée sur deux soirs, la fin de *La fin du monde est à sept heures* s'est terminée plutôt plate-ment jeudi et vendredi soir derniers, vendredi surtout; rarement Labrèche et ses petits copains ont été aussi drabs; si c'était pour qu'on regrette moins de les voir partir, c'est raté aussi. Je m'ennuie déjà. Je les écoute en reprise à 22 heures, bien obligé parfois de zapper vers le téléjournal, mais, entre Bureau et Blanchet, ça n'a jamais été un match, c'est 123-0 pour Blanchet.

Je le dis sans rire, j'ai pour mes confrères journalistes de l'affection, du respect et surtout même de l'admiration, mais qu'est-ce qu'ils peuvent me faire chier toute la gang quand ils se mettent à ergoter en « professionnales », comme des docteurs ou des avocats, sur l'éthique du métier. Et les tics, donc ?

Ils se sont posé un million de fois la question en se grattant le menton : est-ce que *La fin du monde* c'est de l'information ou de l'humour ?

On s'en crisse-tu madame Chose.

Où commence le show dans l'information ? Ne parlons pas de *La fin du monde*, ni des *reality show* ou de Jerry Springer, parlons de ce qu'est devenu *60 Minutes*, de nos émissions d'affaires publiques, des chroniques et des éditoriaux. C'est quoi un bon texte ? Le style, c'est pas du show ? Ah non ? Anyway. J'ai eu honte un peu quand la profession qui distribue des cartes de presse à quelques putes notoires a refusé d'en donner à Dufort, Maréchal et Masbourian. J'aurais bien brûlé la mienne pour protester, mais je l'avais perdue, je la perdais tout le temps, heureusement que ça sert à rien.

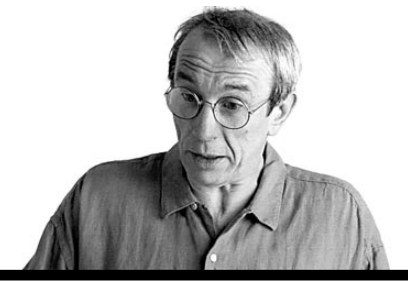
Quand j'entends que *La fin du monde* n'avait pas de contenu, je hurle. Le contenu n'est pas seulement le commentaire éclairé

de l'actualité. La création, l'invention, le talent c'est aussi du contenu, et un contenu d'autant plus précieux qu'il est rare. Pour trouver un équivalent à Bruno Blanchet il faut chercher du côté des collages surréalistes d'un Max Ernst (*La Femme 100 têtes*), du côté de Robert Desnos (*Une fourmi de 18 mètres/avec un chapeau sur la tête*), du côté de Benchley (*Comment devenir fou*). Non, on n'est pas dans l'actualité. On est ailleurs.

Le truc de *La fin du monde* c'est pas qu'elle était à sept heures. C'est qu'elle était ailleurs. Mais en réalité y'en avait pas de truc. Y'en a jamais. Y'a du talent et du travail ou y'en a pas. La meilleure émission de télé au Québec avait fait son nid sur le réseau le plus cheapo et le plus nul de notre télé, ça veut dire fuck le contenant, fuck l'argent, ça veut dire qu'avec du talent et du travail tout est possible.

À part ça ce n'est pas tout à fait vrai que *La fin du monde est à sept heures* est finie. Elle se prolonge (en esprit du moins) à la radio, jusqu'au 16 juin, à l'émission *Macadam tribus* où sévit Philippe Laguë, un autre génial débile de la même race que Blanchet (ils ont d'ailleurs déjà été copains), je vous recommande en particulier les fausses annonces de bière de Laguë, « celle qui se boit ». Voilà. Et ne me demandez pas si c'est de l'information, de l'humour, ou du boudin, je sais pas.

CRIER AU LOUP POUR RIEN — Jean Leloup qui s'appelle en réalité je ne sais plus trop comment, Jean Lachance ou Jean Longchamp, enfin pas un nom d'animal ni rien (même pas Lelièvre) — je le signale parce



Pierre
FOGLIA

Les fans ne sont pas contents. Ils accusent la direction générale de Radio-Canada de censure. Radio-Canada confirme à moitié : c'est vrai, certaines scènes de *Herbert au pays de Kunderwald*, c'est le nom de la chose, étaient trop violentes et trop osées pour être diffusées dans le cadre des *Beaux Dimanches*. Qui des corrections ont été demandées à l'auteur.

Les fans de Leloup sont montés aux barricades, et le site Internet qui lui est consacré fait circuler une pétition contre la censure.

Si vous me permettez une statistique personnelle sur la censure : dans nos contrées, la moitié des cas de censure visent des articles, des films, des pièces de théâtre, des expositions, des installations qui sont complètement nulles avant que d'être sulfureuses. L'un n'empêchant pas l'autre. Ce que je dis, c'est que la moitié des oeuvres censurées dans nos contrées dérangeant d'abord par leur nullité. La force de l'adoration mutuelle étant ce qu'elle est dans le milieu des artistes, on trouve très peu de gens capables de dire à un créateur (surtout si c'est le plus « in » de tous) : « Ton truc vaut pas d'la merde, mon vieux. » Pour son ego il est recommandé de lui dire : « Ton propos est un peu trop audacieux pour le téléspectateur moyen. »

Une vie consacrée à des crimes de toutes sortes

La crédibilité du délateur dans l'affaire Biochem Pharma minée en cour

CHRISTIANE DESJARDINS

L'une des rares fois où Réal Bastien a eu un vrai job, c'est-à-dire en dehors du monde du crime, il s'est procuré une voiture volée pour aller au boulot. « Avec air climatisé », a-t-il précisé, hier.

La vie de Réal Bastien, devenu délateur dans l'affaire des attentats contre Biochem Pharma, est une suite ininterrompue de crimes de toutes sortes, incluant le meurtre d'un homme de Saint-Lin. C'est ce que M^e Gary Martin, l'un des deux avocats de la défense, s'est employé à démontrer en contre-interrogatoire, hier, dans le but de miner la crédibilité de ce témoin-clé. Rappelons qu'il s'agit du procès de Steven Tresh et Carole Perron, un jeune couple accusé d'avoir tenté de manipuler frauduleusement la valeur boursière de Biochem Pharma, par le biais d'attentats à la bombe.

Bastien, qui a posé certaines bombes, a plaidé coupable et écopé huit ans de pénitencier au printemps 1999. Il a également écopé huit ans, à purger concurremment, pour le meurtre de Saint-Lin. Dans les faits, il est déjà libre, n'ayant purgé que huit mois, soit le douzième de sa peine.

« On le sait, c'est ridicule. On ne

commencera pas à parler de ça », s'est interposé le procureur de la Couronne, Jacques Dagenais.

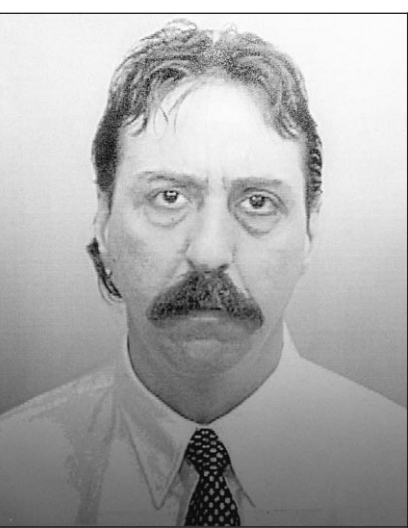
Bastien, 38 ans, a commencé sa carrière criminelle en 1976. Il a beaucoup volé dans des voitures de touristes, et s'est même emparé d'un camion de plombier plein d'outils, qu'il a revendu tel quel à un autre plombier rencontré dans une brasserie. Pour 200 \$.

Par la suite, il commettra de nombreux vols de banque, d'innombrables introductions par effraction dans des commerces, entreprises et maisons privées, entre 50 et 60 vols d'auto... pour ne citer que ces crimes.

Meurtre de Saint-Lin

M^e Martin a beaucoup insisté sur le meurtre de Saint-Lin. Bastien et deux complices avaient décidé de voler le garagiste Maurice Ouellet qui, selon leurs informations, gardait de la drogue ou de l'argent, à son domicile de Saint-Lin. Vers 22 heures, le 10 août 1998, Bastien a défoncé la porte de la résidence de Ouellet d'un coup de pied, et est entré, suivi de ses complices, Éric Perreault et Henri Bélanger.

Pendant que Bastien luttait avec Ouellet qui tentait de s'interposer, Perreault et Bélanger attachaient sa femme. La fillette du couple, âgée



PHOTOTHÈQUE La Presse

Réal Bastien

de seulement trois ans, est alors sortie de la chambre, et Bastien lui a ordonné de retourner se coucher, qu'elle faisait seulement un cauchemar.

Bastien maîtrise finalement Ouellet, et un complice lui attache les mains dans le dos. C'est en voulant le frapper avec son revolver que le coup est parti accidentellement, a raconté Bastien, hier.

Les trois voleurs ont alors quitté les lieux sans demander leur reste. Bastien a brûlé la camionnette vo-

lée qui avait servi à se rendre à Saint-Lin, ainsi que les vêtements qu'il portait ce soir-là. Il a toutefois conservé sa cagoule. Un complice s'est chargé d'enterrer le 12 à canon scié qui avait servi à tuer Ouellet. Le lendemain, Bastien est allé voler une autre camionnette, dans le stationnement de Place Versailles, où sont situés les bureaux des crimes majeurs de la police de la CUM.

Un jour, il s'est rendu en Beauce avec des complices pour voler les propriétaires d'une érablière. Le coup a échoué. « Je n'ai pas voulu le faire parce que Perreault voulait tuer les deux personnes qui étaient là. Il ne voulait pas de témoin. »

« Je ne suis pas un violent... »

Malgré sa feuille de route, Bastien affirme qu'il n'est pas un homme violent. « Saint-Lin, c'était un accident », dit-il.

Il a admis hier qu'il avait consommé beaucoup de drogue et d'alcool depuis 1978 : entre sept et dix grammes de cocaïne par jour (d'une valeur de 700 à 1000 \$), ainsi qu'une vingtaine de bières.

« Vous étiez toujours gelé, pas fiable. Même votre frère, solide dans le milieu, ne voulait pas travailler avec vous », a dit M^e Martin.

L'avocat n'a pratiquement pas questionné Bastien sur les incidents de Biochem Pharma. Il lui a seulement parlé des bombes.

Les bombes que Bastien dit avoir installées à Laval étaient réglées pour exploser à minuit. Tout de suite après, il est allé en placer une autre à Montréal qui était réglée pour exploser une minute après la mise à feu. Bastien n'avait pas de montre, il n'en porte jamais, ce qui a fait sourciller M^e Martin. « Comment peut-on installer une bombe sans montre ? », a demandé l'avocat.

« C'est pas moi qui ait fait les bombes. J'ai installé la bombe, j'ai pesé sur le pitoon, et ça a commencé le décompte. » Bastien a dit que c'était Tresh qui avait réglé les bombes.

Dans son contrat de délation, Bastien n'a pas obtenu l'immunité qu'il demandait, mais, parmi les conditions, on remarque une somme de 140 \$ par mois qui lui a été allouée durant le temps qu'il était incarcéré, une somme de 400 \$ par semaine pendant 102 semaines après sa sortie de prison, ainsi qu'une somme de 2000 \$ pour effacer ses tatouages.

Bastien dit vivre maintenant presque en reclus. « Je vois pas grand'monde, chu pas mal isolé. »

Les États-Unis louangent le Canada pour ses efforts antiterroristes

ANDRÉ NOËL

Le Canada entre dans les bonnes grâces du département d'État américain, qui a publié son rapport annuel sur le terrorisme international hier, mais d'autres pays n'ont décidément pas la cote, dont Cuba évidemment, et la Grèce étonnamment.

Même si les corps de police canadiens, le Service canadien de renseignements de sécurité et le ministère de l'Immigration n'ont pas brillé par leur vigilance dans l'affaire d'Ahmed Ressaam, le Canada est louangé pour sa bonne collaboration.

« Le Canada a une vieille relation de coopération avec les États-Unis dans la lutte antiterroriste, affirme le rapport. Les deux pays se rencontrent régulièrement pour trouver des façons d'améliorer cette coopération et d'assurer une meilleure sécurité aux frontières. »

En revanche, la Grèce se voit dénoncée, même s'il s'agit d'un allié des États-Unis et membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). « La Grèce est l'un des maillons les plus faibles dans les efforts de l'Europe contre le ter-

rorisme », accuse le rapport, qui dénombre 20 attentats anti-américains l'an dernier. Le gouvernement grec ne prend pas d'initiative pour y mettre fin, ajoute le département d'État.

La secrétaire d'État Madeleine Albright ne tarit pas d'éloges pour la Turquie, vieil ennemi de la Grèce. L'emprisonnement l'an dernier en Turquie du chef séparatiste kurde Abdullah Ocalan a été une « victoire majeure dans le combat contre le terrorisme », a déclaré M^{me} Albright, hier.

La liste des pays accusés par Washington de soutenir ouvertement le terrorisme ou de pratiquer le terrorisme d'État comprend toujours, depuis 1993, Cuba, l'Irak, l'Iran, la Libye, la Corée du Nord, le Soudan et la Syrie. Mais les preuves ne sont pas toujours convaincantes.

Cuba a continué d'offrir le refuge à plusieurs terroristes et fugitifs américains, indique le rapport. La Havane maintient aussi des liens avec des supporteurs du terrorisme et des rebelles latino-américains... À la fin de 1999, Cuba a été l'hôte d'une série de rencontres entre le gouvernement colombien et des leaders de l'Armée de libération nationale de Colombie. »

Le rapport se félicite du fait que certains pays figurant dans la « liste des sept » aient « spectaculairement réduit leur aide au terro-

risme ces dernières années ». La Corée du Nord, qui a engagé des discussions avec Washington après des années de rupture totale et qui réclame d'être retirée de la liste, « a été informée de ce qu'elle doit faire » pour y parvenir.

L'Iran dénoncé

En revanche, l'Iran, malgré les signes d'ouverture politique en cours, est qualifié « d'État le plus actif dans le soutien au terrorisme », en raison notamment de son appui aux groupes hostiles au processus de paix israélo-arabe.

Le Pakistan, où le pouvoir civil a été renversé par un coup d'État militaire l'an dernier, est accusé d'avoir envoyé des « signaux contradictoires » dans ce domaine et de tolérer la présence de groupes terroristes actifs dans la lutte contre l'Inde pour le contrôle du Cachemire. Mais les bonnes relations avec Islamabad empêchent sûrement les auteurs du rapport de placer ce pays dans la liste des pays maudits.

Les États-Unis ont par ailleurs ajouté trois organisations — deux nord-irlandaises et une d'Ouzbékistan — à leur liste de 48 groupes accusés d'activités terroristes. Le rapport s'inquiète de la volonté de certains chefs terroristes, comme Oussama Ben Laden, de se doter d'armes de destruction massive, comme la bombe atomique.

Le «Sublim de Dim» **Bas voile brillant et diaphane**

Importé de France, c'est le bas fin du soir et des occasions spéciales avec sa superbe texture irisée qui illumine la jambe. Nylon et lycra 15 deniers. Noir, pivoine, gazelle, bois, naturel, amiral. P.m.g.tg.

5.99
Rég. 7.75*

la maison
simons

QUEBEC PLACE STE-FOLY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUEBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHEBBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIVE

Éducation

Des milliers d'enfants échappent au système scolaire au Québec

MARC THIBODEAU

Même si la Loi sur l'instruction publique prévoit la fréquentation obligatoire de l'école jusqu'à 16 ans, des milliers d'enfants québécois qui n'ont pas atteint ce seuil échappent au système scolaire sans être importunés outre mesure.

« Il y a comme un vide », a déclaré hier Marie Mercier, porte-parole du ministère de l'Éducation.

Une récente étude du ministère portant sur le décrochage scolaire indique que 4,3 % des enfants âgés en 1998 de 15 ans — ce qui représente quelque 4000 personnes — ne fréquentaient pas l'école même s'ils n'avaient pas obtenu leur diplôme d'études secondaires.

Le gouvernement se dit incapable actuellement de préciser le sort de ces jeunes, même si la loi précise clairement que « tout enfant qui est résidant du Québec doit fréquenter une école... jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans... »

Robert Maheu, directeur des statistiques et des études quantitatives au ministère, note qu'une partie des enfants « manquants » sont scolarisés à domicile. Bien qu'il ne dispose que de données parcellaires pour la province, M. Maheu estime, en se basant sur une étude de Statistique Canada, qu'entre 0,5 % et 1,5 % des enfants se trouvent dans cette situation, ce qui ne permet d'expliquer le sort que d'une fraction de l'ensemble des 4000 enfants.

Une autre partie des enfants manquants pourrait en fait n'être que le reflet de l'imprécision des chiffres utilisés par le ministère, qui tire ses données démographiques du recensement canadien. « L'erreur peut être de près d'un pour cent », note M. Maheu.

La balance, juge-t-il, est formée de « décrocheurs » qui abandonnent purement et simplement les salles de classe.

Selon Mme Mercier, les commissions scolaires se chargent normalement de vérifier ce qui est advenu d'un enfant qui, après avoir été inscrit chez eux, tire sa révérence de l'école. Une telle absence n'entraîne pas nécessairement de suivi lorsqu'elle survient entre deux années scolaires puisqu'elle

peut alors être interprété comme un déménagement.

Le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron, se dit convaincu que les enfants qui font faux bond à l'école sont signalés aux centres jeunesse du Québec si le suivi auprès des parents ne porte pas fruit. « C'est loin d'être évident, vu les problèmes que l'on connaît dans notre société, qu'ils ont le temps de répondre à tous ces signalements », dit-il.

En général, les centres jeunesse n'interviennent que dans les cas où l'abandon s'accompagne d'autres difficultés, par exemple familiales, qui placent l'enfant en situation de danger, note le porte-parole de leur association, André Payette. À titre indicatif, seul 80 des 15 000 enfants pris en charge par les centres en 1996 l'avaient été pour cause d'abandon scolaire, dit-il.

Bref, nombre d'enfants qui devraient normalement être assis sur les bancs d'école sont, en bout de ligne, laissés pour compte, convient Mme Mercier. « Si un enfant de 15 ans décide qu'il ne veut pas aller à l'école et que les parents ne font rien, qu'est-ce qu'on peut faire ? On ne peut pas le forcer. Il n'y a pas de police de l'école », dit-elle.

Cartier



Montre Baiguinoire®
Or gris 18 carats.

Authorized Cartier Agency



CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

3198 Cartier inc.

2884275

Pourquoi attendre ? Offrez-vous le traitement prioritaire des bagages partout dans le monde.



Les voyageurs d'affaires internationaux méritent d'être traités comme des stars. Et les stars n'attendent pas après leurs valises. Voilà pourquoi, partout dans le monde, les voyageurs Star Alliance™ Gold retrouvent toujours leurs bagages parmi les premiers sur les carrousels. Pour devenir un membre Star Alliance Gold, visitez-nous à www.staralliance.com. C'est bon d'être une star.

Mexicana se joindra au réseau le 1^{er} juillet 2000.



STAR ALLIANCE
Le monde a son réseau aérien.

Un premier service de garde à 5 \$ sur appel et à temps partiel à Longueuil

MARTHA GAGNON

Hilada Viveiros, mère de trois enfants, était ravie hier d'assister à l'inauguration du nouveau service de garde à 5 \$ sur appel et à temps partiel offert aux parents de Longueuil.

C'est le premier service du genre à être intégré dans le réseau québécois subventionné du ministère de la Famille et de l'Enfance. Les parents pourront profiter de place à 5 \$ sans avoir l'obligation d'inscrire leurs enfants durant toute la semaine.

« C'est merveilleux ! dit Mme Viveiros. Qu'ils travaillent sur des horaires irréguliers ou qu'ils aient besoin de répit, les parents bénéficieront d'un service mieux adapté à leurs besoins. Sans que cela ne crève le budget. » Elle compte y inscrire ses enfants deux à trois jours par semaine afin de pouvoir sortir de la maison et faire du bénévolat. « C'est stimulant pour les enfants autant que pour moi. »

Ce service de garde est un « exemple à suivre et un modèle à développer dans le réseau des centres de la petite enfance », affirme Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin et marraine d'honneur, qui a fortement soutenu le projet. « En plus d'être innovateur, c'est viable. Il faut diversifier les services pour mieux répondre aux besoins des familles », ajoute-t-elle.

Intégré au Centre de la petite enfance Pierrot-la-Lune, de Longueuil, le service de garde qui porte le nom de Coeur Soleil, offrira 51 places. Les inscriptions auront lieu à la mi-juin. Pierrot-la-Lune est le premier centre au Québec à obtenir un permis du ministère pour offrir un service à temps partiel et sur appel. Dans ce dernier cas, les parents pourront réserver une place en téléphonant 24 heures à l'avance. On espère aussi garder quelques places disponibles pour des urgences.

De plus, les bénéficiaires de l'aide sociale auront droit à deux jours de garde par semaine sans frais. Tous les parents désireux de profiter du service doivent toutefois s'inscrire et remplir les divers formulaires.

Service sur mesure

Avant d'être accepté dans le réseau, Coeur Soleil a dû faire ses preuves. De 1997 à 99, la corporation sans but lucratif, gérée par les parents, a fait la démonstration qu'elle répondait à un besoin du milieu en rejoignant 175 familles qui ont utilisé ses services de garde. Son intégration au centre de la petite enfance assure sa continuité et sa permanence.

Le projet a vu le jour grâce au soutien du milieu communautaire et particulièrement de l'organisme 1-2-3 Go Longueuil-Ouest qui aide les parents et favorise le développement des tout-petits. « Coeur Soleil offre un service sur mesure. C'est la réalisation du rêve des parents du milieu », affirme Louise Julien, présidente du comité opérationnel et directrice du Centre local d'emploi de Longueuil-Ouest. Dans le secteur desservi, 38 % des familles sans emploi sont monoparentales.

En raison de l'isolement et du manque de ressources, plusieurs enfants ont des retards dans leur développement social et cognitif. En plus d'offrir des services de garde, Coeur Soleil jouera un rôle de prévention auprès des parents et des enfants.

Parmi les partenaires qui ont soutenu le projet, il y a Centraide du Grand Montréal, le Secrétariat au développement des régions de la Montérégie et la Ville de Longueuil. Le ministère de la Famille et de l'Enfance a accordé une subvention de près de 150 000 \$, en plus du budget de fonctionnement. Des rénovations sont actuellement en cours au centre Pierrot-la-Lune pour satisfaire aux exigences de la nouvelle clientèle.

2884931

Éducation

41,9% des allophones vont à un cégep anglais

Des militants péquistes proposent que l'on étende l'obligation de fréquenter l'école française au collégial

NORMAN DELISLE
PC, QUÉBEC

Rendus au niveau collégial, où ils ont le libre choix, plus de 40 % des jeunes Québécois issus de l'immigration choisissent un cégep anglais plutôt que de poursuivre leurs études en français.

Selon les dernières données disponibles au ministère de l'Éducation, soit celles de 1998, 41,9 % des étudiants allophones, que la loi 101 forçait à fréquenter l'école française au niveau primaire et secondaire, ont choisi de poursuivre leurs études à un cégep anglais

lorsqu'ils ont atteint le niveau collégial.

C'est pourquoi le congrès national du Parti québécois sera saisi en fin de semaine prochaine de plusieurs résolutions demandant que l'obligation pour les immigrants de fréquenter les écoles françaises soit étendue au niveau collégial.

Le nombre de transferts linguistiques en faveur du français s'est amélioré au cours des ans lorsqu'on considère le groupe des jeunes allophones arrivant au cégep. Dans les années 1980, la plupart des jeunes allophones qui arrivaient au collégial avaient fait leur cours secondaire en anglais, car ils bénéficiaient du libre choix de la langue d'enseignement obtenu avant l'adoption des lois 22 et 101.

Pour les « enfants de la loi 101 », c'est-à-dire ceux ayant été forcés de

fréquenter l'école française au primaire et au secondaire, il y en a plus que 40 % qui transfèrent à l'anglais au niveau collégial.

Pour les militants du Parti québécois de Montréal-Centre, il est donc important que les dispositions de la Charte de la langue française sur le choix de la langue d'enseignement s'appliquent non seulement aux jeunes des niveaux primaire et secondaire, mais aussi à ceux du collégial.

En effet, presque un allophone sur deux qui est sur le marché du travail possède au moins un diplôme collégial. Il faut donc « veiller à ce que l'enseignement du français soit protégé et élargi au-delà du secondaire, pour faire en sorte que tout Québécois puisse bénéficier d'une éducation soutenue et avancée, dans la langue officielle

du Québec », plaide la résolution des militants péquistes de Montréal-Centre.

Une autre résolution provenant des péquistes de l'Ouest de Montréal (appelée région Ville-Marie) propose également d'aller dans le même sens et de franciser le secteur collégial.

Cette proposition d'élargir l'obligation de fréquenter l'école française au secteur collégial a suscité jusqu'à maintenant deux réactions de la part des membres du gouvernement.

La ministre responsable du dossier linguistique, Louise Beaudoin, a rappelé que ce débat devra être fait entre autres lors des états généraux sur la langue, prévus pour l'automne prochain.

« Il est bien évident que tout cela va se discuter lors des états gé-

néraux. C'est pour cela qu'on fait des états généraux », a dit la ministre Beaudoin, à la mi-mars, en rendant publique une étude d'un comité ministériel qui établissait que la situation de la langue française demeure fragile au Québec, près d'un quart de siècle après l'adoption de la loi 101.

Pour sa part, le ministre de l'Immigration Robert Perreault est plus précis. En annonçant une réforme des services d'intégration et de francisation des immigrants, le 2 novembre dernier, M. Perreault avait dit qu'élargir l'obligation de fréquenter l'école française au niveau collégial impliquait des modifications législatives.

« Je ne pense pas que le gouvernement ait sur sa table ce type de mandat », avait conclu le ministre Perreault.

Les écoles pourront comparer leur performance

Les données du MEQ permettront aux parents d'apprécier les écoles que doivent fréquenter leurs enfants

MARC THIBODEAU

Dans le but notamment de permettre aux écoles de prendre la pleine mesure du chemin qu'il leur reste à parcourir pour assurer la réussite de l'ensemble de leurs élèves, le ministère de l'Éducation vient de développer des indicateurs qui leur permettront de se comparer à des établissements similaires, a appris *La Presse*.

Les parents des enfants d'âge scolaire de la province devraient du coup disposer, pour la première fois, de données leur permettant d'apprécier avec une relative précision la performance de l'établissement auquel ils les destinent.

Robert Maheu, directeur du département des statistiques et des études quantitatives au ministère, a indiqué hier que les écoles secondaires sauront, en plus du taux de diplomation de leurs élèves après cinq, six ou sept ans d'études, quels sont les taux correspondants pour des écoles où le profil socio-

économique des enfants est similaire.

« Une école qui voit que le taux de diplomation obtenu est inférieur au taux comparatif devra s'interroger sur ses façons de faire. On n'étiquette pas les écoles, on leur donne simplement une idée plus juste de leur situation pour leur permettre d'agir », note M. Maheu. D'autres indicateurs permettront d'apprécier, pour chaque établissement, l'importance du redoublement et du décrochage.

Alain Leclerc, porte-parole du ministre de l'Éducation, François Legault, a précisé hier que l'objectif du gouvernement n'est pas de produire un « palma-

ris des écoles », mais de faciliter l'élaboration

Le but du gouvernement n'est pas de produire un « palmarès des écoles », mais de faciliter l'élaboration des plans de réussite pour l'ensemble des élèves.

par leurs administrateurs des plans de réussite prévus à l'issue du Sommet sur le Québec et la jeunesse. « Si une école voit qu'un établissement comparable a un taux de diplomation beaucoup plus important, on va pouvoir étudier ce qui s'y fait et s'en inspirer pour améliorer ses résultats. L'objectif pour tout le monde, c'est de qualifier 100 % des élèves », note M. Leclerc, qui ne craint pas de voir les parents faire une mauvaise utilisation de ces indicateurs.

La France produit depuis plusieurs années des indicateurs comparatifs en dévoilant les

taux de réussite au baccalauréat et les taux attendus par lycée. Cette pratique, rappelait récemment le magazine *Le Point*, a souvent été critiquée parce qu'elle inciterait les parents à se précipiter vers les établissements prestigieux.

Le magazine, qui publie les indicateurs, juge que cet argument n'est guère crédible, notamment parce qu'en l'absence d'informations « chiffrées et sérieuses », les réputation se forment quand même, à partir de simples rumeurs.

Pour le moment, le ministère québécois a l'intention de diffuser ses nouveaux indicateurs essentiellement dans les écoles et les commissions scolaires plutôt qu'au public en général. Ils seront cependant accessibles facilement, convient M. Leclerc.

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) ne s'inquiète pas de la production d'indicateurs comparatifs. « Ce sont

des outils nécessaires pour permettre la réalisation des plans de réussite », dit son président, André Caron.

« Quelques parents » s'en servent sans doute pour choisir une école plutôt qu'une autre, mais le phénomène devrait demeurer limité, croit M. Caron, qui entend s'assurer de la qualité et de la pertinence des critères utilisés pour identifier quelles écoles sont comparables.

Le président de la Fédération québécoise des directeurs d'établissement d'enseignement, Robert Morin, est aussi d'avis que les indicateurs du ministère seront précieux pour les écoles. « Il ne faut pas voir ça comme une menace », dit-il.

Finalement, la Centrale de l'enseignement du Québec a indiqué hier qu'elle préférerait attendre de connaître l'ensemble des indicateurs qui seront mis de l'avant de commenter le dossier.

Île de Montréal

Nouveau ralentissement de service à la STCUM

HUGO DUMAS

Des milliers d'usagers du transport en commun de l'île de Montréal ont dû attendre leurs autobus pendant de longues minutes aux heures de pointe hier, et ils devront encore patienter aujourd'hui, car la STCUM prévoit un autre ralentissement de service en raison des moyens de pression exercés par ses employés d'entretien.

Inquiet de ces accrocs aux services aux citoyens, le Conseil des services essentiels a annoncé hier soir qu'il avait nommé un enquêteur, Gilles Lavoie, pour vérifier si les deux parties appliquent les ordonnances qu'il a rendues en février.

Environ 150 autobus n'ont pas roulé hier matin ou ont accusé de sérieux retards sur

l'exécution de leurs trajets, indique la STCUM. Ces véhicules présentent des bris mécaniques divers et n'ont pas été inspectés. « C'est relié aux moyens de pression effectués par les employés d'entretien », dit la porte-parole de la STCUM, Odile Paradis. Normalement, 1350 véhicules sillonnent les rues de l'île, en heure de pointe matinale, pour transporter tous les usagers. Le métro n'a pas été affecté par le ralentissement.

Les retards ont surtout été observés dans le sud-ouest de l'île et au centre-ville. « Mais nous avons reçu des plaintes d'un peu partout sur le territoire », explique Mme Paradis. Le retard dans l'inspection des autobus ne sera pas rattrapé aujourd'hui, donc il manquera encore des véhicules sur la route.

Aucun mot d'ordre n'a été donné aux em-

ployés afin qu'ils exercent des moyens de pression, soutient Réjean Desgroseillers, agent syndical pour les employés d'entretien. « La STCUM a arrêté de payer du temps supplémentaire pour maintenir tous les autobus sur la route. De plus, les salariés absents ne sont pas remplacés, dit M. Desgroseillers. Personne n'a été gardé en temps supplémentaire pour faire les travaux sur les autobus. »

Faux, réplique la STCUM. « On a fait un blitz de réparations en février-mars et on se retrouve maintenant dans une situation pire qu'avant. Avant le blitz, il y avait pour 4000 heures de travail à faire sur les autobus. Après, il y en avait pour 4600 heures. Le tempo est plus lent », soutient Mme Paradis.

La STCUM dit avoir constaté des actes de

vandalisme sur ses véhicules, comme des pneus crevés, des serrures bloquées, des fils coupés, des autocollants appliqués, etc. « Parce qu'ils ont violé le Code du travail, une cinquantaine de plaintes pénales vont être envoyées aujourd'hui au syndicat et aux employés qui ont incité ou participé aux moyens de pression. Ils risquent des amendes entre 100 \$ et 500 \$ », dit Mme Paradis.

Avec ses avocats, la STCUM prépare également une requête pour outrage au tribunal, estimant que ses employés ont violé une ordonnance du Conseil des services essentiels.

Les négociations entre le syndicat des employés d'entretien et la STCUM ont été rompues le 14 avril, après plusieurs rencontres de négociations infructueuses. Le syndicat des employés d'entretien est le seul groupe qui n'a pas encore conclu d'entente.

Montréal inaugure son « manège à méninges »

Le centre des sciences iSci s'attend à accueillir 750 000 visiteurs cette année

ALEXANDRE SIROIS

Projeté depuis une vingtaine d'années, l'établissement d'un centre des sciences à Montréal est aujourd'hui chose faite.

Le complexe interactif de sciences et de divertissements montréalais, baptisé iSci (pour Interactivité et SCience), a été inauguré hier par 200 dignitaires et 300 jeunes du primaire et du secondaire.

La Société du Vieux-Port, qui gère l'établissement réalisé au coût de 49 millions, en a profité pour annoncer qu'il s'autofinancera dès cette année, prévoyant accueillir 750 000 visiteurs au cours des huit prochains mois. Situé sur le quai King-Edward, dans le Vieux-Port de Montréal, iSci ouvrira officiellement ses portes samedi prochain.

L'avènement du nouveau complexe a été célébré en grande pompe. Le premier ministre Jean Chrétien, les ministres fédéraux Lucienne Robillard, Alfonso Gagliano et Martin Cauchon, ainsi que le maire de Montréal Pierre Bourque et le PDG d'Hydro-Québec André Caillé, entre autres, ont procédé à l'inauguration de l'établissement.

« On a réussi à lier ensemble la nouvelle vie, la nouvelle technologie, et à faire de cet endroit une espèce de musée vivant où les jeunes viendront et s'intéresseront à la science, ce qui est très important, parce que, dans l'économie de demain, il va falloir que nos gens soient très bien préparés », a déclaré M. Chrétien, dont le gouvernement a investi 29 millions dans le projet, le reste de la facture étant réglée par le secteur privé.

« Ça fait partie de ce qu'on fait à travers le pays : nous nous assurons que la science se rapproche des gens et que les Canadiens soient prêts à faire face à la nouvelle économie », a-t-il ajouté, indiquant à titre d'exemple que « le Canada est le pays le plus branché au monde (sur Internet) ».



Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, s'est prêté à un test de résistance à l'occasion de l'ouverture du complexe interactif de sciences et de divertissements iSci, dans le Vieux-Port de Montréal, hier.

Pour le premier ministre, le complexe iSci est un outil de plus visant à permettre au Vieux-Port de Montréal de devenir « l'une des plus belles choses qu'on pourra visiter chez nous », le but avoué étant d'en faire une destination touristique quatre saisons. Ottawa, au cours des 20 dernières années, a injecté environ 200 millions dans les diverses installations du Vieux-Port.

Un délai bénéfique

« C'est aujourd'hui notre victoire pour l'éducation, pour la jeunesse du Québec, de Montréal et du Canada, de doter Montréal d'un immense centre des sciences », a renchéri le maire de Montréal. Ancien

responsable des sciences pour la Ville, M. Bourque a expliqué qu'il « travaillait » depuis 20 ans pour l'ouverture d'un tel complexe dans la métropole.

Ceci dit, le maire Bourque a néanmoins estimé que ce long délai, avant l'ouverture de l'établissement, a été bénéfique. « L'économie de Montréal a changé beaucoup depuis 20 ans, a dit M. Bourque. Avoir fait un musée traditionnel avec des collections traditionnelles, ça aurait été démodé. Tous ces centres des sciences, en Amérique du Nord, construits dans les années 75 et 80, nécessitent souvent, aujourd'hui, des investissements majeurs. » Le maire de Montréal a par ailleurs indiqué

qu'une délégation de Shanghai avait déjà sollicité l'aide de Montréal pour construire un centre des sciences en Chine.

Il a ensuite laissé entendre qu'il réclamerait bientôt de l'aide pour améliorer le service de transport dans le Vieux-Montréal. « On va faire une autre demande pour améliorer le transport en commun jusqu'ici (au Vieux-Port) parce que c'est rendu l'endroit le plus visité au Québec et au Canada, je pense, après Niagara Falls, et il ne faut pas qu'on perde nos touristes. »

Une visite de 27 heures !

La directrice d'iSci, Claude Benoit, a soutenu que le complexe,

qualifié de « manège à méninges » par ses créateurs, s'adresse à toute la famille. « Quand on apprend quelque chose de nouveau, on a toujours 12 ans. On pense que les adultes ont des choses à apprendre, ont encore beaucoup de maîtrise des sciences et des technologies à acquérir aujourd'hui », a dit Mme Benoit.

« Il y a beaucoup de changements technologiques, beaucoup de questions importantes qui sont débattues, et on a des activités proposées pour tous les niveaux d'âge et tous les niveaux d'intérêt, a-t-elle poursuivi. On a, par exemple, un espace où il y a des débats sur les impacts des sciences et technologies, sur les défis et les enjeux du futur. Il y a là du matériel pour faire réfléchir les parents et répondre aux questions des enfants. »

Le complexe iSci comprend trois salles d'exposition : le Labo Vie, où l'on traite de médecine, d'habitat et d'alimentation ; le Studio Information, consacré notamment aux télécommunications et à l'informatique ; et l'Usine Matière, consacrée aux nouveaux matériaux. Le cinéma Imax du Vieux-Port a été intégré au complexe, auquel on a ajouté un cinéma interactif, Immersion, qui permet à 100 spectateurs de contrôler le déroulement de l'aventure à laquelle ils assistent.

Mme Benoit a estimé que les visiteurs qui veulent faire le tour complet d'iSci en auront pour plus de 24 heures ! « Je dirais que c'est un centre où le plaisir croît avec l'usage. Il faut revenir souvent. Il y a 27 heures d'activités à faire en famille », a déclaré la directrice du complexe, précisant que l'exposition se renouvellerait constamment. « On a développé toute une structure d'exposition qui est changeable, métamorphosable, et qu'on investit en changeant les activités qu'il y a dans les ordinateurs, les jeux sur les tables. Donc, on ne déduit pas toute une exposition au bout d'un an. »

EN BREF

Gaudette accusé

■ Robert Gaudette, 41 ans, a comparu hier au palais de justice de Montréal pour répondre du meurtre non prémédité de sa



Robert Gaudette

femme, Cindy Bouchard, survenu à Anjou le 27 avril. Il reviendra devant le tribunal le 15 mai pour connaître la date de son enquête préliminaire. Selon la police, Gaudette ne l'avait prévenue qu'une dizaine d'heures après le prétendu enlèvement de sa conjointe, dont le cadavre a été retrouvé dans un conteneur à déchets.

Conducteur recherché

■ Les policiers de la CUM sont à la recherche du conducteur d'une Plymouth Reliant 1988 qui a poursuivi sa route après avoir moutellement heurté Serge Langelier, un employé de l'Institut de cardiologie de Montréal. L'accident est survenu vers minuit 25 samedi, au moment où l'homme de 41 ans venait de quitter son travail et marchait dans la rue près du 6840, boulevard Viau, à Montréal. L'automobile de couleur grise, immatriculée QBZ 346, dont le pare-brise avant droit a été fracassé sous l'impact, a été localisée samedi après-midi à Anjou. Toute personne ayant des renseignements sur l'identité du conducteur de ce véhicule peut communiquer en toute confidentialité avec les enquêteurs du SPCUM, au 280-3320 ou au 280-0143.



Robert Dutton

Rona. L'argent recueilli lors de cette campagne de souscription permettra d'aider tout particulièrement les paroisses des milieux défavorisés de la métropole.

■ Deux pionnières du mouvement féministe, Madeleine Parent et Léa Roback, ont reçu un hommage spécial, lors de la remise des prix Femmes de mérite de la Fondation du YWCA (le Y des femmes). Les lauréates de cette année sont (par catégorie) : Jeanne Maranda (Grand Prix avancement de la femme), de Medi-action; Astrid Christoffersen-Deb (jeune femme de mérite), de l'Université McGill; Aoua Bocar Ly-Tall (services publics et communautaires), du Centre d'études ethniques; Julie Payette (sciences et technologie), de l'Agence spatiale canadienne; Louise Mailhot (affaires et professions), de la Cour d'appel du Québec; Micheline Lachance (arts et culture), journaliste et auteure; Thérèse Paquet-Sévin (communications), d'Orbicom-UQAM; Marie Bernard (éducation) de l'École polytechnique; Louise Daoust (entrepreneuriat), de Lilles-Bains; Gloria Shaffer Tannenbaum (santé), de l'Université McGill; et Danièle Sauvageau (sports et mieux-être), du Service de police de la CUM.



Kathy Assayag

sur les idées novatrices d'une jeune femme, Kathy Assayag, qui vient d'être nommée directrice sépharade pour l'Appel juif unifié (appellation de la collecte de fonds annuelle de la communauté juive de Montréal). Celle-ci compte établir des liens encore plus solides entre les communautés sépharade et ashkénaze.



Mario Jean

■ L'humoriste Mario Jean est le porte-parole de la campagne de promotion et de sensibilisation menée par l'Association canadienne pour la santé mentale, à l'occasion de la Semaine nationale de la santé mentale, qui se déroule présentement. Avec le concours de l'humoriste, on veut inciter les gens à faire leur propre petit bonheur. Jeudi, un colloque portant sur l'image de santé mentale reflétée dans les médias, se tiendra à l'Université de Montréal (pavillon des sciences sociales, auditorium B-2245, à compter de 8 h 15). On y abordera la difficulté pour les intervenants en santé mentale à transmettre leurs messages aux médias, et le manque de connaissance des journalistes face aux problèmes

Têtes d'affiche

de santé mentale. Renseignements : 521-4993.

■ La fondation BBCM organise deux grandes parties le samedi et dimanche 20 et 21 mai, au Medley le premier soir (apportez votre pistolet à eau) et au Métropolis le lendemain. Coût : de 40 \$ à 60 \$. Renseignements : 800-361-4595. Tous les profits des activités de ce week-end (dont les activités dans plusieurs bars) seront remis à la Fondation BBCM qui soutient les organismes offrant de l'aide aux personnes atteintes du VIH-sida et les groupes communautaires gays et lesbiens.



Alain Tousignant

■ Lancement hier, dans le cadre des célébrations du vingtième anniversaire de l'Association québécoise des parents et amis du malade mental, d'une première campagne de souscription placée sous la co-présidence d'honneur d'Alain Tousignant (compagnie pharmaceutique Janssen-ortho), et du Dr Jocelyn Aubut (chef des services psychiatriques du CHUM). Le comédien Normand Chouinard, porte-parole de l'organisme, animait la soirée anniversaire dont la marraine d'honneur était soeur Nicole Fournier. Le député André Boulerice a procédé à cette occasion à la remise de mentions d'honneur à des bénévoles de l'association. Renseignements : 524-7131.

■ Le prix « femme de mérite » remis annuellement à une citoyenne de Saint-Laurent a été décerné cette année à Pauline Leduc, pour souligner son engagement pour la cause de la fondation CHSLD-CLSC de Saint-Laurent, dont elle est la présidente depuis six ans. Ce prix est remis à l'occasion de la Journée internationale des femmes pour reconnaître les mérites d'une Laurentienne ayant contribué aux mieux-être de sa collectivité locale.



Yvon Deschamps

■ Des milliers d'enfants fréquentant des écoles en milieu défavorisé comptent sur le Club des petits déjeuners le matin. Le public peut contribuer à cette oeuvre en achetant, au coût de trois dollars, des sacs-collations et une casquette de la souris « Petit Stuart », disponibles dans les magasins Maxi du 1^{er} au 14 mai. Yvon Deschamps est le porte-parole de cette campagne de souscription dont l'objectif est de 100 000 \$. Cet argent permettra d'offrir des petits déjeuners à plus d'écoles.

■ Exposition des réalisations des élèves en arts plastiques de 24 collèges de la province, présentée au cégep de Saint-Laurent, sous la présidence d'honneur du peintre Guido Molinari, jusqu'au 4 mai, dans le hall de l'entrée principale (625, avenue Saint-Croix, Saint-Laurent).

Adresses vos communications à : Têtes d'affiche, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC), H2Y 1K9

Île de Montréal

Le quartier Saint-Henri suffoque

La « transformation » invoquée par le maire Bourque fait des sceptiques



Isabelle Hachey

Les difficultés économiques sont évidentes. Rue Notre-Dame Ouest, les anciens commerces aux fenêtres placardées, les nombreux « snack-bar hot-dog-patates » et les magasins à un dollar en témoignent.

En fait, le maire Bourque voulait peut-être dire que Saint-Henri « se transformera », dans un avenir plus ou moins rapproché. Il mise sur la revitalisation du canal de Lachine, entreprise par le fédéral en 1997, pour revamper le quartier.

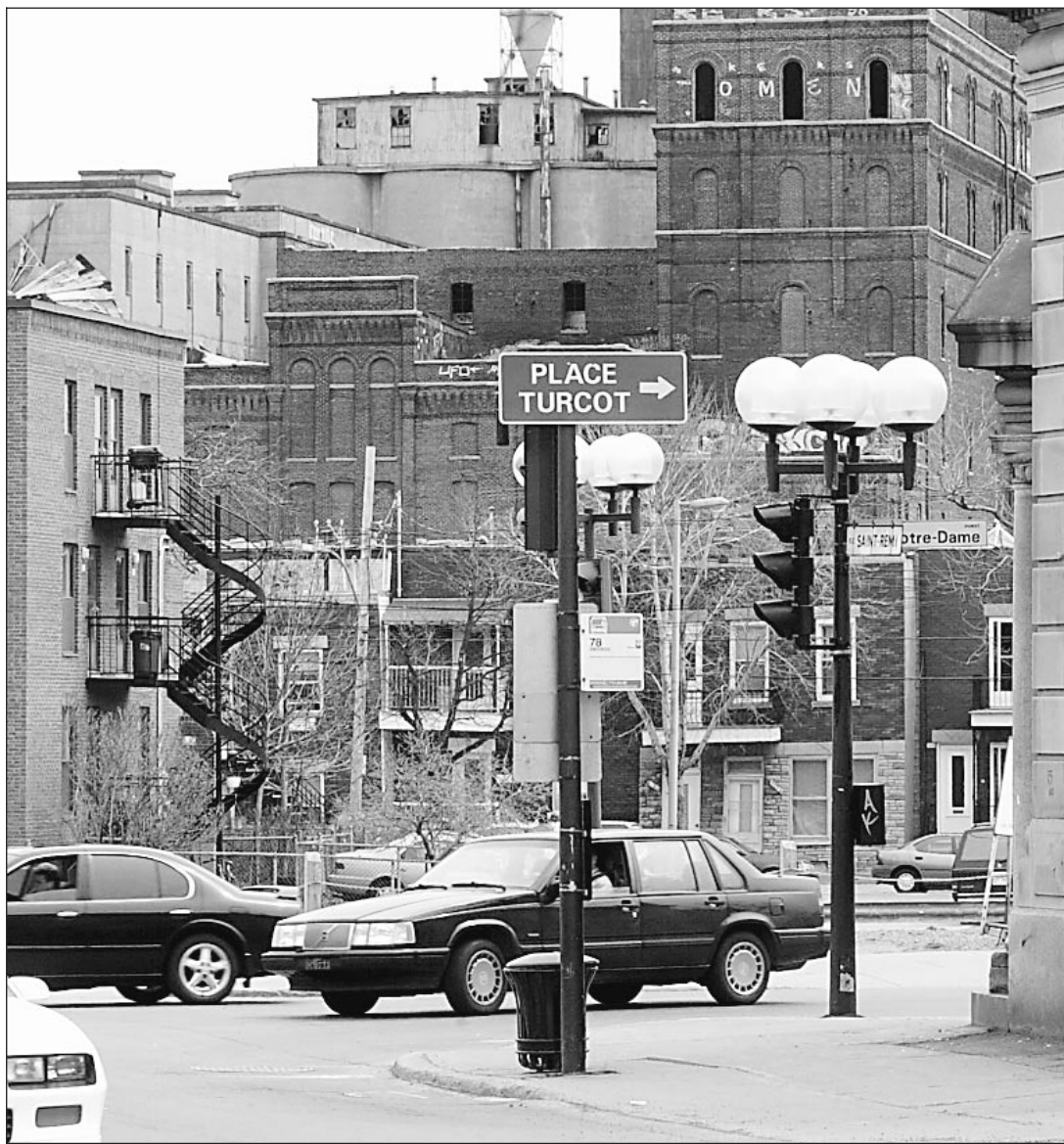
Malgré l'ampleur des travaux (80 millions en cinq ans), les organismes communautaires de Saint-Henri sont sceptiques. Ils craignent que la conversion des usines et hangars désaffectés qui bordent le canal en condos ne favorise qu'une poignée de spéculateurs et n'oblige les plus pauvres à quitter un quartier auquel ils sont attachés depuis des années.

Au lieu de créer des emplois favorisant le développement commercial ou industriel léger, la Ville procède à des « dézonages à la pièce », au fur et à mesure que des promoteurs présentent des projets au conseil, explique Luc Leblanc, de Solidarité Saint-Henri. Et si les propriétaires des luxueux condos achètent des fromages fins au marché Atwater, ils boudent la rue Notre-Dame. « Ils habitent ici, mais ne vivent pas dans le quartier », dit M. Leblanc.

Développement et hausse des loyers

Pire, le développement du canal fait craindre une pression à la hausse sur le prix des loyers du quartier. Si la tendance se maintient, on craint que les familles défavorisées soient tout simplement évincées. « Le logement pour les classes moyennes est plus difficile à trouver. Souvent, les gens déménagent à Verdun », dit Jean-Paul Thauvette, directeur général du CLSC Saint-Henri.

M. Thauvette n'est pas contre la revitalisation du canal de Lachine et l'arrivée de nouveaux résidents. « Certains veulent contrer la



PHOTOS PIERRE McCANN, La Presse

Des usines désaffectées, vestiges d'une époque plus prospère, font partie du paysage dans le quartier Saint-Henri.

spéculation. Mais d'autres estiment qu'on a intérêt à avoir une plus grande diversité sociale et économique dans le quartier, dit-il. On ne peut susciter l'entraide et la solidarité si tout le monde a des problèmes socio-économiques ! »

« L'idée n'est pas d'avoir un ghetto de pauvres, rétorque M. Leblanc. Mais si on construit un condo, le voisin ne deviendra pas automatiquement plus riche. On ne fera que créer deux classes de citoyens, comme c'est arrivé dans le quartier de la Petite-Bourgogne. »

Difficile de se loger

Il sera de plus en plus difficile de dénicher un logement dans le quartier, selon François Saillant, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), qui s'interroge lui aussi sur les intentions du maire Bourque. « La Ville a récemment retiré Saint-Henri de la liste des

quartiers où il était interdit de convertir les logements en copropriété. Il me semble que cela confirme que la ville a d'autres visées sur ce quartier-là. »

Investir dans le béton ne règlera pas les problèmes socio-économiques des quartiers défavorisés, conclut M. Leblanc. « Lutter contre la pauvreté n'est pas simple. Il faut intervenir auprès des jeunes, des familles, se préoccuper des logements, de la santé. Si la Ville veut aider les gens à se sortir d'une pauvreté endémique, elle devra s'asseoir avec les intervenants sociaux et décider d'un plan à long terme avec eux, et investir aux bons endroits. »

Pour l'instant, constate M. Leblanc, ce ne sont pas les 8000 \$ annuels que la Ville de Montréal consacre aux 18 organismes communautaires de Saint-Henri qui régleront le problème de la pauvreté une fois pour toutes.

Enclavé entre de multiples voies ferrées, à l'ombre de deux bruyantes autoroutes, Saint-Henri suffoque. Le maire de Montréal croit en la relance du vieux quartier industriel. Mais à qui profiteront vraiment les beaux projets de Pierre Bourque ?

Dimanche, le maire affirmait que Saint-Henri s'était « beaucoup transformé » pour justifier le fait que le quartier ne récoltera pas un sou des 42 millions qui seront investis au cours des quatre prochaines années dans les secteurs les plus défavorisés de la ville.

Quelques jours plus tôt, M. Bourque provoquait la colère des résidents en qualifiant la partie la plus pauvre de ce même quartier de no man's land, pour justifier l'implantation d'un centre de transbordement destiné à recevoir 300 000 tonnes de déchets par année !

Le maire se contredit

« Il y a beaucoup de contradictions dans le discours du maire », constate Marie-Josée Latour, coordonnatrice de Solidarité Saint-Henri. Une promenade dans le quartier de 14 000 habitants permet difficilement de comprendre à quoi le maire fait allusion lorsqu'il affirme que le quartier, grugé par la pauvreté depuis un demi-siècle, « s'est beaucoup transformé ».



Terrains à vendre, hangars désaffectés, commerces à l'abandon... Saint-Henri est l'un des quartiers les plus pauvres de Montréal.

Les habitants vivent toujours à la dure

ISABELLE HACHEY

« Souvent des coups de klaxons furieux animaient l'air comme si Saint-Henri eut brusquement exprimé son exaspération contre ces trains hurleurs, qui d'heure en heure, la découpent violemment en deux parties. »

C'est ainsi que Gabrielle Roy décrivait le quartier de Florentine Lacasse, dans *Bonheur d'Occasion*. Cinquante-cinq ans plus tard, les trains font toujours trembler les petites maisons du quartier. Mais ce n'est rien à côté des autoroutes Bonaventure et Ville-Marie, qui ont été construites dans les cours arrière des modestes appartements.

L'ancien « village des tanneries » a peut-être connu une époque prospère au début du siècle dernier, avec les grandes usines qui poussaient comme des champignons le long du canal Lachine. Mais les habitants de Saint-Henri ont toujours vécu à la dure. « Pour les ouvriers entassés près des usines, la qualité de l'environnement demeure un concept étranger, lisait-on dans *La Presse* au début du siècle. La fumée des gaz rejoint dans le ciel les bateaux vapeur et cheminées pour créer un nuage qui enveloppe Saint-Henri. »

Le déclin a commencé dans les années cinquante, avec le dévelop-

pement du transport routier. Le quartier ne s'en ait jamais remis. « Cela fait dix ans qu'on nous dit que Saint-Henri est appelé à se renouveler », dit Marie-Josée Latour, coordonnatrice de Solidarité Saint-Henri. Jusqu'à maintenant, la revitalisation du canal Lachine n'a eu aucun effet concret sur les habitants, dont 55,6 % vivaient sous le seuil de pauvreté en 1996, selon Statistique Canada.

Pire, le taux de chômage a augmenté entre 1991 et 1996 dans le quartier, passant de 16,5 % à 18,3 %. Par comparaison, il était en 1996 de 13,2 % dans l'île de Montréal, et de 11,8 % au Québec. Ces

chiffres proviennent du *Portrait de quartier* rédigé en septembre 1999 par le CLSC Saint-Henri.

Une étude du Comité de revitalisation de la rue Notre-Dame concluait, en 1998, que les résidents de Saint-Henri achetaient pour 77 millions de produits et services à l'extérieur du quartier. Une importante fuite de capitaux, en somme.

Malgré ce sombre bilan, pour certains habitants de Saint-Henri, très attachés à leur quartier, l'heure est à l'espoir. « Il y a quelques nouveaux commerces, deux cafés, un antiques », dit Andrée Alepins, propriétaire de Georges Alepins Montréal, une entreprise de décora-

tion établie rue Notre-Dame depuis 86 ans.

Il y a aussi les maisons bourgeoises autour du parc Georges-Étienne-Cartier, la piste cyclable et, bien sûr, le canal Lachine, où l'on projette de construire une marina. Le vieux quartier industriel pourrait connaître le même destin que le Plateau Mont-Royal, un quartier ouvrier dans les années soixante-dix, estime M^{me} Alepins. « Aujourd'hui, le Plateau est saturé, il y a très peu de maisons, de condos ou de locaux commerciaux disponibles. On espère que la prochaine mode sera ici ! »

Couple évolué recherche troisième partenaire.

Obtenez-en 2 pour le prix de 1

Chez tous les pharmaciens participants. Offre d'une durée limitée sur les paquets spécialement identifiés. Consultez votre pharmacien au besoin.



COMPTEZ LÀ-DESSUS.

La couronne nord ouvre un front au PQ

MARTIN PELCHAT

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les maires de la couronne nord rencontreront ce midi à Québec les six députés péquistes de leur région afin de solliciter leur appui dans la lutte qu'ils mènent à la réforme Harel.

« Il faut aller convaincre les députés que leurs électeurs ne veulent pas de cette réforme qui divise le monde municipal et qui provoquera l'appauvrissement de nos régions », affirme Yvan Deschênes, maire de Rosemère, porte-parole de la Table des préfets et maires, et vice-président de l'Union des municipalités.

Le groupe des six députés péquistes est

loin d'être insensible au combat des maires de la couronne nord. À deux reprises au cours des dernières semaines, ils ont rencontré Louis Bernard, le mandataire de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, pour plaider afin que ce territoire soit exclu de la juridiction de la future Communauté métropolitaine de Montréal. Dans le livre blanc publié la semaine dernière, M^{me} Harel n'a pas retenu leurs objections et a donné un nouvel essor aux fusions, abhorrées par le groupe de M. Deschênes. « Je suis en train de le lire comme il faut, a dit hier le député Jean-Claude Saint-André (L'Assomption). Je ne suis pas prêt à faire des commentaires publics là-dessus. »

Ses collègues de Terrebonne (Jocelyne Ca-

ron), Blainville (Céline Signori), Groulx (Robert Kieffer), Masson (Gilles Labbé) et Deux-Montagnes (Hélène Robert) seront également présents à la rencontre avec les maires.

Yvan Deschênes espère que ce tête-à-tête donnera à réfléchir au gouvernement à quelques jours du congrès du Parti québécois, ce week-end. Le maire de Rosemère, dont l'aligneance libérale est bien connue, affirme qu'il y assistera en tant... qu'observateur.

Il souhaite également que des associations de comté péquistes réussissent à présenter d'ici vendredi une résolution d'urgence afin d'obtenir un débat sur la réorganisation municipale. Mais selon le président de l'association péquiste de Groulx, Michel Lefavre, qui siège aussi à l'exécutif régional des Laurentides, les chances sont minces.

« Je sais que mon député et que d'autres députés voudraient des améliorations notables dans ce projet de loi qui s'en vient, dit-il. Mais ce n'est pas dans la glace. Il y aura une consultation publique. Tant et aussi longtemps que ce n'est pas coulé dans le béton, tout est possible. »

Après le congrès, la couronne nord s'attachera à la préparation d'un référendum sur le livre blanc. M. Deschênes dit qu'il tiendra compte des propos tenus ce week-end par M^{me} Harel. Selon la ministre, la consultation publique de Sainte-Foy n'avait rien d'un référendum, ayant été tenue sans comité du « oui ». Environ 20 % des électeurs de cette ville de la banlieue de Québec ont voté ; la fusion avec Québec a été rejetée à 91 %.

Acquittée pour cause d'aliénation mentale

La mère de Saint-Colomban voulait s'immoler par le feu avec ses 3 enfants

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Lorsqu'elle a mis le feu à sa maison mobile de Saint-Colomban, voulant entraîner avec elle ses trois enfants dans la mort, Sonia Duval était malade et ne peut être tenue responsable de ce geste. Le juge Pierre Tessier, de la Cour supérieure, l'a donc acquittée pour cause d'aliénation mentale, hier, à Saint-Jérôme.

L'incendie du 19 octobre dernier a coûté la vie à son fils de cinq ans, Steve, alors que M^{me} Duval, 27 ans, et ses deux autres enfants ont été sauvés par le geste héroïque d'un voisin.

M^{me} Duval, qui était défendue par M^e Richard Morin, a été envoyée l'Institut Pinel. C'est la Commission d'examen, qui la verra tous les 45 jours, qui décidera du moment de sa remise en liberté.

Depuis la mort de son père plusieurs mois auparavant, M^{me} Duval était très dépressive et estimait qu'elle n'était pas une bonne mère. Selon les psychiatres qui l'ont vue à la suite de son arrestation, elle en est venue à percevoir le geste qu'elle allait faire comme n'étant pas mauvais, mais plutôt bénéfique pour elle-même et son entourage. « En effet, au moment du délit, M^{me} Duval n'était plus en mesure de savoir que les gestes qu'elle faisait étaient mal. De plus, elle ne pouvait plus apprécier les conséquences réelles de ses actions », soutiennent-ils.

C'est l'avocat de la Couronne, Pierre-Luc Rolland, qui a raconté les événements qui se sont déroulés à partir de 6 h le matin du drame.

Durant le récit, Sonia Duval, une femme toute frêle, pleurait en silence dans le box des accusés. Elle a éclaté en sanglots quand il a dit que le petit corps calciné de Steve avait été découvert dans sa chambre. Pas très loin d'elle dans l'assistance, quatre proches ont dû s'essuyer les yeux à plusieurs reprises.

Après le départ de son mari pour son travail le matin du drame, elle est allée chercher un contenant de quatre litres rempli d'huile de chauffage qu'elle a répandu dans le salon avant d'allumer une allumette. Elle avait pris soin d'avoir à ses côtés ses deux plus jeunes enfants. « C'est une sorte de suicide collectif qu'elle voulait faire », a souligné le procureur.

Une fois à l'hôpital, Sonia Duval a refusé les soins et il a fallu l'intervention de son mari pour qu'elle les accepte. Spontanément, sans qu'aucune question lui soit posée, elle a dit aux policiers qui s'étaient rendu la rencontrer à l'hôpital avoir mis le feu parce qu'elle n'était pas capable de s'occuper de ses enfants.

La prison à vie pour les deux meurtriers

Bruno Villeneuve et Roger Gilet s'étaient reconnus coupables du meurtre d'Émilien Berthiaume

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Bruno Villeneuve, 30 ans, et Roger Gilet, 48 ans, se sont reconnus coupables, hier à Saint-Jérôme, du meurtre non prémédité d'Émilien Berthiaume, 73 ans, trouvé étranglé le 4 novembre, à Boisbriand, et ils ont été condamnés à la prison a perpétuité.

Ils ont tué le septuagénaire dans sa maison à Montréal parce qu'il battait sa conjointe, Denise Villeneuve, 53 ans, la mère de Bruno Villeneuve. La femme est accusée de meurtre prémédité et son enquête préliminaire a été fixée au mois de septembre.

M^e Lyne Morais, de la Couronne, a suggéré au juge Pierre Tessier, de la Cour supérieure, d'ordonner que Villeneuve purge dix ans de prison avant d'être éligible à une libération conditionnelle, et que Gilet, qui était au moment du crime en liberté surveillée, doive attendre 12 ans. Les deux avocats de la défense, Ronnie MacDonald, pour Gilet, et Johanne Des Longchamps, pour Villeneuve, étaient d'accord avec la suggestion de leur collègue. Pour un meurtre au deuxième degré, un condamné doit purger dix ans au minimum avant de pouvoir se présenter devant la Commission des libérations conditionnelles.

Avant d'accepter les plaidoyers de culpabilité, le juge Tessier a demandé à Villeneuve et Gilet s'ils étaient conscients qu'ils seraient condamnés à la prison à vie et que rien n'indiquait qu'ils pourraient jouir un jour d'une libération conditionnelle. Ils ont répondu oui.

Gilet, à qui le juge venait de demander s'il avait quelque chose à dire, a lancé que c'était lui qui avait tué Berthiaume.

Laval/Laurentides

Le maire de Laval appelle à la désobéissance civile envers la commission scolaire

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le maire et les conseillers de Laval du parti au pouvoir comme ceux de l'opposition font front commun pour dénoncer la décision de la commission scolaire de mettre fin à un protocole d'entente avec la municipalité, ce qui entraîne des dépenses folles pour tous les organismes sans but lucratif qui utilisent les gymnases et les piscines des écoles.

Devant une salle de conseil bondée — il y avait pas moins de 200 personnes, dont une cinquantaine d'adolescents —, le maire Gilles Vaillancourt a même fait appel, en quelque sorte, à la désobéissance civile, invitant les organismes qui oeuvrent auprès de la jeunesse sportive lavalloise à refuser de quitter les locaux qu'ils occupent dans les écoles et à ne rien signer. « S'ils veulent vous expulser, j'irai avec vous et j'invite les membres du conseil à m'accompagner. Le message à l'endroit de la commission sco-

laire est clair et j'espère qu'elle va réviser sa décision. Je fais appel au sens commun du président et des commissaires », a-t-il ajouté.

Lors de son assemblée hier soir, le conseil municipal de Laval a adopté une résolution demandant à la Commission scolaire de Laval (CSDL) de revenir sur sa décision et de reconduire les ententes existant depuis 30 ans, en vertu desquelles c'est la ville qui gère les équipements sportifs des écoles en dehors des heures de classe. La CSDL en a confié la gestion aux conseils d'établissement.

« Je vais me rendre à Québec afin d'y rencontrer le ministre de l'Éducation, François Legault, et ses collègues ministres pour leur expliquer que cette décision n'a aucun sens, qu'elle va conduire à la faillite des organismes bénévoles », a indiqué le maire Vaillancourt.

« À ce jour, les négociations entreprises par les organismes auprès des différents conseils d'établissements font état de fortes augmentations de coûts de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de dollars », a indiqué Benoît Fradet, membre du comité exécutif de la Ville.

À la suggestion de Philippe Garceau, chef

de l'opposition, le président du conseil municipal a accepté de modifier l'allure de l'assemblée afin de permettre à l'assistance de poser des questions dès le début afin de vider le sujet et de permettre ainsi aux étudiants de retourner à la maison plus tôt.

Un exercice de tarification a été fait par l'école secondaire Georges-Vanier pour l'année à venir. Elle présente une augmentation de 372 % : les taux proposés pour les locations de salles, qui totalisaient pour les années 1999-2000 35 000 \$, passeront à 130 156 \$ pour 2000-2001.

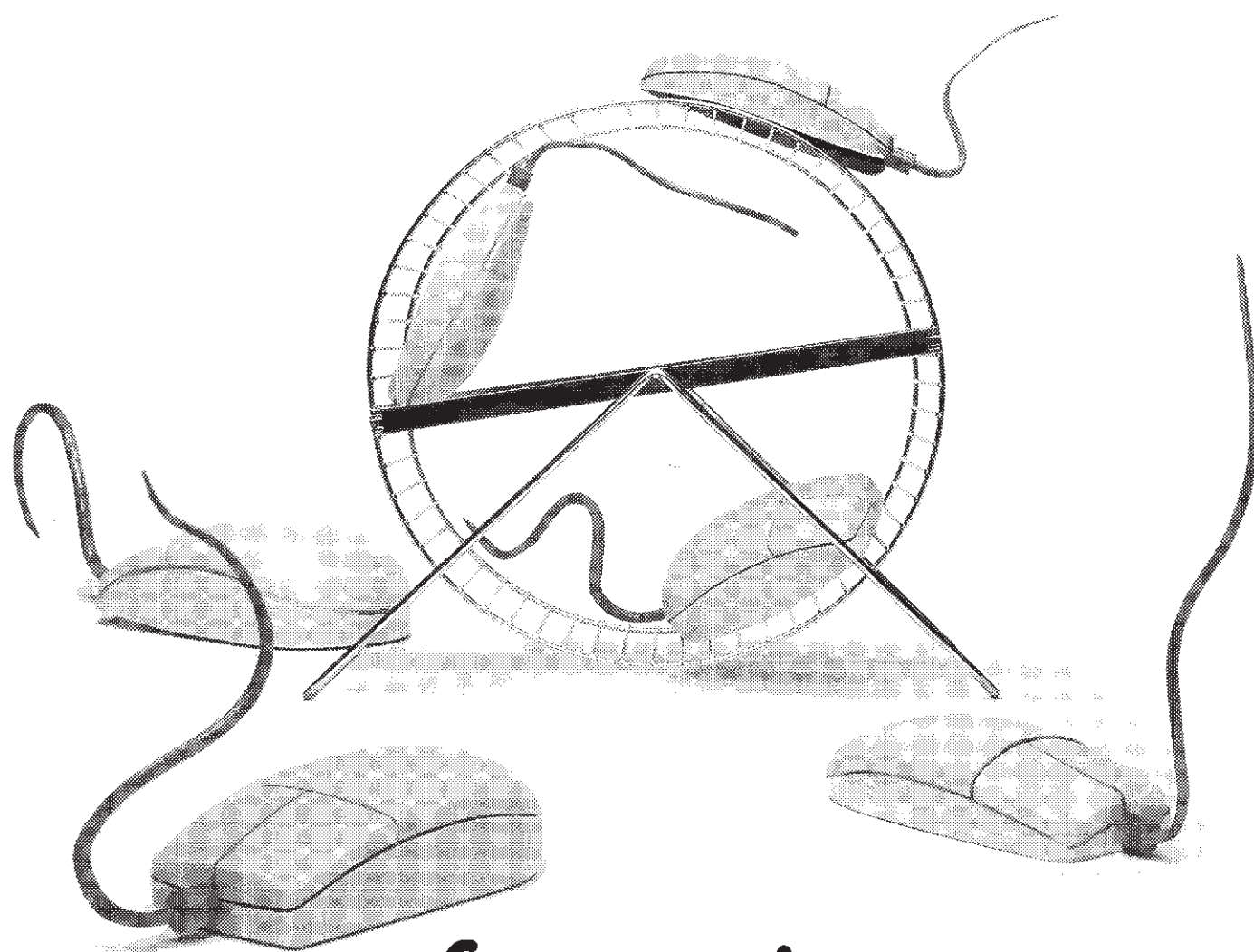
Le président du club Gymnova, François Hétu, a déclaré que le conseil d'établissement de l'école Saint-Martin lui réclamait 50 480 \$ pour la prochaine saison, dont 8000 \$ immédiatement pour le prochain été. « Jusqu'à présent, a-t-il expliqué à *La Presse*, on ne payait rien à cause de l'entente entre la Ville et la commission scolaire. La commission scolaire est en train de nous étouffer, de nous conduire à la faillite, au démembrement de notre club qui existe depuis plus de 30 ans. J'ai demandé un sursis pour le prochain été au conseil d'établissement, il ne veut rien savoir. Je sais cependant qu'ailleurs des sursis ont été accordés afin de permettre à des groupes de se virer de bord. »

L'intervention de la ministre Goupil étonne à Tremblant

■ C'est le 11 mai que les deux parties dans l'affaire de la création d'une seule municipalité à Mont-Tremblant doivent connaître la date du prochain acte à être joué devant les tribunaux. La juge en chef de la Cour supérieure, Lyse Lemieux, a tenu une conférence préparatoire avec les avocats de la municipalité de Mont-Tremblant et du citoyen Jean Allaire, opposés à la fusion, et ceux du gouvernement du Québec et de la paroisse et de la municipalité de Saint-Jovite, qui y sont favorables. L'avocat de la municipalité Mont-Tremblant, Daniel Chénard, s'est dit étonné de la démarche de la ministre de la Justice, Linda Goupil, qui a fait publier dans des hebdomadaires des Laurentides deux pages complètes vantant les mérites d'un regroupement et dénonçant la contestation de la municipalité de Mont-Tremblant. « Ce précédent m'apparaît dangereux, dit l'avocat, principalement parce qu'il manifeste un mépris pour l'autorité judiciaire qui devra trancher ce litige en temps opportun. »

Surplus à Laval

■ Laval a enregistré en 1999 un surplus de 8,4 millions de dollars, comparativement à 9,1 millions l'année précédente. Le maire Gilles Vaillancourt a dit que ce surplus s'expliquait par le fait que les revenus ont été de 11,7 millions supérieurs aux prévisions et que les dépenses ont excédé les prévisions 3,3 millions. Pour atteindre ce résultat, l'administration municipale a été largement aidée par le fait qu'un nouveau record d'investissements a été établi l'an passé. « Nous avons aussi fait preuve d'une grande rigueur administrative », a ajouté le maire.



Sympatico^{MC}

Accès Internet illimité

22⁹⁵ \$
/mois

310-INTERNET
www.bell.ca/illimite

Voilà un forfait qui fera tourner la tête de bien des souris. Grâce au nouveau forfait à accès illimité du service de base **Sympatico^{MC}** Bell, pour seulement 22,95 \$ par mois, vos souris pourront courir jour et nuit.

Le forfait comprend en plus:

- Le 1^{er} mois gratuit de navigation illimitée*;
- Le cédérom de démarrage;
- L'abonnement gratuit au magazine **Sympatico**;
- Le service d'assistance 24 h, sept jours sur sept;
- Le site d'accueil **Sympatico**;
- Un moteur de recherche francophone.

Offert là où la technologie le permet. Le nom et le dessin Sympatico sont des marques de commerce de société en commandite MédiaLink Interactif utilisées sous licence. Le service Sympatico est offert par Bell ActiMedia Inc. * Le mois gratuit de navigation illimitée est applicable seulement au premier mois d'usage. Le forfait n'entre en vigueur qu'après le premier mois d'usage et est offert seulement aux nouveaux membres du service Sympatico. Une seule offre par compte Sympatico.



Santé

Les pathologistes s'inquiètent de l'avenir de leur profession

NADINE FILION

Dix heures du matin, au département de pathologie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal. Le docteur Andrew Mitchell, 37 ans, quitte la salle de congélation avec en main un bac de plastique genre Tupperware rempli d'une substance brunâtre. Il pose le tout sur la table de travail, ouvre le couvercle et exhibe... un poumon envahi par une tumeur cancéreuse.

Pendant que le Dr Mitchell triture le « spécimen de chirurgie » pour bien en montrer les détails (coeurs sensibles, s'abstenir !), son collègue pathologiste Alain Marion, 42 ans, raconte : « Ce poumon a une triste histoire. Il appartient à un homme d'une cinquantaine d'années qui vient d'arrêter de fumer. Il a voulu vérifier que tout allait bien, côté santé ; on lui a découvert un cancer... »

Les pathologistes (ou les anatomopathologistes, pour ceux qui aiment faire compliqué) sont ces détectives du corps qui posent des diagnostics à la lumière de cellules et d'organes humains qu'ils scrutent avec attention. Ce sont eux qui bouleversent la vie d'un patient en découvrant qu'une tumeur est maligne. Ce sont encore eux qui pratiquent les autopsies lorsqu'il y a décès.

Justement, le Dr Mitchell en a fait deux, hier matin. C'est beaucoup, si l'on considère que l'établissement de santé ne commande qu'environ 200 opérations du genre par année. Que voulez-vous, un pathologiste québécois n'est pas tous les jours Dr Quincy...

En effet, on retrouve plus souvent qu'autrement ce spécialiste penché sur son microscope. Des dizaines et des dizaines de lamelles de verre garnissent son bureau. Jamais il ne rencontre les patients à qui appartiennent les parties du corps qu'il examine, à qui d'autres spécialistes prescriront tel ou tel traitement. D'où l'impression qu'un pathologiste n'est pas un « vrai » médecin, mais plutôt un gars ou une fille de laboratoire.

Voilà peut-être pourquoi peu d'étudiants en médecine choisissent la pathologie comme spécialisation (cinq ans de formation universitaire, qui s'ajoutent au même nombre d'années de formation médicale générale). Résultat : la relève est pratiquement inexistante. En 1998, les bancs des universités canadiennes n'ont produit aucun pathologiste. D'ici 2003, à peine 18 nouveaux venus devraient grossir les rangs de la profession au Québec. S'ils réussissent les examens, bien sûr.

Et c'est sans compter les futurs retraités : une vingtaine de pathologistes atteindront l'âge de 65 ans au cours des trois prochaines années. « Déjà que le programme de départs volontaires a été un désastre pour nous », déclare le Dr Mitchell.

Bref, les pathologistes se font de plus en plus rares au Québec ; de 175 au milieu des années 90, ils ne sont plus que 135. Le président intérimaire de l'Association des pathologistes du Québec (APQ), Rénald Morency, croit que la province devrait pouvoir compter sur au moins 280 pathologistes, soit un pour 25 000 habitants.

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, il ne reste plus que cinq pathologistes. « Idéalement, nous devrions être huit, voire 10 », soutient le Dr Marion. Conséquence de cet effectif réduit : les « médecins des médecins » traitent de 6000 à 7000 cas par année, en contrepartie d'un salaire annuel moyen de 165 000 \$. Ailleurs au Canada, le salaire est sensiblement le même... pour une moyenne annuelle de 3000 analyses.

Surcharge de travail qui va en s'accroissant, délais qui s'allongent, risques d'erreur grandissants, démotivation... Bref, pas de quoi inciter un étudiant en médecine à choisir la pathologie.

Pour le Dr Marion, le problème est insoluble : « La situation est déjà difficile, je n'ose pas imaginer où on en sera dans cinq ou 10 ans. » Faudrait-il créer des cliniques privées de pathologie ? Recruter des spécialistes à l'extérieur du Québec ?

« Pas question d'aller chercher des pathologistes à l'étranger », soutient Alain Vézina, porte-parole au cabinet de la ministre Pauline Marois.

Rénald Morency, de l'APQ, abonde en ce sens : « Ce n'est pas le gouvernement qui va régler notre problème. La solution se trouve à l'intérieur même de la Fédération des médecins spécialistes : il faut revaloriser notre profession et faire en sorte qu'elle soit rémunérée en conséquence. »

Une répartition différente de la rémunération à l'acte est envisagée. En ce moment, examiner un appendice rapporte 14 \$. Déterminer s'il y a cancer du sein ou non donne 25 \$. Une autopsie ? 234 \$. Elle rapporte 450 \$ en Ontario...



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse ©

« Une bien triste histoire que ce poumon », confient les pathologistes André Marion et Andrew Mitchell.

Des médecins se prononcent pour que les médicaments soient moins chers

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

La Coalition des médecins pour la justice sociale a constaté que les dix médicaments les plus utilisés par les Canadiens sont vendus à des prix supérieurs de 11 % à ceux pratiqués au Mexique.

C'est un des sujets qu'ont abordé hier deux groupes de pression qui voulaient attirer l'attention de la ministre de la Santé Pauline Marois sur des façons de contenir les coûts des médicaments, plutôt que d'augmenter les primes de l'assurance-médicaments et d'accroître ainsi le fardeau des plus démunis.

Se basant sur une expérience menée à Terre-Neuve et au Labrador en 1996, la Coali-

tion des médecins pour une justice sociale et la Coalition sur l'assurance-médicaments ont suggéré l'implantation de programmes visant à réserver la consommation de certains médicaments à ceux pour qui ils sont essentiels.

En exigeant que le pharmacien obtienne l'autorisation des autorités gouvernementales dans chaque cas où il y a prescription d'un certain médicament en aérosol contre les ulcères, des économies de 9 % ont pu être réalisées.

Les deux coalitions ont profité de leur conférence de presse, hier, pour revendiquer à nouveau la gratuité des médicaments essentiels pour tous ceux vivant sous le seuil de pauvreté, ce qui représente pas moins de 23 % de la population, estiment les porte-parole.

Les dépenses pour les médicaments augmentent

MATHIEU PERREault

Les deux mamelles de la croissance des budgets de santé, les médicaments et la haute technologie, ne sont pas près de se tarir.

Les interventions chirurgicales douces, comme l'endoscopie où instruments et caméras sont fixés au bout de cathéters, élargissent le bassin de patients potentiels : les plus âgés et les plus malades sont opérables. Au même moment, la quantité de médicaments en préparation ne cesse d'augmenter, tout comme le taux d'échec des médicaments en essai clinique.

Des avenues comme la thérapie génique permettent même aux compagnies pharmaceutiques d'envahir le terrain des fabricants d'équipement. La semaine dernière, une équipe a annoncé avoir traité un « bébé-bulle » atteint d'un déficit immunitaire sévère, en lui injectant un gène-médicament ; pour le moment, ces patients doivent être isolés à l'aide d'appareils très coûteux.

L'an dernier, au Canada, les médicaments et le matériel ont connu les plus fortes hausses des dépenses de santé, selon la firme américaine de marketing IMS Health : 7,7 %, contre 5,1 % en moyenne et 4,5 % pour les médecins. Depuis 1989, la croissance annuelle des dépenses de médicaments s'est maintenue plus haute que 8 % huit fois sur 11.

L'industrie pharmaceutique surveille avec grand intérêt les débats sur l'assurance-médicaments. « On a vu que ça se discutait au niveau national, mais ça n'a pas duré longtemps », a dit Ian Therriault, vice-président d'IMS au Canada, dans une conférence au Windsor hier matin. La conférence, qui faisait le point sur les tendances observées par IMS, a mis l'emphase sur le « patient-consommateur », mieux informé que par le passé, notamment grâce à Internet.

Les pharmacies verront en effet passer l'essentiel de l'explosion des médicaments. De 3,5 milliards en 1990, les ventes de médicaments en pharmacie sont passées à 7,3 milliards en 1999, et devraient grimper à 11,7 milliards en 2004, selon IMS. La croissance annuelle devrait frôler 10 %, deux fois plus que la croissance des ventes aux hôpitaux, qu'IMS évalue à 5 % pour les premières années du prochain siècle. Les ventes aux hôpitaux sont passées de 739 millions en 1991 à 957 millions l'an dernier, et devraient atteindre 1,1 milliard l'an prochain.

La recherche pharmaceutique a augmenté son régime depuis cinq ans. Près de 7500 molécules sont à l'étude, contre 5500 en 1995, et le nombre de molécules abandonnées ne cesse de chuter, de 817 à 184 depuis cinq ans. Les nouvelles arrivées sur le marché stagnent toutefois autour de 60.

La Fête du 1^{er} mai

Des groupes sociaux appuient la proposition du Bloc sur l'assurance-emploi

JULES RICHER
Presse Canadienne, OTTAWA

À l'occasion de la fête internationale des Travailleurs, les organismes d'aide aux chômeurs ont donné hier leur appui à la proposition du Bloc québécois de réformer l'assurance-emploi.

Le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) soutient qu'Ottawa refuse de respecter ses obligations à l'égard des chômeurs, une situation qui alimente la pauvreté au pays.

« En 1990, 83 pour cent des chômeurs avaient droit au régime, on en est maintenant à 40 pour cent. On en est revenu à la couverture qui existait en 1940 alors qu'il y a des surplus de 6 à 8 milliards chaque année », a expliqué un porte-parole du MASSE, Hans Marotte.

« Nous, ce qu'on voit, c'est la réalité en arrière de ces chiffres, a-t-il poursuivi. De plus en plus, il existe une détresse psychologique chez les chômeurs. C'est plus qu'une réalité économique, il y a maintenant des enjeux psychosociaux. »

La proposition globale du Bloc prévoit entre autres que les travailleurs autonomes seront admissibles au régime, que les pénalités pour chômeurs fréquents seront retirées, que la durée des prestations sera augmentée et que les surplus de la caisse seront versés dans un compte autonome. Bref, il s'agirait d'abolir une bonne partie des changements amenés par la transformation de l'assurance-chômage en assurance-emploi, il y a deux ans.

Le député bloquiste Paul Crête, qui pilote le projet, a indiqué qu'il faisait sienne la suggestion du MASSE qui propose de hausser de 55 à 60 pour cent la proportion du salaire assurable. Cette mesure coûterait à elle seule 600 millions par année.

M. Crête affirme que les effets négatifs de la réforme de l'assurance-emploi sont évidents sur la société canadienne. « Pourquoi y a-t-il un accroissement de la pauvreté au Canada dans une période de prospérité économique ? Parce que les programmes sociaux ne jouent pas leur rôle. »

Et, à son avis, l'assurance-emploi constitue un programme social et devrait servir à redistribuer la richesse entre les individus et les régions au Canada.



Des représentants du monde syndical et de groupes sociaux ont présenté hier au premier ministre Lucien Bouchard un manifeste sur la pauvreté. Sur la photo, le président de la FTQ, Henri Massé, remet le document à M. Bouchard.

Bouchard parlera de pauvreté

Des porte-parole syndicaux et communautaires présentent au premier ministre un projet de loi anti-pauvreté

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

À l'occasion de la fête internationale des Travailleurs, hier, des représentants syndicaux et de groupes communautaires ont convaincu le premier ministre Bouchard de l'urgence de travailler à l'élimination de la pauvreté.

« Avec la croissance économique importante au Québec, au Canada et en Amérique du Nord des dernières années, il est inadmissible qu'il y ait de plus en plus de problèmes de pauvreté », a déclaré le président de la FTQ, Henri Massé, à l'issue d'une rencontre de deux heures avec M. Bouchard.

« Il faut mettre les bouchées doubles. Il faut qu'il y ait une meilleure répartition de la croissance économique. Les gouvernements ont un rôle important à jouer là-dedans. On demande au premier

ministre d'adopter une loi sur l'élimination de la pauvreté », a poursuivi le leader syndical.

Au premier ministre Bouchard, les porte-parole syndicaux et communautaires ont suggéré de mettre autant de zèle et de détermination à éliminer la pauvreté que son gouvernement en a mis à équilibrer les finances publiques.

Le projet de loi anti-pauvreté envisagé par le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, dirigé par Viviane Labrie, comporterait un mécanisme faisant en sorte

qu'avant d'entreprendre une action, le gouvernement serait tenu de s'assurer que celle-ci, au minimum, ne viendrait pas augmenter le fardeau des pauvres. Le cas échéant, la loi ne serait pas légitime.

Le collectif a décroché la promesse d'une rencontre avec les membres du caucus du Parti québécois le 13 mai, suivie d'une autre réunion avec le premier ministre.

« Dans les deux dernières années, le collectif a écrit un projet avec des milliers de personnes. Le premier ministre s'est dit impressionné de tout le travail qui avait été fait », a rapporté M^{me} Labrie.

M. Massé a expliqué que la réalité démontre abondamment qu'il ne suffisait pas d'augmenter la croissance économique pour éliminer la pauvreté et le chômage.

« Après huit années de prospé-

rité économique, les problèmes de pauvreté continuent d'augmenter », a-t-il fait valoir.

Si le gouvernement accepte de mettre la table, le mouvement syndical sera de la partie, a soutenu M. Massé.

« On est sûrement capable dans le milieu syndical de nous questionner encore sur l'entrée des jeunes dans le milieu du travail et sur d'autres mesures. Il faut que ça se fasse tout le monde en même temps », a-t-il dit.

Ont également assisté à la rencontre d'hier le président de la CSN, Marc Laviolette, François Vaudreuil de la CSD, Monique Richard de la CEQ, Serge Roy du Syndicat de la fonction publique, Thérèse Hurteau-Farinas, de Solidarité populaire Québec et une représentante de la Fédération des femmes du Québec.

Dans le monde, les manifestants ne chôment pas

Associated Press
BERLIN

Contre l'euro ou l'UE, contre les immigrés, contre le capitalisme sauvage et la mondialisation ou encore contre les bas salaires : les mots d'ordre étaient aussi variés hier que les pays de la planète qui célébraient la fête des Travailleurs en ce 1^{er} mai.

De la fourmillante Tokyo au rassemblement anti-mondialisation à Londres, en passant par les cortèges nostalgico-communistes à Moscou et une manifestation monstre à La Havane pour le retour du petit Elian, il y a en eu pour tous les goûts en ce jour pas si chômé que ça.

À Moscou, où la cible favorite qu'était auparavant Boris Eltsine a disparu, les communistes et les syndicats ont préféré cette fois défilé pour l'instauration d'un salaire minimum et de meilleurs avantages sociaux. Ils étaient ainsi 15 000 à braver le froid en défilant dans les rues de la capitale, brandissant d'anciens drapeaux soviétiques.

Toute entière à l'affaire Elian, Cuba a profité de ce jour férié pour réclamer un nouvel fois le retour du garçonnet. Ils étaient ainsi plusieurs centaines de milliers à se masser sur et autour de la place de la Révolution pour écouter Fidel Castro discourir.

À la fin de son intervention, le président cubain, debout à la tribune et micro à la bouche, s'est entretenu par téléphone portable avec Juan Miguel Gonzalez, le père d'Elián qui se trouve dans le Maryland avec son fils. « C'est Juan Miguel. Il dit : "félicitations, merci beaucoup" », a lancé Fidel Castro à la foule immense qui a aussitôt répondu par une clameur d'approbation.

Un Lider Maximo qui avait chaussé des baskets, comme la presse l'avait recommandé, pour une marche de trois kilomètres en fin d'après-midi jusque devant la section des intérêts américains...

En Italie, Jean-Paul II a quelque peu « phagocyté » la manifestation syndicale en organisant un « jubilé des travailleurs », non pas sur la place Saint-Pierre mais sur un campus universitaire à Tor Vergata, dans la



Une manifestation contre le « capitalisme et l'impérialisme » a dégénéré hier soir dans le quartier de Kreuzberg, haut lieu de l'activisme de gauche à Berlin. Plus de 100 policiers ont été blessés alors qu'ils utilisaient des canons à eau, des gaz lacrymogènes et des matraques contre une foule de quelque 10 000 anarchistes.

banlieue sud-ouest de Rome, au grand dam de certains syndicalistes.

Dans son discours, le pape a appelé à une mondialisation maîtrisée, ainsi qu'à l'abandon ou la réduction de la dette des pays les plus pauvres. Ce thème devait d'ailleurs être celui du grand concert rock de la soirée en présence de Lou Reed, Alanis Morissette et des Eurythmics, alors qu'Andrea Bocelli avait chanté le matin, en dépit du récent décès de son père.

En Asie, les célébrations ont oscillé entre cérémonies compassées et face-à-face tendu avec la police, comme aux Philippines et en Corée du Sud. Au Japon, où le chômage a atteint un niveau record en mars (4,9 %), ce rendez-vous syndical tient généralement plus du pique-nique que d'actions de protestation, le 1^{er} mai inaugurant une série de fêtes nationales. Cette année toutefois, la santé défaillante de l'économie s'est ajoutée à la liste des sujets évoqués par les orateurs.

La situation a été beaucoup plus tendue à Manille, où la police philippine a fait usage de canons à eau pour disperser des centaines de manifestants de gauche tentant de se rendre au palais présidentiel pour reprocher au président Joseph Estrada d'être trop proche du patronat.

La violence a également éclaté en Corée du Sud, où les autorités ont tenté d'empêcher des étudiants de se joindre à des travailleurs manifestant dans le centre de Séoul. À Pékin, les célébrations ont été plus calmes. Jouissant du jour férié, les habitants ont envahi les parcs ou sont allés voir des amis et des proches.

L'anti-européanisme a par ailleurs été de rigueur à Copenhague, où l'extrême gauche danoise a crié son refus de l'euro à l'approche du référendum du 28 septembre, alors que 20 000 communistes tchèques se sont massés sur l'esplanade de Letna, à Prague, pour reprocher au président Vaclav Havel sa campagne pour entrer dans l'Union euro-



À Chicago, où environ 900 manifestants ont perturbé le quartier des affaires, on a relevé quelques brefs accrochages avec la police.

pénne. À Paris, le chef du Front national, Jean-Marie Le Pen, a proposé de « libérer la France de l'Europe ».

C'est à Hanovre qu'un Européen convaincu, le chancelier allemand Gerhard Schroeder, a dû affronter une foule hostile lui reprochant de ne pas faire assez contre le chômage. À n'en pas douter un vrai thème de fête des Travailleurs. Alors que les anars et l'extrême gauche s'en étaient donné à coeur joie dans la nuit à Hambourg, 1200 extrémistes de droite ont proposé à Berlin de renvoyer les immigrés chez eux.

Une autre manifestation contre le « capitalisme et l'impérialisme » a dégénéré hier soir dans le quartier de Kreuzberg, haut lieu de l'activisme de gauche à Berlin. Plus de 100 policiers ont été blessés alors qu'ils utilisaient des canons à eau, des gaz lacrymogènes et des matraques contre une foule de quelque 10 000 anarchistes. Au moins une trentaine de militants gauchistes ont été arrêtés.

Logiciels, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Mon premier info-ménager



André Mondoux
collaboration spéciale

Il y a quelques jours, j'ai reçu le prototype d'un des premiers appareils info-ménagers à faire leur apparition sur le marché. Un info-ménager (ce que nos amis saxons nomment « Net appliance ») est le fer de lance d'une nouvelle génération d'appareils domestiques axés sur des services numériques (lire : le Net).

La radio sur demande

La firme Sonicbox lancera sous peu un nouveau système de radio numérique, le iM Band. À la base, il s'agit de « diffuser » par le Web les signaux numérisés de plus de 800 stations de radio de par le monde, réparties dans plus de deux douzaines de catégories/bandes (jazz, rock, nouvelles, ethnique, expérimental, sports, etc.).

Ces stations peuvent aussi bien être des radios traditionnelles que de nouvelles « stations » accessibles seulement sur Internet. Vous pouvez écouter, par exemple, une radio Jazz de Los Angeles, un bulletin de nouvelles d'une radio thaïlandaise, une émission de musique « alternative » d'une radio universitaire ou l'un des 30 « scanners » des communications entre les forces policières ou les contrôleurs aériens des grandes villes d'Amérique du Nord.

Grâce au logiciel iM Software Tuner de Sonicbox, qui agit comme une interface de syntonisation, les utilisateurs peuvent sélectionner les sources audio de leur choix et les écouter en intégrant (de façon transparente) leur lecteur RealPlayer de RealAudio ou Media Player de Microsoft. L'écoute des stations se fait donc sur l'ordinateur. À ce stade-ci, on ne peut pas encore parler d'info-ménager.

Technologie sans-fil

Pour être un véritable info-ménager, le service iM Band doit pouvoir « quitter » l'ordinateur et se tailler une niche avec les autres appareils électroniques domestiques. Pour ce faire, Sonicbox offre une trousse de réception/contrôle à distance qui met à profit la technologie de transmission sans-fil sur la fréquence de 900 MHz. L'élément central de la trousse est une petite unité de base qui se branche sur le port USB et la sortie audio de l'ordinateur.

Le premier rôle de l'unité est d'agir comme poste de transmission du son émis par l'ordinateur (les stations de radio) sur la fréquence de 900 MHz. La captation du son se fait sur une toute petite unité de réception (de la taille d'un télé-avertisseur) qui se branche à une chaîne stéréophonique (entrée « auxiliaire » ou tout autre entrée « in ») par une prise FM minijack ou des prises RCA conventionnelles. Le logiciel capte les stations de radio et les envoie à l'unité de base. Celle-ci à son tour transmet le son sous forme d'ondes à l'unité de réception qui, en dernier lieu, alimente la chaîne stéréophonique sur laquelle le son est finalement libéré pour écoute. Bien sûr, la qualité de la réception des stations dépend des performances de votre connexion Internet. Avec un lien haute vitesse, les résultats sont plus que décents.

Afin d'éviter d'avoir à se rendre à l'ordinateur chaque fois que vous désirez changer de poste, Sonicbox a également doté l'unité de base d'un second rôle : celui de servir de module de réception pour une télécommande. Celle-ci est une reconstitution physique du logiciel iM Software Tuner. Ainsi, l'utilisateur peut changer de bande et sélectionner les postes de son choix, peu importe s'il se trouve ou non à proximité de son PC.

Voilà un donc info-ménager : un système tout simple pour écouter sur chaîne stéréophonique d'une foule de stations de radio numériques.

Cette approche n'est pas sans avantages. Ainsi, la télécommande/le logiciel de syntonisation de Sonicbox est doté de deux boutons (un « petit bonhomme » qui sourit et l'autre pas), afin d'envoyer un feedback en temps réel à la station source. Les stations pourront ainsi avoir une idée plus précise des goûts de leurs auditeurs et servir à créer des « vox pop ». Un autre bouton permet à l'auditeur d'indiquer qu'il désire recevoir par courriel des renseignements sur la station. Et pourquoi pas (j'en fais la modeste suggestion) un petit écran d'affichage pour indiquer la pièce, l'artiste ou le nom de l'émission en cours ; c'est un tout nouvel horizon de possibilités qui s'ouvre...

Le système de Sonicbox laisse envisager quelques-unes des voies que le futur empruntera. D'une

part, et cela semble évident, le compte à rebours a débuté pour les récepteurs radio à ondes courtes (le clou final sera la venue de l'accès Internet sans-fil). D'autre part, tout indique que la connexion Internet principale (présentement le PC) est en train de se frayer un chemin vers le salon. Deux voies d'approche seront privilégiées.

La première conservera au PC son rôle de « connecteur principal » et relayera les données (avec ou sans-fil) aux autres appareils électroniques domestiques. La seconde, ce sur quoi des firmes comme Sony travaillent en ce moment, consiste à fabriquer des appareils électroniques « intelligents » ; c'est-à-dire qui auront tout juste assez de puissance informatique pour recevoir et gérer une connexion Internet. Ce processus sera d'autant plus facilité, que cette « intelligence » a de plus en plus tendance à prendre le format d'une simple petite puce informatique.

Le système de Sonicbox devrait faire son apparition sur le marché d'ici deux mois. Il sera offert, nous dit-on, pour environ 75 \$ américains. Pour de plus amples renseignements, pointez votre fureteur à <http://www.sonicbox.com>

On peut joindre l'auteur à mondoux@videotron.ca

Subventions pour l'accès à Internet: gros engouement

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Depuis hier, quelque 600 000 familles bénéficiaires d'allocations familiales peuvent recevoir des subventions leur permettant d'économiser sur l'acquisition d'un ordinateur ou sur un branchement à Internet.

Le programme est en place, mais les bénéficiaires devront s'armer de patience avant de parler à un préposé. Hier, le centre d'appels a été submergé.

Doit-on y voir un engouement pour les mesures annoncées en mars par Québec ? « Assurément, jubilait le ministre de l'Industrie et du Commerce, Guy Julien, hier matin qui, dès le début de la journée, savait déjà que son programme suscitait beaucoup d'intérêt. C'est comme le Boxing Day, tout le monde magasine en même temps ! »

Même son de cloche chez les marchands qui ont reçu plusieurs demandes de clients. Chez Dumoulin Informatique, on a répondu hier à une soixantaine de clients intéressés par les subventions.

Appelé « Brancher les familles sur Internet », le programme permet aux gens qui reçoivent des allocations familiales de recevoir 500 \$ pour l'achat d'un ordinateur neuf et jusqu'à 200 \$ pour se brancher à Internet. Celles qui voudront louer un appareil pourront recevoir 250 \$ par année pendant deux ans.

Un consommateur admissible (dont le revenu familial n'excède pas 53 000 \$) pourra s'inscrire par téléphone d'ici le 31 mars 2001. La Régie des rentes du Québec lui enverra alors par la poste une attestation confirmant son admissibilité, ainsi qu'une liste de marchands participants. Hier, 400 marchands s'étaient déjà inscrits. D'ici vendredi, le ministre s'attend à en ajouter 300 à sa liste.



Pour bénéficier d'une subvention, le consommateur devra présenter sa preuve d'admissibilité au marchand. Ce dernier lui accordera alors son rabais sur-le-champ. Il n'y a pas de seuil minimal sur le prix des ordinateurs.

Le branchement à Internet s'effectuera de

la même façon. Les bénéficiaires devront toutefois s'engager à demeurer branchés pendant 24 mois. Ils recevront alors 75 % des coûts d'accès, jusqu'à concurrence de 200 \$ par année durant deux ans.

Au total, l'offre peut atteindre 900 \$. Le programme coûte 120 millions au gouvernement.

Les marchands ou fournisseurs d'accès seront-ils tentés de hausser leurs prix ? « J'espère que non », indiquait le ministre Julien hier. Il conseille aux gens de bien magasiner avant de fixer leur choix et de choisir le meilleur rapport qualité-prix.

Toutefois, le ministre délégué à l'Auto-

route de l'information, David Cliche, également présent lors du lancement du programme, a estimé à 800 \$ le prix d'un ordinateur neuf, abaissant à 300 \$ le prix payé par un consommateur admissible. Or, les ordinateurs de ce prix sont assez difficiles à trouver. Le prix moyen d'un ordinateur cadencé à 500 Mhz oscille plutôt autour de 2000 \$ avec moniteur et taxes.

Cependant, le branchement à Internet, d'environ 300 \$ par année, leur coûtera 8 \$ par mois environ. « Un rabais intéressant, admettait hier Marie-France Jolicoeur, mère de deux adolescents qui se meurent d'envie d'être branchés sur le Net. On remettait toujours à plus tard. Maintenant, plus d'excuse. » Les gens déjà branchés ne sont pas exclus du programme.

Mais les subventions ont suscité leur lot de critiques. Dans une lettre adressée à La Presse le 22 avril, un lecteur, Marc Lessard, s'étonnait que le gouvernement investisse des millions alors que certains sites américains permettent le branchement gratuit. En échange, les abonnés doivent afficher de la publicité et reçoivent des courriels non sollicités. « Ces sites sont en anglais, répliquait M. Julien. De plus, ils sont accessibles dans les grands centres seulement. »

La députée de La Pinière, Fatima Houde-Pepin, faisait également part de ses inquiétudes. « Les gens qui reçoivent des allocations familiales ont déjà des difficultés à boucler les fins de mois. Pensez-vous qu'ils pourront s'acheter un ordinateur ? »

L'objectif du gouvernement est de brancher 200 000 familles en un an. L'action s'inscrit dans un effort pour réduire l'écart entre le Québec et le reste de l'Amérique du Nord. Les études sur lesquelles s'appuie Québec datent de 1998 et indiquent que 15,6 % des ménages québécois sont branchés sur Internet, tandis que 22,6 % le sont au Canada et 26,2 % aux États-Unis.

Or, une étude de Price Waterhouse Cooper effectuée en novembre révélait que le taux de branchement du Québec est maintenant de 29 % et de 43 % au Canada.

Pour en savoir plus : 1 888 793-9588 ou (418) 643-8362, pour la région de Québec. www.familles.mic.gouv.qc.ca

VENTE DE RÉNOVATION
OPTION 0\$ COMPTANT
TOUTES TAXES COMPRISES DISPONIBLE!
36/48 mois
Financement 7.2% disponible

(514) 327-7777

Civic hatchback SE
• Mags
• Défecteur
• Lecteur C.D. Etc. **218 \$***

Civic berline SE
• Climatiseur
• Portes électriques
• Etc. **228 \$***

Accord 4 portes SE
• Groupe électrique
• Mags
• Lecteur C.D. etc. **328 \$***

Location 48 mois, boîte 5 vitesses, comptant hatchback 2 995 \$, berline 2 213 \$
24 000 km par année, 10 c du km additionnel.

HONDA Service de limousine GRATUIT
Gabriel PRIX CORPORATIF DISPONIBLE
7000, Henri-Bourassa Est Montréal-Nord
Visitez notre site : www.gabriel.ca

Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en toxicologie et analyse du risque

Orientations : Toxicologie générale ou Analyse du risque
PROGRAMME D'ÉTUDES DE 2^e CYCLE À TEMPS PARTIEL
Ce programme interdisciplinaire de 30 crédits est offert, selon une formule souple et accessible, par la **Faculté des études supérieures** et couvre les domaines de la toxicologie industrielle, environnementale, agro-alimentaire et des médicaments.

Préalables
Détenir un diplôme de 1^{er} cycle, soit en biologie, en chimie, en biochimie ou en sciences de la santé, et avoir amorcé un cheminement de carrière dans un domaine de pratique professionnelle ou de recherche relié à la toxicologie.

Dates limites pour présenter une demande d'admission
30 mai 2000 : session d'automne
30 novembre 2000 : session d'hiver

Renseignements
Micheline Dessureault
Département de médecine du travail et d'hygiène du milieu
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal Qc H3C 3J7
Téléphone : (514) 343-2280
micheline.dessureault@umontreal.ca

(1113) Université de Montréal

Prenez le large.

new balance

Modèle	Catégorie	2A	B	D	2E	4E
M603AT	Tout terrain-homme					
M702GM	Course-homme					
MX660WB	Multisports-homme					
MX607WN	Multisports-homme					
WW544WN	Marche-femme					

En magasin Disponible dans certains magasins ou sur commande
Certains modèles pour hommes disponibles en porteur 6 à 20 pour femmes 6 à 13

sports experts

Procès pour agression sexuelle : début des plaidoiries

Presse Canadienne
SHERBROOKE

L'avocat Ronald Picard a amorcé l'étape des plaidoiries, hier, au procès du policier Pierre-Paul Bourassa et de l'homme d'affaires Robert Morin, accusés d'agression sexuelle sur une femme.

Selon M^e Picard, rien dans la preuve n'indique que Pierre-Paul Bourassa a tenté de séduire la victime. « La jeune femme a reconnu qu'elle avait tenté de rejoindre mon client entre septembre 1998 et le mois de mars 1999 mais en vain. Il ne lui a pas donné son numéro de téléphone cellulaire quand il a changé d'appareil téléphonique », a dit l'avocat, laissant entendre qu'un prétendant, ou à tout le moins une personne intéressée aurait agi autrement.

Quand M. Bourassa s'est rendu au domicile de la plaignante pour l'y cueillir le 26 mars 1999, il l'a fait en plein jour, a poursuivi M^e Picard. Il s'attendait même à rentrer chez elle pour parler un moment avec son mari, les enfants.

M^e Picard a insisté sur le côté improvisé de la soirée. On a choisi le restaurant Au Vieux Duluth un vendredi soir, alors qu'il est bondé de clients.

« Avoir planifié un party à trois, on aurait choisi une petite auberge de campagne ou un restaurant licencié où l'on aurait eu tout ce qu'il faut à boire, même un digestif. Le souper est le résultat d'une improvisation et non le fruit d'un calcul ou d'une planification », a soutenu l'avocat, qui a précisé que les deux accusés n'avaient appris que le soir même, au restaurant, que le mari de la jeune femme avait une maîtresse de 23 ans.

Quant à la soirée qui a suivi au domicile de Bourassa, et qui impliquait toujours les deux hommes et la jeune femme, rien ne prouve que cette dernière ait été incapable de savoir ce qui se passait, a indiqué l'avocat. « On ne demande pas un cendrier et la permission de fumer si on se trouve dans un état semi-comateux comme l'a prétendu la jeune femme », a signalé M^e Picard.

Si la plaignante avait manifesté le moindre signe de désapprobation, il ne fait aucun doute dans l'esprit de M^e Picard que M. Morin serait intervenu, ne laissant pas passer une occasion de jouer le héros.

Pour sa part, l'avocat de Robert Morin a également mis en doute l'incapacité de la femme à se rendre compte de ce qui se passait. Selon M^e Michel Dussault, la consommation d'alcool ouvre les barrières sociales, les interdits. On peut regretter d'avoir couché avec quelqu'un comme on regrette bien des choses dans la vie. On peut regretter mais avoir été conscient et consentant.

M^e Dussault a par ailleurs soutenu que la plaignante avait une propension à fabriquer, à monter des scénarios, puis à y croire. L'avocat a affirmé que la plaignante, dans sa version des faits aux enquêteurs et dans son témoignage devant la Cour, n'a jamais traité M. Morin comme un agresseur.

M^e Dussault poursuivra sa plaidoirie ce matin. Par la suite, M^e Madeleine Gauque, qui représente la plaignante, viendra livrer la sienne.

Des scientifiques appréhendent l'arrivée d'un nouveau virus au Canada cet été

Presse Canadienne
SIMCOE, Ontario

Les scientifiques du gouvernement fédéral viennent de signaler l'arrivée possible au Canada d'un virus qui était, jusqu'à l'an dernier, inconnu en Amérique du Nord.

Le virus de la fièvre hémorragique du West Nile a été détecté pour la première fois à New York, à la fin de l'été dernier. Bien qu'il n'ait pas été détecté au Canada, les biologistes accélèrent leurs programmes de surveillance en prévision de son arrivée, peut-être dès cet été.

Le virus cause l'encéphalite chez les humains. Il est transmis par des piqûres de moustiques infectés. Environ 10 pour cent des personnes infectées par le virus en meurent.

L'an dernier, sept décès lui ont été attribués à New York, y compris celui d'un Canadien.

Il ne s'agit pas de provoquer la panique, mais il faut être préparé adéquatement, explique le docteur Ian Barker, du « Canadian Cooperative Wildlife Health Centre », à l'Université de Guelph, en Ontario. Ce spécialiste fait partie d'un groupe de scientifiques du ministère fédéral de la Santé et de représentants des services de santé, d'agriculture et de ressources naturelles des provinces de l'est du pays, qui travaille à mettre sur pied un système de surveillance de l'évolution du virus.

Les oiseaux sauvages sont les principaux « hôtes » du virus, c'est grâce à eux qu'il voyage. Quand un moustique pique un volatile infecté, il peut attraper le virus et le transmettre au prochain animal qu'il piquera.

Puisque plusieurs espèces d'oiseaux susceptibles de porter le virus migrent, les scientifiques croient possible que des oiseaux qui hivernent au sud transportent le virus au nord, avec le printemps.

Le virus de la fièvre du West Nile a été isolé pour la première fois en 1937 en Ouganda. Il a depuis été retrouvé en Afrique du Nord, dans le sud de l'Europe, au Moyen-Orient et en Asie du Sud.

Branle-bas à Toronto à cause d'une vipère

Presse Canadienne
TORONTO

On aurait pu dire que la scène était celle d'un crime crapuleux : rubans de plastique jaune délimitant un périmètre d'enquête dans un quartier du centre-ville et policiers qui surveillent attentivement les commerces et maisons du voisinage.

En fait, la malfrat recherché, et retrouvé en fin d'après-midi, hier, n'était nul autre qu'un serpent, une vipère des pyramides de 45 centimètres qui s'était échappée d'un appartement situé au-dessus de commerces fortement achalandés.

Le propriétaire du reptile avait signalé la disparition de son protégé trois jours après qu'il eut quitté sa cage. La vipère a finalement été repérée sous un radiateur dans le logement.

Les autorités n'avaient pas pris la disparition à la légère. Le serpent est si venimeux qu'il peut tuer un humain d'une seule morsure. Pour parer à toute éventualité, un antidote au venin de cette vipère a été importé des États-Unis, puisqu'il était introuvable au Canada.

Une offre qui décolle!

La Jetta GL 2000

299\$

par mois*

location 36 mois*

À ce prix-là, elles s'envolent vite!

* L'offre s'applique à une Jetta GL 2000 neuve, de base, 5 rapports avec climatiseur. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 3 375 \$ ou échange équivalent. Dépot de garantie de 350 \$ requis à la transaction. Transport et préparation inclus. Taxe d'accise de 100 \$ sur climatiseur, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ du km additionnel après 50 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Renseignez-vous sur le Programme VCI pour diplômés auprès de votre concessionnaire.

2854763

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Popular
MONTREAL

Laurier

5441, rue St-Hubert
popular@vidéotron.ca
Tél: (514) 274-5471

PINCEZ-VOUS 3,9 FOIS.

VOLVO V70 2000

VOLVO S70 2000

VOLVO S80 2000

Ce n'est pas un rêve. Mais les Volvo 2000 se conduisent comme tel. La réalité est que vous pouvez louer à bail ou financer la Volvo S80, S70 ou V70 2000 à seulement 3,9%. Toute bonne chose a une fin et cette offre se termine le 31 mai. Alors pincez-vous 3,9 fois et voyez votre détaillant Volvo autorisé de la région de Montréal.

3,9%

TAUX DE BAIL/FINANCEMENT OFFERT JUSQU'AU 31 MAI

VOLVO
pour la vie

VOYEZ-NOUS AU SUJET DU TAUX DE BAIL/FINANCEMENT SPÉCIAL SUR LES BERLINES S80 ET S70 ET LES SPORTWAGONS V70 ET V70 XC AWD 2000 AVEC GROUPES SPÉCIAUX D'ÉQUIPEMENT.

Détaillants Volvo autorisés de la région de Montréal :

<p>le groupe VOLVO</p>	<p>Montréal UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré (514) 737-6668</p>	<p>Saint-Hyacinthe AUTOMOBILES CHICOINE INC. 855, rue Jonsson (450) 771-2305</p>	<p>Sainte-Agathe FRANKE VOLVO 180, rue Principale (819) 326-4775</p>	<p>Laval LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN 1430, boul. St-Martin Ouest (450) 667-4960</p>	<p>Pointe-Claire VOLVO POINTE-CLAIRE 15, Auto Plaza (514) 630-3666</p>	<p>Saint-Léonard JOHN SCOTTI AUTO LTEE 4315, boul. Métropolitain Est (514) 725-9394</p>	<p>Brossard VOLVO DE BROSSARD 9405, boul. Taschereau (450) 659-6688</p>
-------------------------------	---	---	---	--	---	--	--

Taux de bail/financement de 3,9 % offert uniquement sur les berlines Volvo S70, Sportswagon V70, V70 Cross Country à rouage intégral et S80 2.9 et T6 de modèles 2000. Cette offre temporaire est disponible jusqu'au 31 mai 2000 par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement. Livraison requise avant le 7 juin 2000. Exemple de location à long terme d'une Volvo S70 SE 2000 édition spéciale : avec acompte ou échange équivalent de 4 760 \$: 499 \$ par mois, basé sur 36 mensualités totalisant 17 994,96 \$. Achat à la fin du bail pour 20 481,60 \$. Fret et préparation de 950 \$, taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépot de sécurité requis. Le bail prévoit une allocation de 20 000 kilomètres par année (0,00 \$ par kilomètre excédentaire). Le détaillant peut louer moins cher. Pour plus de détails ou d'autres options de location, voyez votre détaillant Volvo. Exemple de financement - montant de 25 000 \$ financé à 3,9 % : 736,99 \$ par mois, basé sur 36 mensualités. Le coût total de l'emprunt est de 1531,64 \$. Fret et préparation de 950 \$, taxes, immatriculation et assurance en plus. ©2000 Automobiles Volvo du Canada Ltée. -Volvo pour la vie- est une marque de commerce d'Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez www.volvocanada.com.

Mère, sœur, fille et amie. Le charme sans pareil de la femme.

Exclusivités Birks, en émeraudes et diamants. Bague, or jaune et blanc 18 carats, 2 500 \$. Collier, or 18 carats, 1 800 \$. Boucles d'oreilles, or 18 carats, 975 \$.

BIRKS

PIERRES PRÉCIEUSES. depuis 1879

1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

Arts et spectacles

Jean-René Dufort, alias Original Dundee

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Pour se débarrasser de Jean-René Dufort, le chef du parti libéral du Québec, Jean Charest, l'a nommé représentant du parti au Burkina Faso, lors de la dernière de *La fin du monde est à 7 heures* vendredi dernier.

Bien sûr, c'était une blague. Après tout, Jean-René n'a pas encore sa carte de membre.

Il n'ira pas en Afrique mais en Océanie. Du 16 septembre au 1er octobre, il fera un topo quotidien de quatre minutes à 20 h à Radio-Canada. Pour les Jeux olympiques.

À la manière de Crocodile Dundee qui a découvert l'Amérique, Jean-René sera Original Dundee.

Le plus beau dans tout ça ? Sa blonde Jacinthe, qui travaillait aussi à *La fin du monde*, l'accompagnera aux antipodes et sera sa recherchiste.

Stéphane Laporte, qui travaille au concept des reportages olympiques de Jean-René, prépare aussi un nouveau magazine d'information pour lui. Hebdomadaire de 30 minutes, dont le pilote sera tourné bientôt, également destiné à Radio-Canada.

Pas un show d'hypothèque

Fin sentimentalo-comique de *La fin du monde est à 7 heures* : les deux dernières ont été enregistrées jeudi soir dans le studio de TQS rue Ogilvy. Jacinthe, la blonde de Jean-René Dufort, pleurait à chaudes larmes.

On peut juger du plaisir à travailler sur une émission en prenant la température de l'équipe technique. Après les deux tournages jeudi, caméramans et techniciens se remémoraient leurs meilleurs moments.

Le caméraman Michel Desilets a sorti la meilleure : « *La fin du monde*, c'était pas un show d'hypothèque ! »

C'est quoi ça ? Un show d'hypothèque, c'est une émission où on va travailler pour payer son hypothèque, m'a expliqué M. Desilets. On dit Hip Hip Hip mais pas hurra. En ajoutant : « Ici, on travaillait dans le plaisir, et en plus on payait notre hypothèque ! »

Un plaisir que l'on souhaite à tous : travailler pour le plaisir, dans l'apesanteur d'un travail si agréable qu'on n'a pas l'impression de travailler.

ER à 9 millions l'épisode : le top

La série *ER*, que l'on voit ici le lundi soir à TVA sous le titre *Salle d'urgence*, est celle qui coûte le plus cher aux États-Unis. Elle a été renouvelée jusqu'en 2004 à 9 millions US l'épisode par le réseau NBC. C'est moins que les 13 millions payés actuellement, mais ce n'est pas pour faire des économies : la maison de production Warner avait perdu de l'argent lors des premières saisons et NBC a accepté de payer plus cher pour garder la série qui est toujours dans les cinq premières positions du palmarès américain.

Parlant de *ER*, il y a de nouveaux épisodes depuis jeudi dernier. Les Américains aussi sont en pleins sondages de mai, qui détermineront les tarifs publicitaires dans les marchés locaux.

Les Négresses Vertes et Kid Loco se produiront au prochain MEG

ALAIN BRUNET

Du 31 mai au 3 juin, le deuxième Montréal électronique groove (MEG) accueillera entre autres les Français Kid Loco, Bosco, I:Cube et Les Négresses Vertes (fraîchement renouées par Howie B), la formation néerlandaise et brésilienne Zuco 103 ainsi qu'un véritable aréopage d'artistes électroniques d'ici, à commencer par Couch Potatoes, Alain Vinet, Fred Everything et DJ Maüs. Plus de 40 musiciens issus de neuf villes européennes (en plus de Montréal) se produiront au MEG.

Ce modeste festival, dont la programmation a été dévoilée hier, a joué d'un fort succès d'estime en juin 1999. Les concerts et événements seront présentés au nouveau Club Soda ainsi qu'au Jingxi Club (angle Rachel et Saint-Denis).

Comme l'an dernier, l'emphase sera mise sur une alternance de spectacles sur scène (avec de « vrais » instrumentistes) et de performances de DJs. Le MEG se démarque ainsi des « traditionnelles » nuits électroniques qui n'in-



cluent généralement que très peu de musiciens ou chanteurs en chair et en os. Le 1er juin prochain, par exemple, six Lyonnais de la formation Cosmic Connection pourraient créer toute une surprise avec leur jazz propulsé par des rythmes d'allégeance drum'n'bass.

On se souviendra que le premier MEG nous avait fait découvrir Ekova et Rinôcérose, formations françaises qui ont fait du chemin depuis. « Nous avons rajusté notre tir, en ce sens que nous voulons davantage axer l'événement sur le groove plutôt que sur l'électronique pure et dure, explique Paul Gilbert, programmeur au volet montréalais du MEG. Nous voulons ainsi faire découvrir des musiques de pointe dans une ambiance accessible. L'idée, en fait, est de présenter un contenu



Les Négresses Vertes

qui s'adresse à la fois aux amateurs pointus et aux néophytes en musique électronique. Contrairement à l'an dernier, par ailleurs, nos programmes ne s'échelonnent pas sur des nuits entières ; nous préférons une formule qui se rapproche du spectacle habituel. »

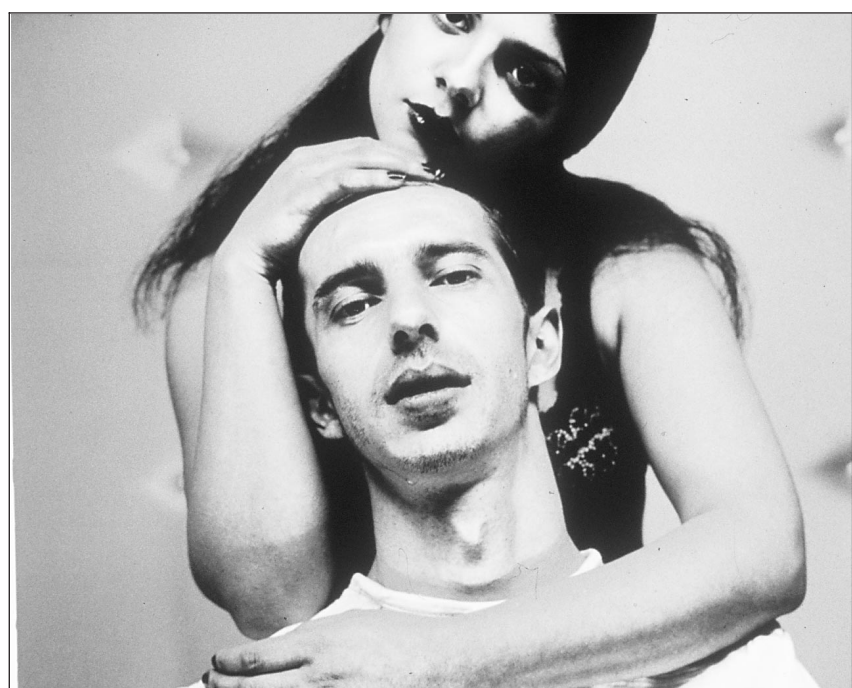
Au MEG, happening hybride et convivial (à dimension humaine), on ne trippe pas chapelle, aucun style électronique n'est mis de côté ; on passe allègrement de la house au drum'n'bass tout en misant sur des spécialités.

L'actualisation des musiques du monde est l'une de ces spécialités. Des exemples ? Le DJ marocain U-Cef, qui se produira le 1er juin au Club Soda, superpose les traditions gnawas, ahwash et autres patrimoines maghrébins à des rythmes de type jungle — le périodique *DJ Magazine* l'a déjà qualifié de *Talvin Singh de la musique arabe*, rien de moins. La formation Zuco 103, dont le nouvel album a récolté sa part d'excellentes critiques, se veut aussi un fin mélange de musiques électroniques et de pop brésilienne.

Le MEG est aussi une occasion de rencontre pour les professionnels étrangers et locaux ; une table ronde sera organisée en ce sens, le vendredi 2 juin, 14 h.

À sa deuxième année d'existence, le MEG-Montréal est déjà devenu le pivot d'un réseau international d'envergure incluant des événements à Londres (13 juin), Paris (14, 15 et 16 juin), sans compter une tournée MEG-Europe qui s'arrêtera dans les villes de Barcelone, Budapest, Prague, Berlin et Lisbonne. Des villes canadiennes ont aussi été retenues dans les projets d'expansion du MEG ; Toronto et Ottawa ne seront pas épargnées.

Les billets pour les quatre soirées montréalaises du MEG seront en vente dès aujourd'hui au guichet du nouveau Club Soda ainsi que dans plusieurs boutiques spécialisées — Arithmétique, Tabou, DNA Records, Off the Hook, BPM, Inbeat Records et Noize. Les billets pour le Jingxi seront en vente uniquement à la porte, le soir de l'événement. Pour réserver, on peut aussi composer le 790-1111.



Kid Loco

Une prochaine saison vibrante à l'Espace Go

SONIA SARFATI

Vibrante. C'est ainsi que Ginette Noiseux qualifie la saison 2000-2001 d'Espace Go, dont elle a révélé hier la programmation. En public — une première pour la directrice artistique et générale du théâtre.

Une saison vibrante, dit-elle. Et une saison où, plus que jamais, elle souhaite lancer des ponts entre le public, les artistes et Espace Go. Ginette Noiseux veut engager le dialogue entre eux tous. Entre autres par la tenue, les samedis en après-midi, de représentations suivies de rencontres avec les créateurs, les acteurs. Plusieurs projets du genre sont d'ailleurs encore sur sa table de travail et devraient aboutir d'ici le mois de septembre. Donc, au moment de l'ouverture d'une saison où la compagnie présentera trois créations et un spectacle étranger en plus d'accueillir cinq spectacles.

Pour ce qui est des présentations d'Espace Go, la première sera *Le Colonel des Zouaves* d'Olivier Cadiot mis en scène par Ludovic Lagarde (24 au 27 octobre). Le spectacle étranger, c'est lui. Un spectacle qui a fait un tabac — « et l'unanimité », souligne Ginette Noiseux — lorsque présenté au Théâtre National de la Colline, à Paris. Le sujet : exilé dans un entresol, un domestique zélé tente d'améliorer son service, la conscience professionnelle tournant bientôt à l'obsession. « C'est un regard cynique sur notre rapport à la soumission, sur le fait que le plus intelligent n'est pas assis dans le bon fauteuil et sur toute cette créativité perdue », résume la directrice d'Espace Go.

Ensuite, trois créations très signées. Parce que mises en scène par « des metteurs en scène qui comptent, qui ont des paroles fortes, des démarches très personnel-



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Réunis hier pour le lancement de la programmation : Brigitte Haentjens, Andrée Lachapelle et Annick Bergeron; debout, Ginette Noiseux et James Hyndman.

les ». Ils sont René-Daniel Dubois, Serge Denoncourt et Brigitte Haentjens.

Le premier mettra en scène son propre texte dans une nouvelle production — très attendue — de *Being at home with Claude* (14 novembre au 9 décembre) qui mettra en vedette Luc Chapdelaine, Patrick Goyette et RDD lui-même. « René-Daniel est dans une démarche d'apaisement et de retour vers les gens, cela va se sentir dans son travail », souligne simplement Ginette Noiseux.

Laquelle reconnaît avoir, un jour, joué un tour à Serge Denoncourt : lui faire lire le texte *Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne* de Jean Luc Lagarde puis *Music-Hall*, du même auteur (9 janvier au 3 février). Deux textes d'un caustique pas possible, et d'une intelligence à l'avenant. Elle espérait qu'il accepte de mettre en scène l'un des deux (il n'a encore jamais travaillé à Espace Go). C'est lui qui a joué un tour à la directrice des lieux : il a voulu monter les deux. Un programme double.

La première partie mettant en vedette Andrée Lachapelle et la deuxième, Annick Bergeron.

Finalement, *Mademoiselle Julie* d'August Strindberg mis en scène par Brigitte Haentjens (1er au 26 mai). Le chef-d'œuvre du dramaturge suédois, pour lequel la metteuse en scène fera appel à « ses jumeaux sur la scène » : Anne-Marie Cadieux et James Hyndman.

Brigitte Haentjens sera, aussi, de l'ouverture de la saison d'Espace Go : une production de sa compagnie, Sybillines, occupera ces lieux du 5 au 16 septembre. Et cette production mettant en vedette Anne-Marie Cadieux est la très attendue *Malina*, pièce librement inspirée de l'œuvre de Ingeborg Bachmann qui n'avait pu être présentée au FTA l'an dernier à cause d'une question de droits — enfin réglée !

Espace Go accueillera également *Hôtel des horizons* de Reynald Robinson mis en scène par Claude Poissant (27 septembre au 21 octobre), coproduite par le Théâtre PàP et le Théâtre les gens d'en-bas) ; *Les Trois Soeurs* d'Anton Tchekhov (qui, pour l'occasion, seront six !) où Luce Pelletier et Denis Bernard poursuivent, en tant que cometeurs en scène, le cycle Tchekhov du Théâtre de l'Opsis (21 février au 24 mars) — avec, entre autres, Monique Miller ; une nouvelle création des Ballets Jazz de Montréal (4 au 15 avril) ; et *Stampede* de François Létourneau mis en scène par Claude Poissant (8 mai au 2 juin, produite par le Théâtre PàP).

Une saison qui reflète ce que Ginette Noiseux voit comme sa principale préoccupation : la rencontre entre un metteur en scène et un auteur. Un spectacle comme une danse à deux. Où, parfois, l'un marche sur les pieds de l'autre — et, là, même la meilleure des pièces ne résiste pas. « Mais quand le couple fonctionne, c'est fantastique. » Et vibrant.

PAR ICI LES SORTIES..

Pour des vins divins, des restos géniaux, un brin de culture et beaucoup d'air pur, cliquez **Sortir**.

www.lapresse.infini.net

La Presse infini.com

OSM: percussions et cornemuse

MUSIQUE



Claude Gingras

Programme mi-britannique, mi-argentin au sixième et dernier concert « Air Canada » de l'Orchestre Symphonique de Montréal, ce soir et demain soir, 19 h 30, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Un prochain disque de musique sud-américaine entraîne ce nouveau changement dans une saison OSM qui en a connu un nombre incalculable.



Evelyn Glennie

Deux oeuvres du Brésilien Astor Piazzolla, *Tres Movimientos tangusticos portenos* et *Tangazo*, remplacent donc, en fin de soirée, le Purcell-Britten qui complétait ce menu à l'origine *all English*. Le reste du programme est inchangé. Charles Dutoit est rentré ce week-end de Paris pour diriger les derniers concerts de la saison et la percussionniste écossaise Evelyn Glennie, entendue ici une première fois en janvier 1998, joue une oeuvre écrite pour elle par Dave Heath et intitulée *African Sunrise — Manhattan Rave*. Atteinte de surdité, la musicienne joue pieds nus et en-

tend grâce aux vibrations du plancher.

Dutoit dirige en début de concert l'ouverture *In the South*, d'Elgar, d'inspiration italienne, et passe ensuite à *An Orkney Wedding, with Sunrise*. Peter Maxwell Davies y décrit une noce campagnarde se terminant au son de la cornemuse. Il existe au moins deux enregistrements de l'oeuvre: l'un des Boston Pops, l'autre dirigé par le compositeur.

Le NEM demain

Le grand concert annuel d'anniversaire du Nouvel Ensemble Moderne a lieu demain soir, 20 h, salle Claude-Champagne, onze ans exactement, jour pour jour, après le concert qui, le 3 mai 1989, avait marqué le lancement par Lorraine Vaillancourt de cet ensemble de 15 musiciens.

Principale nouveauté au programme: Hugues Dufourt, compositeur et philosophe français né en 1943. Lorraine Vaillancourt vient d'enregistrer son *Erewhon* avec les Percussions de Strasbourg, chez Accord, et l'a choisi comme « compositeur invité » du NEM cet été au Domaine Forget. Demain soir, elle dirigera son *Euclidian Abyss*, de 1996.

Programme complété avec *Pascal's Sphere*, de l'Australienne Mary Finsterer, et *Vortex Temporum*, du Français Gérard Grisey. Finsterer fut lauréate du premier Forum du NEM, en 1991, et sa nouvelle oeuvre fut créée par l'ensemble montréalais lors du cinquième Forum, tenu en mars en Australie. Concernant l'oeuvre de Grisey: c'en est la première exécution intégrale (durée: 45 minutes), le NEM en ayant donné le deuxième mouvement seulement, l'an dernier.

Nézet-Séguin : une rencontre

L'Orchestre Métropolitain invite le public à rencontrer son nouveau chef et directeur artistique, Yannick Nézet-Séguin, ainsi que les musiciens de l'orchestre demain, à 12 h, au Complexe Desjardins. L'OM y jouera des extraits de sa program-

mation 2000-2001. « Apportez votre lunch », précise le communiqué.

Le jeune chef de 24 ans dirige cette semaine ses premiers concerts officiels comme titulaire de l'OM. Après une présentation au cégep Maisonneuve hier et à Outremont jeudi, le programme sera donné lundi prochain, 20 h, salle Maisonneuve de la PdA. Principale oeuvre: la sixième Symphonie (*Pathétique*) de Tchaikovsky. Soliste: le violoniste Olivier Thouin dans le Concerto de Dvorak. En début de concert: création de *Passaggio*, de Serge Provost.

Reprise à Laval

L'Orchestre Symphonique de Laval reprend ses concerts le mercredi 10 mai, une entente étant intervenue entre la direction et ses musiciens après un arrêt de travail de plusieurs semaines. Jean-François Rivest dirigera alors un programme

Beethoven: Symphonie no 7. Concerto pour violon avec Judy Kang.

Les Violons six fois

Les Violons du Roy, de Québec, se produiront six fois à Montréal la saison prochaine: cinq concerts à Pollack, un à Claude-Champagne. Au programme: *L'Art de la fugue*, de Bach, le *Requiem* de Mozart dans la nouvelle édition de Robert Levin, la Messe *Lord Nelson* de Haydn, les deux Concertos pour violoncelle du même Haydn, avec Pieter Wispelwey, le Concerto de Chausson avec le pianiste Marc-André Hamelin et le violoniste Olivier Thouin.

De plus, l'orchestre de Bernard Labadie effectuera une nouvelle tournée comprenant New York, Chicago et Toronto.

En bref

Trois conférences de presse aujourd'hui: Lanaudière, Trestler et

Musique de chambre au Chalet... L'épreuve finale du Concours de chant des Jeunesses Musicales du Canada a lieu ce soir, 19 h, à la nouvelle salle des JMC (305, avenue Mont-Royal Est)... Angèle Dubéau et sa Piété offrent un nouveau programme ce soir, 20 h, au Monument-National... Luc Beauséjour reprend avec son collègue parisien Hervé Niquet vendredi, 20 h 15, à la chapelle de l'église Saint-Jean-Baptiste, la presque totalité de leur programme pour deux clavecins paru chez Analekta... Renée Maheu parle de *Parsifal* samedi, de 10 h à midi, à la Bibliothèque française de Sutton... et retournera à Bayreuth cet été, pour *Parsifal* et d'autres Wagner... Dimanche, 15 h, Cathédrale de Saint-Jérôme: concert des lauréats du Concours des Jeunes Musiciens des Laurentides... Raffi Armenian dirigeait récemment *Il Trovatore*, de Verdi, à Fresno, Californie.

« DEUX FOIS BRAVO ! » SANDRA BULLOCK 28 JOURS v. f. de 28 DAYS

GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODÉON DU Mardi 2 à Jeudi 4

The Bloodhound Gang: des imbéciles heureux

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE

Pour être honnête, on ne s'attendait pas à réentendre parler du Bloodhound Gang.

Il y a trois ou quatre ans, ce groupe de Philadelphie décrochait le gros lot avec un succès aussi marrant qu'inutile, soit la chanson *Fire Water Burn*. On a ri un bon coup et on les a oubliés aussi vite qu'ils étaient venus, pensant avoir affaire à un autre de ces « one hit wonders » pour ados en quête de vedettes jetables.

Eh! bien non. Au grand bonheur de certains (et au grand désespoir des autres!), le Bloodhound Gang est de retour avec un nouveau disque (*Hooray for Boobies* (littéralement: hurrah pour les totons) et la même concoction d'humour pré-pubère, d'énergie vitaminée et d'irrévérence zouavissante.

Côté musique, le groupe pastiche le rap, le punk, le new wave, le disco, le rock et le pop avec un second degré systématique. Quant aux textes, d'un quotient intellectuel équivalent à celui d'une troupe de morons en cavale, ils multiplient les clinis d'oeils à Calvin Klein, le groupe Falco, Seinfeld, le *National Geographic* et un tas d'autres icônes volés à la culture trash américaine. Pas gêné, le chanteur du groupe Jimmy Pop Ali a même mis sa mère à contribution en lui demandant de trouver des rimes au mot « vagina ». Et on ne vous parle même pas des rots, des crachats et des râlements de gorge bien sonores...

Les South Park de la musique? « J'aime bien la comparaison », lance Evil Jared, chanteur, animateur de foules, mangeur de souris et, accessoirement, bachelier en économie. « Au fond, on aurait aimé devenir les Simpsons. Mais

notre intelligence est trop limitée. Nous sommes des kids d'école secondaire qui n'ont jamais évolué. Alors tu comprends, les farces de pets dans *South Park*, ça nous convient parfaitement... »

Apparemment, cet humour convient à bien du monde puisque le Bloodhound Gang a renoué avec le succès sans trop de difficulté. La chanson *The Bad Touch* (savez, celle qui parle du Discovery Channel) a déjà fait son trou à la télé et à la radio. En Allemagne, le groupe semble particulièrement populaire puisqu'il a remporté le trophée de « meilleur nouveau talent international » à la dernière soirée des Échos, équivalent germanique des Brit Awards. « Je cherche encore pourquoi, de dire Evil Jared. Peut-être que les autres nommés ne sont pas pointés ce soir-là. Mais on s'en fiche. J'ai rangé ma statuette en haut d'un placard, à côté de mon vieux uniforme de McDonald... »

Bien beau tout ça, mais chacun sait que les plaisanteries les plus courtes sont les meilleures. À la question « Vous arrive-t-il d'être down parfois? » Evil Jared répond que le Bloodhound Gang a tout ce qu'il faut pour être heureux et que franchement, il faudrait être de très mauvaise foi pour être dépressif avec tout ce qu'il leur arrive.

« On vient de vendre un ou deux millions d'albums aux États-Unis et en Allemagne. On n'a plus besoin de se lever le matin pour aller bosser. On a de la bière et de l'alcool à volonté; et je ne parle même pas des drogues. Comment peut-on être déprimé? La vie est merveilleuse! »

THE BLOODHOUND GANG, avec Nerf Herder et A. Au Spectrum, mercredi 3 mai.

EN BREF

De Grandes Gueules épuisées

Les Grandes Gueules, José Gaudet et Mario Tessier, ont dû annuler un entretien qu'ils devaient avoir hier avec leurs fans sur le site Canoë pour cause d'épuisement. Les supplémentaires de leur spectacle au Spectrum, combinées à leur émission quotidienne sur les ondes de CKMF (94,3 FM), ont semblé-t-il eu raison de leur santé physique. Ils ont donc décidé d'abandonner le navire pour quelques jours, histoire de reprendre des forces.

Hallyday: c'est complet!

Vous voulez voir Johnny Hallyday en spectacle mais vous ne détenez pas encore de billets? Oubliez

ça! Tous les billets sont déjà vendus. Universal Music et Pléiade Musique ont annoncé hier que les deux spectacles que présentera le montre sacré du rock français au théâtre Saint-Denis, les 30 et 31 août prochains, ont trouvé preneurs. « Monsieur Hallyday, qui répète actuellement avec ses musiciens à Los Angeles en vue de son prochain spectacle, s'est dit très heureux de la nouvelle et promet à ses fans québécois deux soirées mémorables », peut-on lire dans le communiqué. Des supplémentaires? N'y pensez pas. Les producteurs Martin Gélinas et Didier Morissonneau de Pléiade Musique ont confirmé qu'il n'y en aurait pas.

Contenant cherche contenu

Associated Press
NEW YORK

Le réseau NBC a suspendu sa décision consistant à laisser rediffuser, par le réseau associé Pax, son bulletin de nouvelles de 18 h 30. Actionnaire de Pax depuis l'an dernier, à hauteur de 32 %, NBC venait d'annoncer ce projet, qui a aussitôt inquiété plusieurs de ses stations affiliées. Elles craignent une baisse de l'auditoire si ces

nouvelles, présentées par Tom Brokaw, sont offertes ailleurs. Le réseau Pax, lui aussi formé de stations hertziennes et qui se targue d'un contenu plus familial, espère programmer à 19 h une heure d'antenne, vouée à l'information et incluant le bulletin de NBC, les soirs de semaine. Une période d'essai devait avoir lieu en mai et, en principe, une inscription régulière à la grille était prévue pour l'automne.

Allez au cinéma sans tracas!
LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
www.famousplayers.com
Stationnez à prix réduit à la PLACE VILLE-MARIE et au 2020 UNIVERSITY.
No payez que 3\$ en échange de votre billet du cinéma PARAMOUNT, PARISIEN, CENTRE EATON. Lundi au vendredi après 17h00 et TOUT LE WEEKEND.

À l'affiche au COLISÉE Kirkland

version o. anglaise

COLISÉE Kirkland 3200 rue JEAN-YVES, Autoroute 40, sortie: Chemin Sainte-Marie (514) 694-6992 ITEX

Entrée générale: 9\$ - Enfants (13 ans et moins) et Âge d'Or: 5\$ - Matinées weekend: 7\$ - Matinées semaine: 6\$

- ✓FLINTSTONES IN VIVA ROCK VEGAS (G) 12:55 3:10 5:20 7:30 9:45
- ✓FREQUENCY (13) 1:45 4:40 7:45 10:30
- ✓U-571 (G) 1:00 2:00 4:00 4:50 7:00 7:40 9:40 10:15
- ✓KEEPING THE FAITH (G) 1:25 4:30 7:10 9:55
- ✓28 DAYS (13) 1:50 4:20 7:05 9:35
- ✓FINAL DESTINATION (13) 10:05
- ✓GOSSIP (G) 1:35 3:55 7:35 10:00
- ✓RULES OF ENGAGEMENT (13) 1:10 4:05 6:50 7:15 9:50 10:10 mer 1:10 4:05 7:15 10:10 jeu 1:10 4:05 7:15 9:50 10:10
- ✓ROAD TO ELDORADO (G) 1:30 2:30 4:15 5:00 7:20
- ✓ERIN BROCKOVICH (G) 1:05 4:10 7:25 10:20
- ✓SKULLS (13*) 1:20 3:50 6:50 9:30 dim 1:20 3:45 9:30 jeu 1:20 3:45 6:55

PARAMOUNT STE-CATHERINE et METCALFE (514) 842-5828 ITEX

- ✓FREQUENCY (13) 12:55 1:45 3:45 4:30 6:40 9:25 9:55
- mer 12:55 1:45 3:45 4:30 6:40 9:25 9:55
- ✓U-571 (G) 1:00 2:00 3:45 4:40 7:20 7:50 10:00 10:30
- ✓GOSSIP (G) 1:25 3:00 5:30 7:45 10:20
- ✓HIGH FIDELITY (13) 1:00 4:00 6:50 9:30
- ✓ROAD TO ELDORADO (G) 1:25 3:50 5:00 7:20
- ✓ROMEO MUST DIE (13) 7:00 9:50
- ✓KEEPING THE FAITH (G) 12:30 1:10 3:20 4:20 6:20 7:30 9:20 10:40
- ✓AMERICAN PSYCHO (16) 2:20 5:10 7:40 10:10
- ✓RULES OF ENGAGEMENT (13) 12:40 3:40 6:50 9:40
- ✓AMERICAN BEAUTY (13) 1:20 4:30 7:05 9:45

PARADIS SOUS LA MER (G) EN 3D

1600, boul. Le Caribuisier 866-0111 (4)

- ✓DESTINATION ULTIME (13*) lun,jeu 7:30 9:35 mar,mer 1:45 1:15 7:30 9:35
- ✓FREQUENCIES (13*) lun,jeu 7:20 9:45 mar,mer 2:00 4:30 7:20 9:45
- ✓SCREAM 3 (16*) 7:20 9:50
- ✓KEEPING THE FAITH (G) lun,jeu 7:00 9:40 mar,mer 1:20 4:00 7:00 9:40
- ✓AMERICAN PSYCHO (16*) lun,jeu 7:05 9:20 mar,mer 1:50 4:10 7:05 9:20
- ✓AMERICAN BEAUTY (13*) 7:10 9:40
- ✓ROAD TO ELDORADO (G) lun,jeu 7:15 9:55 mar,mer 1:55 3:25 5:55
- ✓RULES OF ENGAGEMENT (13*) lun,jeu 6:50 9:25
- ✓LA ROUTE D'EL DORADO (G) lun,jeu 6:50 9:30
- ✓LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) lun,jeu 6:50 9:30
- ✓KIRIKOU & LA SORCIERE (G) mar,mer 1:35 3:50 5:25
- ✓LA DILETTANTE (G) lun,jeu 7:00 9:25 mar,mer 1:40 4:30 7:00 9:25
- ✓RETURN TO ME (G) lun,jeu 7:05 9:35 mar,mer 2:00 4:25 7:05 9:35
- ✓GOSSIP (G) lun,jeu 6:55 9:15 mar,mer 2:05 4:35 6:55 9:15

CENTRE LAVAL (514) 866-0111 (4)

- ✓DESTINATION ULTIME (13*) lun,jeu 7:30 9:35 mar,mer 1:45 1:15 7:30 9:35
- ✓FREQUENCIES (13*) lun,jeu 7:20 9:45 mar,mer 2:00 4:30 7:20 9:45
- ✓SCREAM 3 (16*) 7:20 9:50
- ✓KEEPING THE FAITH (G) lun,jeu 7:00 9:40 mar,mer 1:20 4:00 7:00 9:40
- ✓AMERICAN PSYCHO (16*) lun,jeu 7:05 9:20 mar,mer 1:50 4:10 7:05 9:20
- ✓AMERICAN BEAUTY (13*) 7:10 9:40
- ✓ROAD TO ELDORADO (G) lun,jeu 7:15 9:55 mar,mer 1:55 3:25 5:55
- ✓RULES OF ENGAGEMENT (13*) lun,jeu 6:50 9:25
- ✓LA ROUTE D'EL DORADO (G) lun,jeu 6:50 9:30
- ✓LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) lun,jeu 6:50 9:30
- ✓KIRIKOU & LA SORCIERE (G) mar,mer 1:35 3:50 5:25
- ✓LA DILETTANTE (G) lun,jeu 7:00 9:25 mar,mer 1:40 4:30 7:00 9:25
- ✓RETURN TO ME (G) lun,jeu 7:05 9:35 mar,mer 2:00 4:25 7:05 9:35
- ✓GOSSIP (G) lun,jeu 6:55 9:15 mar,mer 2:05 4:35 6:55 9:15

PARISIEN (514) 866-0111 (2)

- ✓FRISSON 3 (16*) 9:50
- ✓BEAUTE AMERICAINE (13*) 1:30 4:00 6:40 9:10
- ✓LA ROUTE D'EL DORADO (G) 1:50 3:50
- ✓EN FACE (13*) 4:30 7:15 9:20
- ✓LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) 1:40 7:10 9:40
- ✓KIRIKOU & LA SORCIERE (G) 1:15 3:20 5:10
- ✓LA DILETTANTE (G) 1:35 4:10 6:50 9:30
- ✓REVIENS-MOI (G) 7:20
- ✓FRISSON 3 (16*) 9:50
- ✓BEAUTE AMERICAINE (13*) 1:30 4:00 6:40 9:10
- ✓LA ROUTE D'EL DORADO (G) 1:50 3:50
- ✓EN FACE (13*) 4:30 7:15 9:20
- ✓LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) 1:40 7:10 9:40
- ✓KIRIKOU & LA SORCIERE (G) 1:15 3:20 5:10
- ✓LA DILETTANTE (G) 1:35 4:10 6:50 9:30
- ✓REVIENS-MOI (G) 7:20

STE-THERESE 8 (450) 979-4444

- ✓FRISSON 3 (16*) 9:50
- ✓BEAUTE AMERICAINE (13*) 1:30 4:00 6:40 9:10
- ✓LA ROUTE D'EL DORADO (G) 1:50 3:50
- ✓EN FACE (13*) 4:30 7:15 9:20
- ✓LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) 1:40 7:10 9:40
- ✓KIRIKOU & LA SORCIERE (G) 1:15 3:20 5:10
- ✓LA DILETTANTE (G) 1:35 4:10 6:50 9:30
- ✓REVIENS-MOI (G) 7:20

MEGA-PLEX CENTRE JACQUES CARTIER 14

1401 CHEMIN CHAMBLY, VILLE DE LONGUEUIL TEL: 405 677-5566

HORAIRE DU VENDREDI 28 AVRIL au 4 MAI 2000

- (X) 28 JOURS (13*) 1:00-3:05-5:10-7:15-7:40-9:20-9:45
- (X) BEAUTE AMERICAINE (13*) 7:15-9:40 C-1 12:00
- (X) CA VA BRASSER (13*) 12:45-3:05-5:10 Lun,Mer,Jeu 7:25
- (X) COMMERAGES (G) 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 Lun,Mer,Jeu 7:10-9:10 C-1 11:10
- (X) EN FACE (13*) 7:20-9:20 Lun,Mer,Jeu 9:20 C-1 11:20
- (X) FRISSONS 3 (16*) 1:20-3:50-7:20-9:50 Lun,Mer,Jeu 7:20-9:50 C-1 12:15
- (X) LA ROUTE D'EL DORADO (G) 1:45-3:10-5:05 Lun,Mer,Jeu 7:00
- (X) LE CLAN DES SKULLS (13*) 12:45-1:30-2:50-3:35-4:55-5:40-7:00-7:45-9:05-9:50
- (X) LE PIERRAFEU A VIVA ROCK VEGAS (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30 C-1 11:00-11:30
- (X) LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) 1:00-4:00-7:00-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:00-9:45 C-1 12:15
- (X) MON CHIEN SKIP (G) Ven-Dim, Mar 1:25-3:25-5:25
- (X) REVIENS MOI (G) 1:05-3:35-7:05-9:35 Lun,Mer,Jeu 7:05-9:35 C-1 11:55
- (X) U-571 (V.F.) (G) 1:00-1:25-3:30-5:55-7:00-7:25-9:30-9:55 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:25-9:30-9:55 C-1 11:55

MEGA-PLEX TASCHEBAU 18

450-923-5566

- (X) 28 JOURS (13*) 1:00-3:05-5:10-7:15-7:40-9:20-9:45
- (X) BEAUTE AMERICAINE (13*) 7:15-9:40 C-1 12:00
- (X) CA VA BRASSER (13*) 12:45-3:05-5:10 Lun,Mer,Jeu 7:25
- (X) COMMERAGES (G) 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 Lun,Mer,Jeu 7:10-9:10 C-1 11:10
- (X) EN FACE (13*) 7:20-9:20 Lun,Mer,Jeu 9:20 C-1 11:20
- (X) FRISSONS 3 (16*) 1:20-3:50-7:20-9:50 Lun,Mer,Jeu 7:20-9:50 C-1 12:15
- (X) LA ROUTE D'EL DORADO (G) 1:45-3:10-5:05 Lun,Mer,Jeu 7:00
- (X) LE CLAN DES SKULLS (13*) 12:45-1:30-2:50-3:35-4:55-5:40-7:00-7:45-9:05-9:50
- (X) LE PIERRAFEU A VIVA ROCK VEGAS (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30 C-1 11:00-11:30
- (X) LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) 1:00-4:00-7:00-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:00-9:45 C-1 12:15
- (X) MON CHIEN SKIP (G) Ven-Dim, Mar 1:25-3:25-5:25
- (X) REVIENS MOI (G) 1:05-3:35-7:05-9:35 Lun,Mer,Jeu 7:05-9:35 C-1 11:55
- (X) U-571 (V.F.) (G) 1:00-1:25-3:30-5:55-7:00-7:25-9:30-9:55 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:25-9:30-9:55 C-1 11:55

MEGA-PLEX PONT-VIAU 16

450-967-4435

- (X) 28 JOURS (13*) 1:00-3:05-5:10-7:15-7:40-9:20-9:45
- (X) BEAUTE AMERICAINE (13*) 7:15-9:40 C-1 12:00
- (X) CA VA BRASSER (13*) 12:45-3:05-5:10 Lun,Mer,Jeu 7:25
- (X) COMMERAGES (G) 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 Lun,Mer,Jeu 7:10-9:10 C-1 11:10
- (X) EN FACE (13*) 7:20-9:20 Lun,Mer,Jeu 9:20 C-1 11:20
- (X) FRISSONS 3 (16*) 1:20-3:50-7:20-9:50 Lun,Mer,Jeu 7:20-9:50 C-1 12:15
- (X) LA ROUTE D'EL DORADO (G) 1:45-3:10-5:05 Lun,Mer,Jeu 7:00
- (X) LE CLAN DES SKULLS (13*) 12:45-1:30-2:50-3:35-4:55-5:40-7:00-7:45-9:05-9:50
- (X) LE PIERRAFEU A VIVA ROCK VEGAS (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30 C-1 11:00-11:30
- (X) LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) 1:00-4:00-7:00-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:00-9:45 C-1 12:15
- (X) MON CHIEN SKIP (G) Ven-Dim, Mar 1:25-3:25-5:25
- (X) REVIENS MOI (G) 1:05-3:35-7:05-9:35 Lun,Mer,Jeu 7:05-9:35 C-1 11:55
- (X) U-571 (V.F.) (G) 1:00-1:25-3:30-5:55-7:00-7:25-9:30-9:55 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:25-9:30-9:55 C-1 11:55

MEGA-PLEX SPHERETECH 1A

514-743-5566

- (X) 28 JOURS (13*) 1:00-3:05-5:10-7:15-7:40-9:20-9:45
- (X) BEAUTE AMERICAINE (13*) 7:15-9:40 C-1 12:00
- (X) CA VA BRASSER (13*) 12:45-3:05-5:10 Lun,Mer,Jeu 7:25
- (X) COMMERAGES (G) 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 Lun,Mer,Jeu 7:10-9:10 C-1 11:10
- (X) EN FACE (13*) 7:20-9:20 Lun,Mer,Jeu 9:20 C-1 11:20
- (X) FRISSONS 3 (16*) 1:20-3:50-7:20-9:50 Lun,Mer,Jeu 7:20-9:50 C-1 12:15
- (X) LA ROUTE D'EL DORADO (G) 1:45-3:10-5:05 Lun,Mer,Jeu 7:00
- (X) LE CLAN DES SKULLS (13*) 12:45-1:30-2:50-3:35-4:55-5:40-7:00-7:45-9:05-9:50
- (X) LE PIERRAFEU A VIVA ROCK VEGAS (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30 C-1 11:00-11:30
- (X) LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) 1:00-4:00-7:00-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:00-9:45 C-1 12:15
- (X) MON CHIEN SKIP (G) Ven-Dim, Mar 1:25-3:25-5:25
- (X) REVIENS MOI (G) 1:05-3:35-7:05-9:35 Lun,Mer,Jeu 7:05-9:35 C-1 11:55
- (X) U-571 (V.F.) (G) 1:00-1:25-3:30-5:55-7:00-7:25-9:30-9:55 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:25-9:30-9:55 C-1 11:55

MEGA-PLEX CENTRE JACQUES CARTIER 14

1401 CHEMIN CHAMBLY, VILLE DE LONGUEUIL TEL: 405 677-5566

HORAIRE DU MARDI 2 MAI

- (X) 28 JOURS (13*) 1:00-3:05-5:10-7:15-7:40-9:20-9:45
- (X) BEAUTE AMERICAINE (13*) 7:15-9:40 C-1 12:00
- (X) CA VA BRASSER (13*) 12:45-3:05-5:10 Lun,Mer,Jeu 7:25
- (X) COMMERAGES (G) 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 Lun,Mer,Jeu 7:10-9:10 C-1 11:10
- (X) EN FACE (13*) 7:20-9:20 Lun,Mer,Jeu 9:20 C-1 11:20
- (X) FRISSONS 3 (16*) 1:20-3:50-7:20-9:50 Lun,Mer,Jeu 7:20-9:50 C-1 12:15
- (X) LA ROUTE D'EL DORADO (G) 1:45-3:10-5:05 Lun,Mer,Jeu 7:00
- (X) LE CLAN DES SKULLS (13*) 12:45-1:30-2:50-3:35-4:55-5:40-7:00-7:45-9:05-9:50
- (X) LE PIERRAFEU A VIVA ROCK VEGAS (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30 C-1 11:00-11:30
- (X) LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) 1:00-4:00-7:00-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:00-9:45 C-1 12:15
- (X) MON CHIEN SKIP (G) Ven-Dim, Mar 1:25-3:25-5:25
- (X) REVIENS MOI (G) 1:05-3:35-7:05-9:35 Lun,Mer,Jeu 7:05-9:35 C-1 11:55
- (X) U-571 (V.F.) (G) 1:00-1:25-3:30-5:55-7:00-7:25-9:30-9:55 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:25-9:30-9:55 C-1 11:55

MEGA-PLEX TASCHEBAU 18

450-923-5566

- (X) 28 JOURS (13*) 1:00-3:05-5:10-7:15-7:40-9:20-9:45
- (X) BEAUTE AMERICAINE (13*) 7:15-9:40 C-1 12:00
- (X) CA VA BRASSER (13*) 12:45-3:05-5:10 Lun,Mer,Jeu 7:25
- (X) COMMERAGES (G) 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 Lun,Mer,Jeu 7:10-9:10 C-1 11:10
- (X) EN FACE (13*) 7:20-9:20 Lun,Mer,Jeu 9:20 C-1 11:20
- (X) FRISSONS 3 (16*) 1:20-3:50-7:20-9:50 Lun,Mer,Jeu 7:20-9:50 C-1 12:15
- (X) LA ROUTE D'EL DORADO (G) 1:45-3:10-5:05 Lun,Mer,Jeu 7:00
- (X) LE CLAN DES SKULLS (13*) 12:45-1:30-2:50-3:35-4:55-5:40-7:00-7:45-9:05-9:50
- (X) LE PIERRAFEU A VIVA ROCK VEGAS (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30 C-1 11:00-11:30
- (X) LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) 1:00-4:00-7:00-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:00-9:45 C-1 12:15
- (X) MON CHIEN SKIP (G) Ven-Dim, Mar 1:25-3:25-5:25
- (X) REVIENS MOI (G) 1:05-3:35-7:05-9:35 Lun,Mer,Jeu 7:05-9:35 C-1 11:55
- (X) U-571 (V.F.) (G) 1:00-1:25-3:30-5:55-7:00-7:25-9:30-9:55 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:25-9:30-9:55 C-1 11:55

MEGA-PLEX PONT-VIAU 16

450-967-4435

- (X) 28 JOURS (13*) 1:00-3:05-5:10-7:15-7:40-9:20-9:45
- (X) BEAUTE AMERICAINE (13*) 7:15-9:40 C-1 12:00
- (X) CA VA BRASSER (13*) 12:45-3:05-5:10 Lun,Mer,Jeu 7:25
- (X) COMMERAGES (G) 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 Lun,Mer,Jeu 7:10-9:10 C-1 11:10
- (X) EN FACE (13*) 7:20-9:20 Lun,Mer,Jeu 9:20 C-1 11:20
- (X) FRISSONS 3 (16*) 1:20-3:50-7:20-9:50 Lun,Mer,Jeu 7:20-9:50 C-1 12:15
- (X) LA ROUTE D'EL DORADO (G) 1:45-3:10-5:05 Lun,Mer,Jeu 7:00
- (X) LE CLAN DES SKULLS (13*) 12:45-1:30-2:50-3:35-4:55-5:40-7:00-7:45-9:05-9:50
- (X) LE PIERRAFEU A VIVA ROCK VEGAS (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30 C-1 11:00-11:30
- (X) LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) 1:00-4:00-7:00-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:00-9:45 C-1 12:15
- (X) MON CHIEN SKIP (G) Ven-Dim, Mar 1:25-3:25-5:25
- (X) REVIENS MOI (G) 1:05-3:35-7:05-9:35 Lun,Mer,Jeu 7:05-9:35 C-1 11:55
- (X) U-571 (V.F.) (G) 1:00-1:25-3:30-5:55-7:00-7:25-9:30-9:55 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:25-9:30-9:55 C-1 11:55

MEGA-PLEX SPHERETECH 1A

514-743-5566

- (X) 28 JOURS (13*) 1:00-3:05-5:10-7:15-7:40-9:20-9:45
- (X) BEAUTE AMERICAINE (13*) 7:15-9:40 C-1 12:00
- (X) CA VA BRASSER (13*) 12:45-3:05-5:10 Lun,Mer,Jeu 7:25
- (X) COMMERAGES (G) 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 Lun,Mer,Jeu 7:10-9:10 C-1 11:10
- (X) EN FACE (13*) 7:20-9:20 Lun,Mer,Jeu 9:20 C-1 11:20
- (X) FRISSONS 3 (16*) 1:20-3:50-7:20-9:50 Lun,Mer,Jeu 7:20-9:50 C-1 12:15
- (X) LA ROUTE D'EL DORADO (G) 1:45-3:10-5:05 Lun,Mer,Jeu 7:00
- (X) LE CLAN DES SKULLS (13*) 12:45-1:30-2:50-3:35-4:55-5:40-7:00-7:45-9:05-9:50
- (X) LE PIERRAFEU A VIVA ROCK VEGAS (G) 1:00-1:30-3:00-3:30-5:00-5:30-7:00-7:30-9:00-9:30 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:30-9:00-9:30 C-1 11:00-11:30
- (X) LES REGLES D'ENGAGEMENT (13*) 1:00-4:00-7:00-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:00-9:45 C-1 12:15
- (X) MON CHIEN SKIP (G) Ven-Dim, Mar 1:25-3:25-5:25
- (X) REVIENS MOI (G) 1:05-3:35-7:05-9:35 Lun,Mer,Jeu 7:05-9:35 C-1 11:55
- (X) U-571 (V.F.) (G) 1:00-1:25-3:30-5:55-7:00-7:25-9:30-9:55 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:25-9:30-9:55 C-1 11:55

Salles de répertoire

ALL ABOUT MY MOTHER
Cinéma du Parc (2): 17h.
ANNA ET LE ROI
Collège Édouard-Montpetit (180, de Gentilly E., Longueuil): 20h.
BEING JOHN MALKOVICH
Cinéma du Parc (1): 19h.
BONE
Ex-Centris (salle 1, le Parallèle): 17h, 21h10.
DUEL (LE)
Cinéma québécoise (salle Claude-Jutra): 21h.
GHOST DOG: LA VOIE DU SAMOURAÏ
Ex-Centris (salle 3, Cassavetes): 14h, 16h20, 19h, 21h20.
GIRL INTERRUPTED
Cinéma du Parc (3): 16h45.
HIBOUX SONTAIENT MOUS (LES) - BABEL 78

SPECTACLES

Cinéma québécoise (salle Fernand-Séguin): 19h30.
HOLY SMOKE
Cinéma du Parc (3): 19h15.
JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE
Cinéma québécoise (salle Claude-Jutra): 19h.
LOCK STOCK AND 2 SMOKING BARRELS
Cinéma du Parc (3): 21h25.
MAGNOLIA
Cinéma du Parc (1): 21h10.
MAIN BASSE SUR LES GENES
Ex-Centris (salle 1, le Parallèle): 17h, 21h10.
MATRIX (THE)
Cinéma Impérial. Ven., sam., jeu.: 21h.
MIFUNÉ
Cinéma du Parc (2): 19h.
MOLOCH
Ex-Centris (salle 1, le Parallèle): 13h, 15h, 19h05.
PICKPOCKET
Cinéma québécoise (salle Claude-Jutra): 17h.

Musique

SLEEPY HOLLOW
Cinéma Impérial. Ven., sam., dim., jeu.: 19h.
STEAM
Cinéma du Parc (2): 21h.
VENT NOUS EMPORTERA (LE)
Ex-Centris (salle 2, Fellini): 14h10, 16h30, 19h10, 21h30.
WAR ZONE (THE)
Ex-Centris (salle 3, Cassavetes): 14h, 16h20, 19h, 21h20.
WONDER BOYS
Cinéma du Parc (1): 16h45.
Cinéma Impérial. Ven., sam., dim., jeu.: 16h45.

Musique

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Evelyn Glennie, percussionniste. In the South (Elgar). African Sunrise - Manhattan Rave (Health), avec percussions, An Okney Wedding, with Sunrise (Maxwell Davies). Tres Movientos tangusticos portenos et Tangazo (Piazzolla). Concerts Air Canada: 19h30.
MONUMENT-NATIONAL
La Pietà. Dir. Angèle Dubeau, violoniste. Vivaldi, Albinoni, Tartini, Saint-Saëns, Telemann, Falla, Grieg, Holst, Sarasate: 20h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
La Chatte sur un toit brûlant, de Tennessee Williams. Mise en scène de Fernand Rainville. Trad. de Michel Dumont et Marc Grégoire. Avec Maude Guérin, Normand D'Amour, Michel Dumont, Rita Lafontaine, Adèle Reinhardt, Alain Zouvi, Guy Provost, Marc Légal, Brigitte Lafleur, Yves Désautels ou Kim Olivier. Du mar. au ven., 20h., sam., 16h et 20h30.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, av. des Pins E.)
Rêves, de Wajdi Mouawad. Avec Éric Bernier, Manon Brunelle, Estelle Claretton, Pierre Collin, Pascal Contamine, Claude Despins, Michel F. Côté, Marie-Claude Langlois, Steve Laplante, Isabelle Leblanc, Hélène Loiselle et Louise Turcot: 20h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3900, St-Denis)
Exils, de Robert Bellefeuille et Philippe Soldévia. Mise en scène de Philippe Soldévia. Avec Marcel Aymar, Robert Bellefeuille, Ginette Chevalier, Annie LaRochele, France LaRochele, Diane Losier et Éloi Savoie: 20h.

Les lectrices de Tanguay

Il m'arrive parfois de rêver que j'ai été condamnée à faire de la prison. Dans mon rêve, je m'installe pendant six mois à Tanguay et pendant six mois, je ne fais que deux choses : lire et écrire. Rien que ça.

Je lis et j'écris à longueur de journée sans être dérangée par le téléphone qui sonne, par le livreur à la porte, par le boss qui attend ma chronique, par le petit qui refuse de faire ses devoirs, par la soupe qui brûle, par ma douce moitié qui veut savoir ce qu'on mange.

Pendant six mois, je suis à Tanguay et j'ai la sainte paix comme un vrai écrivain.

D'ailleurs quand on y pense bien, écrivain ou prisonnier c'est le même métier : dans les deux cas, on renonce temporairement à la vie, on se coupe du monde pour mieux régler ses comptes avec les autres ou avec soi-même.

C'est exactement ce que je me suis dit vendredi soir dernier en prenant le chemin de Tanguay. Non, ce n'est pas ce que vous croyez. Je ne m'en allais pas en prison, condamnée pour un délit quelconque. J'y allais à l'invitation de l'Union des écrivains.

Depuis quelques années, l'Union demande à un de ses membres d'aller célébrer la Journée internationale du livre en dedans avec les filles. En principe, l'activité a lieu cette journée-là, mais cette année, la fête est tombée en même temps que le bingo. Inutile de dire que le livre a pris le bord à la faveur du boulier. La semaine suivante, le livre a été bumpé par le Vendredi saint du curé de Tanguay.

C'est pourquoi je suis arrivée à Tanguay avec trois semaines de retard, un retard qui n'était pas si dramatique, vu qu'à Tanguay les filles ont en général tout leur temps....

L'écriture est une prison, voilà ce que je

voulais dire aux filles de Tanguay. Théoriquement et même philosophiquement, ça se tenait. Théoriquement et philosophiquement, je me disais même que les filles seraient rassurées et réconfortées de se savoir condamnées au même sort qu'Anne Hébert ou Simone de Beauvoir.

N'empêche qu'une fois débarquée dans la cafétéria qui sentait la soupe au chou et l'ammoniaque, face aux fenêtres striées de barreaux plus gros que des troncs d'arbres, je n'étais plus sûre d'avoir envie de dire aux filles que leur sort était comparable à celui d'Anne ou de Simone. Je n'étais surtout plus certaine d'y croire.

Pendant que deux détenues bâties comme des draveurs réorganisaient la salle en faisant valser les tables et les chaises, les autres prenaient un dernier bol d'air sur un bout de gazon plat hérissé de barbelés.

En les regardant aller par la fenêtre et en observant leurs traits tirés, leurs tenues de rockeuses, leur corps trop maigre ou trop boursoufflé, leur visage comme un masque de dureté, j'ai senti mes dernières réserves de courage m'abandonner. Je ne voyais plus très bien ce que j'étais venue faire dans leur cauchemar, ni en quoi mes petites histoires pouvaient intéresser ces diplômées de la vie pour qui la fiction était de la petite bière à côté de la réalité.

L'appel a été lancé et les filles ont commencé à entrer une à une, lentement. Il y en avait de toutes les sortes et de tous les formats : des petites toughs, des grandes en talons girafes, des tatouées, des « teindues »



Nathalie PETROWSKI

platine ou rose, des gars manqués, des filles de motards marquées par la coke, la dope, la gaffe... Bientôt, elles étaient une vingtaine assises en silence devant moi. Mais au lieu de s'asseoir au fond de la salle comme des notaires, des avocates ou des infirmières l'aurait fait « en dehors » dans la vraie vie, les détenues se sont spontanément assises dans les premières rangées comme si la proximité avec une étrangère ne les effarouchait pas. Au contraire.

Je me suis présentée. J'ai expliqué ce que je faisais dans la vie. J'ai dit qu'écrire était la seule chose que je savais faire à peu près correctement. Et puis, je me suis risquée : l'écriture est une prison... J'ai retenu mon souffle et attendu qu'elles éclatent d'un grand rire ironique ou alors qu'elles se fâchent de m'entendre comparer leur misère à une fiction.

Il y a eu un moment d'hésitation dans l'air et puis les filles ont souri en hochant doucement de la tête. « C'est vrai qu'écrire c'est comme faire de la prison », a répété l'une d'entre elles d'un air songeur. Une autre a poursuivi : « Depuis que je suis ici, j'écris tout le temps, ça me fait du bien. »

Une troisième a levé la main : « Moi je voudrais écrire l'histoire de ma vie mais j'ai tellement vécu d'affaires, je sais pas par où commencer. »

« Commence par le commencement », lui a suggéré une quatrième...

Je leur ai demandé si elles lisaient. Elles ont répondu « oui » en chœur. Quoi ? « Danielle Steel », s'est écrié la première. « Moi, je ne lis que de la poésie », s'est empressée de rajouter sa voisine tandis qu'une autre me demandait si j'avais déjà lu *Cow-boy* de Louis Hamelin. D'autres noms d'auteurs ont fusé et à chaque fois, j'étais touchée de voir que ces filles qui dans la vie de tous les jours, passeraient pour des incultes et des illettrées, étaient capables de discuter littérature avec plus de coeur et d'enthousiasme que bien des érudits.

J'ai ouvert la caisse de livres fournie par l'Union des écrivains. À en juger par le ramassis d'invendus réunis pour l'occasion, j'ai en déduit que l'Union avait envoyé à Tanguay ses restes. Les gens de l'Union croient peut-être que les filles de Tanguay n'aiment pas ou même ne savent pas lire. Erreur. J'en ai pour preuve la fièvre qui s'est emparée des filles lorsque j'ai commencé la distribution.

Attroupées autour de la table, palpant les ouvrages comme si c'était des fruits ou des légumes du marché, les filles étaient folles de joie. Comble du bonheur, chaque livre était accompagné d'une rose (gracieuseté d'un producteur de roses de Drummondville). Le père Noël parachuté à Tanguay en plein juillet n'aurait pas eu plus d'effet.

Vous dire le fun qu'elles semblaient avoir. Vous dire le bien que tout cela m'a fait.

En sortant dans la nuit noire de Tanguay, je me sentais légère. L'écriture est peut-être une prison mais partager son goût d'écrire et de lire, est une libération.

Merci les filles de me l'avoir rappelé.



PHOTO AFP

Ringo All Starr

L'ancien Beatle Ringo Starr a présenté hier à New York la sixième formation du All-Starr Band avec qui il partira en tournée. De gauche à droite : l'ex-Cream Jack Bruce, Eric Carmen (Raspberries), Ringo « Peace & Love » Starr, l'auteur et virtuose de la guitare Dave Edmonds. N'apparaissent pas sur la photo le multi-instrumentiste Mark Rivera et Simon Kirke, l'ancien batteur de Free. La Connections Tour 2000 débute le 12 mai à Atlantic City.

Grève des acteurs américains contre les publicitaires

Agence France-Presse
LOS ANGELES

Les acteurs américains et artistes de radio-télévision ont entamé une grève nationale hier pour protester contre l'intention des agences et producteurs d'annonces publicitaires de modifier leurs conditions de rémunération, a-t-on appris auprès des syndicats.

Cette grève, qui pourrait toucher quelque 135 000 acteurs et artistes, a été lancée à l'appel du Syndicat des Acteurs (SAG) et de la Fédération nord-américaine des artistes de radio et de télévision (AFTRA).

Plusieurs manifestations étaient prévues à Los Angeles, New York, Chicago et San Francisco, a par ailleurs indiqué un porte-parole du Syndicat des acteurs (SAG), Greg Krizman.

Les négociations sont rompues depuis le 14 avril et « la distance semble être immense » entre les syndicats et les producteurs, a reconnu Greg Krizman.

Le SAG a lancé samedi un appel à ses adhérents afin qu'ils observent la grève. « Les employeurs ne seront convaincus que lorsqu'ils n'auront plus accès à la qualité et au talent professionnel indispensable pour produire des annonces publicitaires efficaces », affirme le syndicat dans un tract.

Ce mouvement intervient après que les associations de publicitaires eurent annoncé leur intention de supprimer le système qui garantissait aux acteurs un gain pour chaque annonce publicitaire faite à la radio ou à la télévision au profit d'un système de paiement forfaitaire.

Les acteurs exigent le maintien de ce système et souhaiteraient même son extension aux chaînes câblées. Ils réclament également une rémunération pour les publicités diffusées sur Internet.

Cette grève est la première à être observée par des acteurs depuis douze ans.

MP3.com viole le droit d'auteur, décrète un juge de New York

ALAIN BRUNET

Des amendes de taille pourraient être exigées à l'entreprise MP3.com après qu'un juge de la cour fédérale de New York (Jed Rakoff) eut décrété, vendredi dernier, que le controversé site Internet violait la loi américaine sur le droit d'auteur. C'est ce qu'on apprend sur le site www.zdnet.com.

On sait que MP3.com permet à ses internautes de télécharger de la musique sur fichier MP3 à condition que l'utilisateur fasse la preuve de posséder cette musique en divulguant le numéro de série du disque en question. Or, puisque le propriétaire du disque peut en transmettre le numéro de série à tous ses amis internautes, MP3.com ouvre impunément la voie au téléchargement gratuit des oeuvres

sans que les créateurs ne touchent leurs droits.

« Ce jugement aura un impact important sur les entreprises qui brassent des affaires sur Internet », a déclaré Don Pelto, spécialiste des questions de propriété intellectuelle à l'emploi du bureau de juristes McKenna & Cuneo LLP, établi à Washington D.C.

« Il ne s'agit pas d'une victoire pour les compagnies de disques. C'est une perte », a rétorqué Michael Robertson, directeur général de MP3.com. Les nouvelles technologies qui permettent d'acheminer la musique sont là pour rester et ce vaste mouvement technologique n'avance que dans une direction : en avant.

« En s'opposant à MP3.com, a ajouté Robertson, l'industrie du disque réduit considérablement

son potentiel de revenus et réduit conséquemment les chances d'expansion d'un système viable d'acheminement de la musique en ligne. Par le fait même, l'industrie du disque laisse la porte ouverte à des logiciels de partage dévastateurs, tels Napster et Gnutella. »

Certains observateurs croient que les pénalités pourraient être immenses si le jugement est appliqué à la lettre ; puisque 80 000 albums sont disponibles sur le site MP3.com (à raison d'une dizaine de chansons par album), on comptabilise 1,6 million d'infractions possibles ; les amendes pourraient alors atteindre le montant astronomique de 240 milliards de dollars US. Ce qui mettrait alors MP3.com en faillite, vu son incapacité à rembourser cette somme.

D'après ZDNN

Brancher les familles sur Internet

Message aux familles
recevant l'allocation familiale de la Régie des rentes du Québec

Le programme « Brancher les familles sur Internet » du gouvernement du Québec vous permet d'accéder à Internet à prix réduit et de bénéficier d'une aide financière pour la location ou l'achat d'un ordinateur.

L'aide accordée

- 75 % des coûts d'accès à Internet pendant deux ans, jusqu'à un montant maximum de 200 \$ par année ;
- un montant de 250 \$ maximum par année, durant deux ans, pour la location d'un ordinateur multimédia ;
- ou
- un montant de 500 \$ pour l'achat d'un ordinateur multimédia.

N.B. La durée minimale d'utilisation d'Internet doit être de 60 heures par mois.

Les familles admissibles

Les familles qui recevront un montant d'allocation familiale de la Régie des rentes du Québec entre le 1^{er} mai 2000 et le 31 mars 2001, qu'elles soient branchées ou non à Internet lors de l'entrée en vigueur du programme le 1^{er} mai 2000.

Comment bénéficier du programme?

Communiquez avec le centre d'appels pour :

- obtenir une attestation démontrant que vous recevez l'allocation familiale ;
- demandeur le nom des fournisseurs ou détaillants de votre localité ou de votre région inscrits au programme.

Le versement de l'aide financière

L'aide financière sera accordée par le fournisseur Internet ou le détaillant d'équipements informatiques. Il s'agit d'une réduction du coût mensuel de l'abonnement Internet et du coût de location pour l'ordinateur, s'il y a lieu. Lors de l'achat d'un ordinateur par la famille un rabais de 500 \$ sera consenti par le commerçant.

La période d'inscription

Les familles admissibles ont du 1^{er} mai 2000 au 31 mars 2001 inclusivement pour bénéficier du programme.

L'admissibilité des fournisseurs et des détaillants

Seuls les fournisseurs Internet et les détaillants d'équipements informatiques ayant obtenu un numéro d'inscription du ministère de l'Industrie et du Commerce sont autorisés à offrir ce programme. Pour obtenir le nom des commerçants inscrits de votre localité ou de votre région, contactez le centre d'appels.

Programme Brancher les familles sur internet

Pour communiquer avec le centre d'appels :

Région de Québec : **(418) 643-8362**
Ailleurs au Québec : **1 888 793-9588**

Québec Industrie et Commerce

Pour un Québec branché sur l'avenir

Film	Recettes du week-end	Recettes totales	Nombre de semaines
1 The Flintstones in Viva Rock Vegas / Les Pierrafeu à Viva Rock Vegas	251 566	251 566	1
2 U-571 / U-571	223 431	950 102	2
3 Frequency / Fréquences	185 174	185 174	1
4 28Days / 28 jours	87 526	716 378	3
5 Erin Brockovich / Erin Brockovich	76 523	2 449 340	7
6 Where the Heart Is / La Petite Voix du coeur	67 957	67 973	1
7 Gossip / Commérages	42 865	198 690	2
8 Rules of Engagement / Les Règles d'engagement	39 628	720 402	4
9 Keeping the Faith	36 682	262 432	3
10 The Skulls / Le Clan des Skulls	35 251	1 204 667	5

Source: Alex Films Inc.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

2 mai 2000

Page A20 manquante